



# HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE

À L'HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

*Par feu M. le Comte DE BUFFON, Intendant  
du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie  
Françoise & de celle des Sciences, &c.*

---

---

SUPPLÉMENT, Tome Septième.

---

---



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

---

---

M. DCCLXXXIX.





500  
B4A



Acc. No - 1607  
22/01/07

TRANSFERED FROM  
Imperial Library, 12 MAY 1903



# T A B L E

Des Articles contenus dans ce Volume.

<i>A</i> VERTISSEMENT par M. le C. <sup>te</sup> de la Cepède. page	ix
Addition à l'article des Orangs-outangs . . . . .	I
Addition à l'article du Pitheque . . . . .	30
Du petit Cynocéphale . . . . .	37
Le Babouin des bois . . . . .	39
Le Babouin à longues jambes . . . . .	41
Le Choras . . . . .	43
Le Babouin à museau de chien . . . . .	47
Addition à l'article du Lowando . . . . .	50
Addition à l'article de l'Ouanderou . . . . .	52
La Guenon à long nez . . . . .	53
Le Macaque à queue courte . . . . .	56
Le Patas à queue courte . . . . .	58
La guenon à museau alongé . . . . .	60
La Guenon couronnée . . . . .	61
La Guenon à camail . . . . .	65
Le Blanc-nez . . . . .	67
La Guenon à nez blanc proéminent . . . . .	72
Le Mona . . . . .	75
Le Roloway ou la Palatine . . . . .	77
La Guenon à face pourpre . . . . .	80
La Guenon à crinière . . . . .	81
La Guenon nègre . . . . .	83
Addition à l'article du Douc . . . . .	85
Fœtus de Guenon . . . . .	86
Sapajous.	
Addition à l'article de l'Alouatte . . . . .	87
Addition à l'article du Coqita . . . . .	101

<i>Addition à l'article du Sajou brun</i> .....	106
<i>Le Sajou nègre</i> .....	109
<i>Le Sajou cornu</i> .....	110
<i>Addition à l'article du Saïmiri</i> .....	112

## Sagouins.

<i>L'Yarqué, espèce de Saki</i> .....	113
<i>Le Sagouin, vulgairement appelé Singe de nuit</i> .....	114
<i>Le Tamarin nègre</i> .....	116

## Autres Quadrumanes.

*Addition à l'article des Makis.*

<i>Le grand Mongous</i> .....	118
<i>Le Moccoco</i> .....	119
<i>Le petit Maki gris</i> .....	121
<i>Autre espèce de Maki</i> .....	123
<i>Le Loris de Bengale</i> .....	125

## De la Mule.

<i>Exemples d'accouplement prolifique de la Mule avec le cheval</i> .....	140
---	-----

*Addition à l'article du Chien.*

<i>Du Chien</i> .....	143
<i>Le Chien des bois de Cayenne</i> .....	146
<i>Le Chien de Sibérie</i> .....	149
<i>D'un Chien turc &amp; gredin</i> .....	150
<i>Le grand Chien-loup</i> .....	153
<i>Le grand Chien de Russie</i> .....	157
<i>Chiens-mulets provenant d'une Louve &amp; d'un Chien braque</i> .....	161

*Chiens - Mulets.*

<i>Du mâle, première génération</i> .....	165
<i>De la femelle, première génération</i> .....	171

<i>Du mâle, seconde génération . . . . .</i>	175
<i>De la femelle, seconde génération . . . . .</i>	178
<i>De la femelle, troisième génération . . . . .</i>	190
<i>Du mâle, quatrième génération . . . . .</i>	203
<i>De la femelle, quatrième génération . . . . .</i>	205
<i>Suite des Chiens métis . . . . .</i>	206
<i>Seconde suite des Chiens métis . . . . .</i>	209
<i>Troisième exemple du produit d'un Chien &amp; d'une Louve . . .</i>	214
<i>Quatrième exemple du produit d'un Chien &amp; d'une Louve . .</i>	215
<i>Cinquième exemple du produit d'une Louve avec un Chien . .</i>	216
<i>Nouvelle addition à l'article du Renard . . . . .</i>	218
<i>Du petit Chacal ou Chacal adive . . . . .</i>	221
<i>Nouvelle addition à l'article du Glouton . . . . .</i>	223
<i>Nouvelle addition à l'article du Lynx . . . . .</i>	225
<i>Nouvelle addition à l'article du Tigre . . . . .</i>	227
<i>Du Bizaam . . . . .</i>	228
<i>Nouvelle addition à l'article du Kinkajou . . . . .</i>	230
<i>Le Putois rayé de l'Inde . . . . .</i>	231
<i>La Mouffette du Chili . . . . .</i>	233
<i>Nouvelle addition à l'article du Vampire . . . . .</i>	235
<i>Nouvelle addition à l'article de la Belette . . . . .</i>	237
<i>Nouvelle addition à l'article de la Genette . . . . .</i>	248
<i>La petite Fouine de Madagascar . . . . .</i>	249
<i>De la grande marte de la Guyanne . . . . .</i>	250
<i>Le Touan . . . . .</i>	252
<i>Du grand Écureuil de la côte de Malabar . . . . .</i>	254
<i>L'Écureuil de Madagascar . . . . .</i>	256
<i>Addition à l'article du Palmiste . . . . .</i>	258
<i>Le Petit-gris de Sibérie . . . . .</i>	259
<i>Les Guerlinguets . . . . .</i>	261
<i>Addition à l'article du Taguan . . . . .</i>	265
<i>De l'Aye-aye . . . . .</i>	268
<i>Additions &amp; corrections à l'article du Phalanger . . . . .</i>	272
<i>Nouvelle addition à l'article des Rats &amp; des Souris . . . . .</i>	274
<i>Le Rat Perchal . . . . .</i>	276
<i>Le Scherman ou Rat d'eau de Strasbourg . . . . .</i>	278

<i>Nouvelle addition à l'article de la Musaraigne . . . . .</i>	281
<i>La Musaraigne musquée de l'Inde . . . . .</i>	ibid.
<i>Le Lérôt à queue dorée . . . . .</i>	283

Nouvelle addition à l'article des Chauve-souris.

<i>La grande Sérotine de la Guyanne . . . . .</i>	289
<i>Du Vampire . . . . .</i>	291
<i>La grande Chauve-souris fer-de-lance de la Guyanne . . . . .</i>	292
<i>Autre Chauve-souris de la Guyanne . . . . .</i>	294
<i>Addition à l'article du Hérisson . . . . .</i>	296
<i>Du Tandrac . . . . .</i>	301
<i>Le Porc-épic de Malaca . . . . .</i>	303
<i>Le Coendou à longue queue . . . . .</i>	305
<i>Addition &amp; corrections à l'article de la Marmotte du cap de Bonne-Espérance . . . . .</i>	308
<i>Le Cochon de Siam ou de la Chine . . . . .</i>	313
<i>Le Sanglier du Cap-vert . . . . .</i>	314
<i>Addition à l'article du Pécari . . . . .</i>	316
<i>Addition à l'article de l'Élan . . . . .</i>	318
<i>Suite de la nouvelle addition à l'article de l'Élan . . . . .</i>	323
<i>Nouvelle addition aux articles du Cerf &amp; du Chevreuil . . . . .</i>	326
<i>Addition à l'article du Renne . . . . .</i>	331
<i>Autre addition à l'article du Renne . . . . .</i>	341
<i>Nouvelle addition à l'article de la Giraffe . . . . .</i>	349





## A V E R T I S S E M E N T

*Par M. le Comte DE LA CEPÈDE, Garde du Cabinet du Roi, & Membre des Académies & Sociétés Littéraires de Dijon, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Agen, Metz, Hesse-hombourg, Hesse-cassel, Munick, Stockolm, &c.*

LE Public ayant désiré vivement de jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue & douloureuse maladie a enlevé l'année dernière aux sciences & aux lettres, M. le comte de Buffon son fils, ainsi que M. le chevalier de Buffon son frère & son exécuteur testamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuscrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand naturaliste, & confier le soin de diriger l'impression de ces ouvrages à celui qu'il avoit chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuscrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant souvent entretenu des projets qu'il avoit formés pour ajouter à leur valeur, je fais qu'il se proposoit d'y faire quelques changemens : il vouloit particulièrement abrégér

*Supplément, Tome VII.*

b

plusieurs descriptions qu'il avoit faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il favoit employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports des diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatans, auroient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière & une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand écrivain auroit pu seul terminer ses productions. Ce volume fera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étoient lorsqu'il alloit les perfectionner; j'ai cru seulement que l'on ne seroit pas fâché de trouver dans cet avertissement, l'indication des changemens essentiels qu'il avoit déterminés, & les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux, dont il vouloit compléter l'histoire: j'ai pensé que ces observations étoient autant d'hommages que je devois à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste, on trouvera dans ce volume quatre-vingt-deux planches très-précieuses, tant par l'exacritude & la beauté des dessins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

### *Article des Orangs-outangs.*

Le singe indiqué (page 11), comme étant peut-être

une variété par laquelle l'espèce du *pongo* ou *grand orang-outang*, se rapprocheroit du *mandril*, est le *choras* dont on pourra voir la description (*page 43*). Nous devons observer aussi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles, d'après M. Vosmaer (*page 23*), est le même que celui dont il donne la description & l'histoire, d'après M. Allamand (*page 15 du même article*).

### *Article du Pithèque.*

LA comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, & le singe si bien décrit par M. Daubenton (*vol. 14, in-4.*), sous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, & qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparaissent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existoit en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *magot*, dans les observations employées par M. de Buffon (*pages 30 & suiv.*), qui est en effet très-voisine de celle du *magot*, & qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *simia-inuus*

donné au *magot* ou *pithèque* par plusieurs naturalistes; & c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis long-temps en Europe sous le nom de *magot*, & avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forment qu'une seule & même espèce. Au reste, très-peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avoit lui-même adopté cette opinion. La *planche V.* de ce volume représente la femelle du *magot* ou *pithèque*.

*Article du Lowando.*

LE babouin figuré dans la *planche X.<sup>me</sup>* & que M. de Buffon avoit cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est absolument le même que le *babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après plusieurs naturalistes, & que M. Linné a nommé *simia hamadrias*.

*Article de la Guenon à long nez.*

DES Cochinchinois qui sont venus au cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille: ils nous ont appris qu'il étoit très-commun dans leur pays où on le nomme *khi dôc*, c'est-à-dire, *grand singe*; il devient en effet très-grand & très-gros; il va par troupes nombreuses; il ne se nourrit que de

fruits; son naturel est cependant presque féroce, & lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force & de courage. M. Daubenton se propose de publier un Mémoire au sujet de cet animal remarquable.

*Article du Macaque à queue courte.*

CE singe a de très-grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, & qui porte le nom de *simia cynosuros*, (édition augmentée & corrigée du système de M. Linné, vol. I.<sup>er</sup>, à Leipsick, 1788).

*Article de la Guenon couronnée.*

IL paroît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette (*simia aygula*; M. Gmelin, ouvrage déjà cité).

*Article du blanc nez.*

CE singe est le *simia petaurista* de M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

*Article de la Guenon à nez blanc proéminent.*

C'EST à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *simia nitans* (*ibid*).

*Article de l'Alouatte.*

LA planche XXVI.<sup>me</sup> représente un sapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laissé aucune description,

xiv *A V E R T I S S E M E N T.*  
& qui paroît avoir de très-grands rapports avec l'alouatte.

*Article du petit Maki gris.*

C E maki, ainsi que celui dont M. de Buffon donne la description dans l'article suivant, sont de l'espèce du maki, appelée *lemur laniger* par M. Gmelin (*ouvrage déjà cité*).

*Article du Loris de Bengale.*

ON trouvera dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connoître ce loris : ce savant continuateur de M. Linné lui a conservé le nom de *lemur tardigradus*, & M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avoit déjà traité (*vol. XV in-4.*).

*Article du Bizaam.*

M. SCHREBER en a parlé (*vol. III, pag. 425*); & l'a fait représenter (*planche CXV*); M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina* (*ouvrage déjà cité, vol. I, page 91*).

*Article du Putois rayé de l'Inde.*

C'EST avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer du genre des chats, cet animal rayé

qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en est séparé par la forme, ainsi que par la position de ses dents, & que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, sous le nom de *viverra fasciata* (ouvrage déjà cité pag. 92).

### Article du grand Écureuil de la côte de Malabar.

CET écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon a traité dans l'article suivant, est le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*sciurus maximus*) & dont M. Schreber a donné la figure vol. IV, planche CCXVII, b.

### Article des Guerlinguets.

LES deux écureuils de la Guyanne dont il est question dans la note de la page 152 du I.<sup>er</sup> volume de M. Gmelin, sont le grand & le petit guerlinguet.

### Article de l'Aye-aye.

M. GMELIN l'a nommé écureuil de Madagascar, à cause de sa conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ses habitudes l'en éloignent, ainsi que l'a très-bien observé cet habile naturaliste; mais il ne

faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon donne la figure (*planche LXIII*), & qui est un animal tout-à-fait différent, tant par ses habitudes que par sa forme.

### *Article du Phalanger.*

CE quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*ind. 3, pag. 272*), Pallas (*misc. Zoolog. pag. 59*) Exleben (*mammal. pag. 79*), Schreber (*faeugh. 3, pag. 550, tab. 152*), & Pennant (*quadrup. p. 209, n.º 148*), a été nommé par M. Gmelin *didelphis orientalis*, & placé à cause de sa conformation dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopolin, &c. M. de Buffon paroît avoir une opinion contraire en assurant dans la page 272, que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes sarigue, cayopolin & marmose; mais nous devons observer que dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, & quelquefois par classe qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, & en même temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteroient pas une conformation semblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques

méthodiques considèrent la ressemblance ou la différence, pour rapprocher ou séparer les espèces.

*Article de la grande Chauve-souris fer-de-lance.*

CETTE espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, & le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

*Article de la Chauve-souris de la Guyane.*

LE nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-souris déjà décrites par les naturalistes, & dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, & la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; & ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-

fouris dont il est ici question, sont très-petites, & divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

### Article du Porc-épic de Malaca.

M. GMELIN a nommé *hystrix macroura*, cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Briffon (*quadrup.* 131), dans Séba (*vol. I, planche LII, fig. 1*), & dans Bontius (*jav. 54*).

### Article du Coendou à longue queue.

C'EST le même animal que M. Briffon a nommé grand porc-épic d'Amérique (*quadrup.* 131), dont Barrère a parlé (*Histoire Naturelle de la France équinoxiale, pag. 153*), dont Marcgrave a fait mention & donné la figure (*Histoire Naturelle du Brésil, Amsterdam, 1648, pag. 233*), & que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*hystrix prehensilis, ouvrage déjà cité vol. I, page 119*).

### Article du Klipdas ou de la Marmotte du cap de Bonne-espérance.

C'EST le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin cité par M. de Buffon, en a donné

la description, la figure & l'histoire, dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

*Article du Sanglier du Cap vert.*

INDÉPENDAMMENT du sanglier du Cap vert (*sus Africanus* de MM. Pennant & Gmelin), du sanglier d'Afrique ou d'Éthiopie (*sus Æthiopicus* de MM. Pallas, Pennant, Gmelin, &c.), du babiroussa & du cochon de Guinée (*sus porcus*), on trouve en Afrique, & particulièrement dans l'île de Madagascar, un sanglier dont l'espèce est encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui est conservée au cabinet du Roi, & dont M. Daubenton a donné la description (*vol. XIV*). Cette tête ressemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du sanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, ainsi que par un prolongement osseux & assez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans lesquelles sont enchâssées les défenses de la mâchoire supérieure: d'ailleurs, ce prolongement qui rapproche ce sanglier de celui d'Éthiopie, est terminé par des tubercules, ainsi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; & de plus, les dents molaires de la mâchoire inférieure ne sont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le sanglier ordinaire elles sont au nombre de sept

ou au moins de six. Lorsqu'on connoîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider si ce sanglier de Madagascar doit être regardé comme une variété du sanglier ordinaire, ou comme une espèce distincte de ce sanglier d'Europe.





De Sève del

peub

LE JOCKO OU ORANG-OUTANG DE LA PETITE ESPECE.



Acc. No. - 1607  
22/07/07



# HISTOIRE NATURELLE.

## ADDITION

À L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS,

*Vol. XIV, in-4.<sup>o</sup>, page 43.*

NOUS avons dit que les Orangs-outangs pouvoient former deux espèces; ce mot Indien qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; & nous avons reconnu qu'il existe réellement & au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux; la première à laquelle,

*Supplément. Tome VII.*

A

d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, & qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi-bien informé que je le suis aujourd'hui, & j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, & auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds & demi de hauteur, étoit un jeune *pongo* qui n'avoit que deux ans d'âge, & seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; & comme ce très-jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou *pongo*, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du *pongo*, & auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *jocko*, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* & *jocko*, appartiennent à deux espèces réellement différentes, & qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces, sont la grandeur, la différence de la couleur & de la quantité du poil, & le défaut d'ongle au gros orteil

des pieds ou mains postérieures, qui toujours man-  
 au jocko, & se trouve toujours dans l'espèce du pongo.  
 Il en est de même de leurs habitudes naturelles le  
 pongo marche presque toujours debout sur ses deux  
 pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette  
 attitude que rarement, & sur-tout lorsqu'il veut monter  
 sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang  
 que j'ai vu vivant, & que je croyois être un jocko,  
 doit au contraire s'attribuer au pongo, & s'accorde en  
 effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont  
 observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-  
 outang. Je dois même observer que la figure de ce  
 jeune pongo, représenté *planche 1.<sup>re</sup>, volume XIV*, a été  
 faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a  
 chargée dans quelques parties; & c'est probablement cette  
 différence entre cette figure & celle qu'a donnée Bontius,  
 qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le  
 même animal. Cependant il est certain que la figure de  
 Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo  
 adulte, & que celle que j'ai donnée représente le même  
 orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée  
 par Bontius, est peut-être un peu trop ressemblante à  
 l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure  
 encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal  
 que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs  
 ont nommé *barris*, d'autres *dril*, & quelques autres  
*quimpezé*; sur quoi cependant nous devons observer  
 que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués

indifféremment au grand & au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement & le viol des Nègresses, & les autres actes de force & de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, *volume XIV*, les observations des naturalistes & des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens temps, sur ce qui regarde ce *pongo* ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu & décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. « C'est, dit-il, de l'orang-outang » qui a cinq pieds de haut, qu'il est ici question: cet » animal ne paroît maintenant exister que dans quelques » parties de l'Afrique, & des grandes îles à l'est de » l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir » dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en-deçà » du Gange, & que même il est devenu très-rare dans les » contrées où il propage encore: auroit-il été détruit par » les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec d'autres?

« Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir » deux mois après qu'il fut pris, avoit quatre pieds huit » ou dix pouces de haut; une teinte jaunâtre paroissoit » dominer dans ses yeux, qui étoient du reste petits » & noirs. Quoiqu'ayant quelque chose de hagard, » ils annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embarras & le » chagrin, que la férocité. Sa bouche étoit fort grande, » les os du nez très-peu proéminens, & ceux des joues

» étoient fort faillans . . . . Son visage avoit des rides ; le  
 » fond de la carnation étoit d'un blanc bis ou basané ;  
 » sa chevelure longue de quelques pouces étoit brunâtre,  
 » ainsi que le poil du reste du corps qui étoit plus épais  
 » sur le dos que sur le ventre ; sa barbe étoit peu fournie,  
 » sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les  
 » cuisses couvertes, les jambes arquées ; les pouces de  
 » ses pieds, quoiqu'un peu moins écartés des autres  
 » doigts que ceux des autres singes, l'étoient cependant  
 » assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité,  
 » soit pour grimper ou saisir . . . .

» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout ; mais,  
 » quoique marchant habituellement droit, il s'aidoit, me  
 » dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des  
 » pieds, lorsqu'il étoit question de courir ou de franchir  
 » un fossé ; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté  
 » qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur  
 » un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts  
 » de ses mains approchoit de ses genoux. Ses parties  
 » génitales étoient assez bien proportionnées ; sa verge  
 » en état d'inertie, étoit longue d'environ six pouces,  
 » & paroissoit être celle d'un homme circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles, mais on dit qu'elles  
 » ont les mamelles un peu aplaties ; leurs parties sexuelles,  
 » conformées comme celles des femmes, sont aussi  
 » sujettes à un flux menstruel périodique : le temps de  
 » la gestation est présumé être d'environ sept mois . . . .  
 » elles ne propagent point dans l'état de servitude . . . .

» Le mâle dont je viens de parler, pouvoit quelque-  
 » fois une espèce de soupir élevé & prolongé, ou bien  
 » il faisoit entendre un cri sourd; mais c'étoit lorsqu'on  
 » l'inquiétoit ou qu'on le maltraitoit : ainsi ces modula-  
 » tions de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui  
 » ou la douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les  
 » bois & sur les montagnes de difficile accès, & y vivent  
 » en petites sociétés.

» Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages;  
 » mais il paroît qu'ils sont peu méchans, & qu'ils par-  
 » viennent assez promptement à entendre ce qu'on leur  
 » commande . . . . Leur caractère ne peut se plier à la  
 » servitude; ils y conservent toujours un fond d'ennui &  
 » de mélancolie profonde, qui dégénérant en une espèce  
 » de consomption ou de marasme, doit bientôt terminer  
 » leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque,  
 » & elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je  
 » crus entrevoir dans les regards & le maintien de l'indi-  
 » vidu dont il a été question ».

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent  
 occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions  
 & de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-  
 outangs.

« L'histoire des singes étoit très-embrouillée, dit ce  
 » savant & judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon  
 » entreprît de l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer  
 » l'ordre qu'il y a apporté, & la précision avec laquelle

» il a déterminé les différentes espèces de ces animaux,  
 » qu'il étoit impossible de distinguer par les caractères  
 » qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son histoire  
 » des orangs - outangs est un chef - d'œuvre qui ne  
 » pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne ;  
 » mais quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit  
 » par d'autres sur ces animaux singuliers, en y ajoutant  
 » ses propres observations qui sont bien plus sûres, &  
 » quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes,  
 » qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à présent, il ne  
 » faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la  
 » race des singes contient une si grande variété d'espèces,  
 » qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de  
 » les connoître toutes ; on en apporte très - souvent en  
 » Hollande plusieurs, que M. de Buffon, ni aucun natu-  
 » raliste, n'a jamais vues. Un de mes amis, revenu  
 » d'Amérique où il a séjourné pendant quelques années,  
 » & qui y a porté les yeux d'un observateur judicieux,  
 » m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre - vingts espèces  
 » différentes de sapajous & de sagoins ; M. de Buffon n'en  
 » a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du  
 » temps, avant qu'on puisse parvenir à connoître tous  
 » ces animaux ; & même il est très - douteux qu'on en  
 » puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement & la nature  
 » des lieux où ils habitent.

» Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la  
 » tête & un pied d'un animal singulier : cette tête ressem-  
 » bloit tout-à-fait à celle d'un homme, excepté qu'elle

» étoit un peu moins haute ; elle étoit bien garnie de  
 » longs cheveux noirs ; la face étoit couverte par-tout  
 » de poils courts ; il n'y avoit pas moyen de douter que  
 » ce ne fût la tête d'un animal, mais qui par cette partie  
 » ne différoit presque point de l'homme ; & M. Albinus,  
 » ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon  
 » avis. Si l'on doit juger par cette tête, de la taille de  
 » l'animal auquel elle avoit appartenu, il devoit pour le  
 » moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds.  
 » Le pied qu'on montrait avec cette tête, & qu'on  
 » affuroit être du même animal, étoit plus long que celui  
 » d'un grand homme.

» M. de Buffon (a) soupçonne qu'il y a un peu d'exa-  
 » gération dans le récit de Bontius, & un peu de préjugé  
 » dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence & de  
 » pudeur de sa femelle orang-outang ; cependant ce qu'il  
 » en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux  
 » aux Indes ; au moins j'ai entendu la même chose de  
 » plusieurs personnes qui avoient été à Batavia, & qui  
 » sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir  
 » à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian  
 » qui demeure dans cette même ville de Batavia, où il  
 » pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connois-  
 » sant son goût pour l'histoire naturelle, & son amitié  
 » pour moi, je lui avois écrit pour le prier de m'envoyer  
 » un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités

---

(a) Voyez le tome XIV, page 21, édition de Hollande.

» de notre Académie ; & en même temps je lui avois  
 » demandé qu'il me communiquât ses observations sur  
 » cet animal, en cas qu'il l'eût vu. Voici sa réponse qu'on  
 » lira avec plaisir ; elle est datée de Batavia le 15 janvier  
 » 1770.

» J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que  
 » l'homme sauvage qu'on nomme en Malais *orang-outang*,  
 » ne se trouve point dans votre Académie ; c'est une  
 » pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets  
 » d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *saban-*  
 » *dhaar*, en a amené deux en vie, mâle & femelle, lors-  
 » qu'il partit pour l'Europe en 1759 ; ils étoient de  
 » grandeur humaine, & faisoient précisément tous les  
 » mouvemens que font les hommes, sur-tout avec leurs  
 » mains dont ils se servoient comme nous. La femelle  
 » avoit des mamelles précisément comme celles d'une  
 » femme, quoique plus pendantes ; la poitrine & le  
 » ventre étoient sans poils, mais d'une peau fort dure &  
 » ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on  
 » les fixoit trop ; alors la femelle se jetoit dans les bras  
 » du mâle, & se cachoit le visage dans son sein, ce  
 » qui faisoit un spectacle véritablement touchant ; c'est  
 » ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent  
 » point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe,  
 » avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la  
 » manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des  
 » racines, des herbages, & habitant sur des arbres dans  
 » les bois les moins fréquentés : si ces animaux ne faisoient

» pas une race à part qui se perpétue, on pourroit les  
 » nommer des *monstres de la nature humaine*. Le nom  
 » d'*hommes sauvages* qu'on leur donne, leur vient du  
 » rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, sur-  
 » tout dans leurs mouvemens, & dans une façon de  
 » penser qui leur est sûrement particulière, & qu'on ne  
 » remarque point dans les autres animaux; car celle-ci  
 » est toute différente de cet instinct plus ou moins déve-  
 » loppé qu'on voit dans les animaux en général. Ce seroit  
 » un spectacle bien curieux si l'on pouvoit observer ces  
 » hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu,  
 » & si l'on étoit témoin de leurs occupations domestiques:  
 » je dis *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage;  
 » car cette dénomination n'est point de mon goût, parce  
 » qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sau-  
 » vages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci  
 » ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en  
 » trouve dans les montagnes inaccessibles de Java; mais  
 » c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, & d'où  
 » l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici  
 » de temps en temps.

» Cette lettre, continue M. Allamand, confirme plei-  
 » nement ce qu'a dit Bontius; elle est écrite par un  
 » témoin oculaire, par un homme qui est lui-même  
 » observateur curieux & attentif, & qui fait que ce qu'il  
 » assure avoir vu, a été vu aussi par plusieurs personnes  
 » qui sont actuellement ici, & que je suis à portée de  
 » consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité

» de sa relation; ainsi il n'y a pas la moindre raison pour  
 » douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit  
 » de Bonnius, il ajoute la taille de ces orangs-outangs;  
 » ils sont de grandeur humaine; par conséquent ce ne  
 » sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui  
 » ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, & qui,  
 » suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler;  
 » il est vrai que c'est en siffant, ce qui pourroit bien  
 » signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi  
 » que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'in-  
 » telligence que leur attribue mon correspondant; il  
 » n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur  
 » cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec  
 » lui quand il est venu en Europe, étoient arrivés ici  
 » en vie, on seroit en état d'en rapporter plusieurs autres  
 » particularités qui seroient vraisemblablement très-inté-  
 » ressantes; mais sans doute ils sont morts sur la route;  
 » au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en  
 » Hollande ».

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandril.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles  
 » avoient vu à Surinam, où il avoit été apporté des côtes  
 » de Guinée; mais faisant peu de fond sur des relations  
 » vagues de gens qui sans aucune connoissance de

» l'histoire naturelle , examinent peu attentivement les  
 » objets nouveaux qui se présentent à eux , je me suis  
 » adressé à M. May, capitaine de haut-bord au service  
 » de la province de Hollande ; je savois qu'il avoit été  
 » à Surinam pendant que cet animal y étoit , & je ne  
 » doutois pas qu'il ne l'y eût vu ; personne ne pouvoit  
 » m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi  
 » distingué par son goût pour toutes sortes de sciences  
 » que par les connoissances qui forment un excellent  
 » officier de mer ; voici ce que j'en ai appris.

» Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée ,  
 » un de ses matelots y fit l'acquisition d'un petit singe  
 » sans queue , âgé d'environ six mois , qui avoit été  
 » apporté du royaume de Benin ; de-là ayant fait voile  
 » pour se rendre à Surinam , il arriva heureusement à  
 » Paramaribo , où il vit ce grand singe dont je viens de  
 » parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit précisément  
 » de la même espèce que celui qu'il avoit à son bord ;  
 » il n'y avoit d'autre différence entre ces animaux que  
 » celle de la taille , mais aussi étoit-elle très-considérable ,  
 » puisque ce grand singe avoit cinq pieds & demi de  
 » hauteur , tandis que celui de son matelot surpassoit à  
 » peine un pied. Il n'avoit point de queue ; son corps étoit  
 » couvert d'un poil brun , mais qui étoit assez peu touffu  
 » sur la poitrine pour laisser voir sa peau qui étoit bleuâtre ;  
 » il n'avoit point de poil à la face ; son nez étoit extrê-  
 » mement long & plat , & d'un très-beau bleu ; ses joues  
 » étoient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre ; ses

» oreilles ressembloient à celles de l'homme; ses fesses  
 » étoient nues & sans callosités; c'étoit un mâle, & il  
 » avoit les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il  
 » marchoit également sur deux pieds ou sur quatre; son  
 » attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses; il étoit  
 » très-fort; le maître à qui il appartenoit étoit un assez  
 » gros homme: M. May a vu ce singe le prendre par le  
 » milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, & le  
 » jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré  
 » qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près de  
 » lui, & qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied  
 » duquel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas  
 » empêché. Il paroissoit fort ardent pour les femmes; il  
 » étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam, & il ne  
 » sembloit pas avoir acquis encore son plein accroissement.  
 » Celui à qui il appartenoit assuroit qu'il avoit remarqué  
 » que sa hauteur étoit augmentée encore cette année  
 » même. Un capitaine Anglois lui en offrit cent guinées;  
 » il les refusa, & deux jours après cet animal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandril (b)  
 » avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour  
 » la figure que pour la grandeur & la force. La seule diffé-  
 » rence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux, consiste  
 » dans la queue qui, quoique fort courte, se trouve dans  
 » le mandril, mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

---

(b) Voyez ce que M. de Buffon en dit, tome XIV, page 73  
 de cet ouvrage, édition de Hollande.

» Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans  
 » queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale,  
 » si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, &  
 » dont la durée de la vie paroît être la même, vu le  
 » temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute sa  
 » grandeur. Ce singe ne pourroit-il pas être celui dont  
 » parlent quelques voyageurs, & dont les relations ont  
 » été appliquées à l'orang-outang ! au moins je serois  
 » fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman,  
 » & le *quimpezé* de M. de la Brosse : les descriptions  
 » qu'ils en donnent lui ressemblent assez (c), & celui  
 » dont parle Battel (d), qui avoit une longue chevelure,  
 » a bien l'air d'être de la même espèce que celui  
 » dont j'ai vu la tête ; il ne paroît en différer, qu'en ce  
 » qu'il a le visage nu & sans poil ».

Nous venons de présenter tous les faits que nous  
 avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-  
 outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou  
 petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure,  
*planche 1.<sup>re</sup>*, & nous en avons la dépouille au cabinet  
 du Roi ; c'est d'après cette dépouille que nous nous  
 sommes assurés que les principaux caractères par lesquels  
 il diffère du pongo, sont le défaut, ou, pour mieux dire,  
 le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière,

---

(c) Voyez ce que dit M. de Buffon, page 73 du même volume, édition de Hollande.

(d) *Idem*, page 22.

la quantité & la couleur rousâtre du poil dont il est revêtu, & la grandeur qui est d'environ moitié au-dessus de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M.<sup>r</sup> Allamand a vu cet animal vivant, & en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure  
 » d'un singe sans queue, ou orang-outang qui m'avoit  
 » été envoyé de Batavia: cette figure faite d'après un  
 » animal qui avoit été long-temps dans de l'eau-de-vie,  
 » d'où je l'avois tiré pour le faire empailler, ne pouvoit  
 » que le représenter très-imparfaitement; je crus cepen-  
 » dant devoir la publier, parce qu'on n'en avoit alors  
 » aucune autre. Il me paroissoit différent de celui qui  
 » a été décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de  
 » croire que c'est le même, sans que pour cela j'aie  
 » trouvé meilleure la figure que cet auteur en a  
 » donnée. »

« Quelques années après, au commencement de juillet  
 » 1776, on envoya du cap de Bonne-espérance à la  
 » ménagerie de M. le prince d'Orange, une femelle  
 » d'un de ces animaux, & de la même espèce que  
 » celui que j'avois décrit. On a profité de cette occasion  
 » pour en donner une figure plus exacte; on la voit dans  
 » la *planche XVIII*.

« Elle arriva en bonne santé; dès que j'en fus averti,  
 » j'allai lui rendre visite, & ce fut avec peine que je la

» vis attachée à un bloc par une grosse chaîne que la  
 » prenoit par le cou, & qui la gênoit beaucoup dans  
 » ses mouvemens ; je m'insinuai bientôt dans ses bonnes  
 » grâces par les bonbons que je lui donnai, & elle  
 » eut la complaisance de souffrir que je l'examinasse tout  
 » à mon aise.

» La plus grande partie de son corps étoit couverte  
 » de poils roussâtres par-tout à peu-près de la même  
 » longueur, excepté sur le dos où ils étoient un peu  
 » plus longs ; il n'y en avoit point sur le ventre où  
 » la peau paroissoit à nu ; mais quelques semaines après  
 » je fus fort surpris de voir cette même partie velue  
 » comme le reste du corps : j'ignore si elle avoit été  
 » couverte auparavant de poils qui étoient tombés, où  
 » s'ils y paroissoient pour la première fois. L'orang-  
 » outang que Tulpius a décrit, & qui étoit aussi une  
 » femelle, avoit de même le ventre dénué de poils ;  
 » sa face étoit plate, cependant un peu relevée vers le  
 » bas, mais beaucoup moins que dans le magot &  
 » les autres espèces de singes ; elle étoit nue & basanée,  
 » avec une tache autour de chaque œil, & une plus  
 » grande autour de la bouche, d'une couleur qui  
 » approchoit un peu de la couleur de chair ; elle avoit  
 » les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi  
 » les caractères distinctifs des orangs-outangs ; la partie  
 » inférieure de son nez étoit fort large & très-peu émi-  
 » nente ; ses narines étoient fort distantes de sa bouche,  
 » à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure ;  
 ses

» Ses yeux étoient environnés de paupières garnies  
 » de cils, & au-dessus il y avoit quelques poils, mais  
 » qui ne pouvoient pas passer pour des sourcils; ses  
 » oreilles étoient semblables à celles de l'homme; ses gras  
 » de jambes étoient fort peu visibles, on pourroit même  
 » dire qu'elle n'en avoit point; ses fesses étoient velues,  
 » & on ne remarquoit pas qu'il y eût des callosités.

» Quand elle étoit debout, sa longueur depuis la  
 » plante des pieds jusqu'au haut de la tête, n'étoit que  
 » de deux pieds & demi. Ses bras étoient fort longs;  
 » mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, ils  
 » avoient vingt-trois pouces; cependant quand l'animal  
 » se dressoit sur ses pieds, ils ne touchoient pas à terre  
 » comme ceux des deux gibbons décrits par M. de  
 » Buffon (e). Ses mains & ses pieds n'étoient point velus,  
 » leur couleur étoit noirâtre, & ils étoient aussi fort  
 » longs proportionnellement à son corps: depuis le poignet  
 » jusqu'au bout du plus long doigt, la longueur de sa  
 » main étoit de sept pouces, & celle de son pied de  
 » huit; le gros orteil n'avoit point d'ongle, pendant que  
 » le pouce & tous les autres doigts en avoient. L'on  
 » voit par cette description, qu'à la grandeur près,  
 » cette femelle étoit de la même espèce que l'animal  
 » que j'ai décrit ci-devant (f): elle étoit originaire de  
 » Borneo; on l'avoit envoyée de Batavia au cap de Bonne-

(e) Voyez le volume XIV de cet ouvrage, page 41, & les planches  
 II & III.

(f) Voyez le volume XV de cet ouvrage, page 74.

» espérance où elle a passé une année ; de-là elle est venue à  
 » la ménagerie de M. le prince d'Orange , où elle n'a pas  
 » vécu si long-temps ; elle est morte en janvier 1777.

» Elle n'avoit point l'air méchant , elle donnoit volontiers  
 » la main à ceux qui lui présentoient la leur ; elle  
 » mangeoit sans glotonnerie du pain , des carottes , des  
 » fruits , & même de la viande rôtie ; elle ne paroissoit pas  
 » aimer la viande crue ; elle prenoit la tasse qui contenoit  
 » boisson d'une seule main , la portoit à sa bouche , & elle  
 » la vidoit fort tranquillement. Tous ses mouvemens  
 » étoient assez lents , & elle témoignoit peu de vivacité ;  
 » elle paroissoit plutôt mélancolique : elle jouoit avec une  
 » couverture qui lui servoit de lit , & souvent elle s'occu-  
 » poit à la déchirer. Son attitude ordinaire étoit d'être  
 » assise avec ses cuisses & ses genoux élevés : quand elle  
 » marchoit , elle étoit presque dans la même posture , ses  
 » fesses étoient peu éloignées de la terre ; je ne l'ai point vue  
 » se tenir parfaitement debout sur ses pieds , excepté quand  
 » elle vouloit prendre quelque chose d'élevé , & même  
 » encore alors les jambes étoient toujours un peu pliées ,  
 » & elle étoit vacillante. Ce qui me confirme dans ce que  
 » j'en ai dit ci-devant , c'est que les animaux de cette  
 » espèce ne sont pas faits pour marcher debout comme  
 » l'homme , mais comme les autres quadrupèdes , quoique  
 » cette dernière allure doive être aussi assez fatigante  
 » pour eux à cause de la conformation de leurs mains :  
 » ils me paroissent principalement faits pour grimper sur  
 » les arbres ; aussi notre femelle grimpoit-elle volontiers

» Contre les barres de la fenêtre de sa chambre, aussi  
 » tout que le lui permettoit sa chaîne.

» M. Vosmaer qui l'a observée pendant tout le temps  
 » qu'elle a vécu dans la ménagerie de M. le prince  
 » d'Orange, en a publié une fort bonne description, d'où  
 » j'ai tiré les dimensions que j'en ai données, parce qu'elles  
 » étoient plus justes que celles que j'avois prises sur  
 » l'animal vivant & en mouvement ; il a été fort attentif à  
 » examiner de près ses actions, & ce qu'il en rapporte est  
 » très-intéressant. On aime à voir ou à lire le détail des  
 » actions d'un animal qui imite si bien les nôtres ; nous  
 » sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence  
 » supérieur à celui de toutes les autres brutes, quoique  
 » tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait soit  
 » une suite de la forme de son corps, & particulièrement  
 » de ses mains dont il se sert avec autant de facilité que  
 » nous. Si le chien avoit de pareilles mains, & qu'il pût se  
 » tenir debout sur ses pieds, il nous paroîtroit bien plus  
 » intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a été  
 » dans ce pays, M. Vosmaer n'a pas remarqué qu'elle  
 » ait eu des écoulemens périodiques : il en a donné, en  
 » deux planches, trois figures qui la représentent très-  
 » bien dans trois différentes attitudes.

» Dans le même temps que cet animal étoit ici, il y  
 » avoit à Paris une femelle gibbon, comme je l'ai appris  
 » par la lettre de M. d'Aubenton, qui me manda que son  
 » allée étoit à peu-près la même que celle que je viens  
 » de décrire ; elle couroit étant presque debout sur ses

» pieds, mais les jambes & les cuisses étoient un peu  
 » pliées, & quelquefois la main touchoit la terre pour  
 » soutenir le corps chancelant; elle étoit vacillante:  
 » lorsqu'étant debout elle s'arrêtoit, elle ne portoit que sur  
 » le talon & relevoit la plante du pied; elle ne restoit que  
 » peu de temps dans cette attitude qui paroissoit forcée.

» M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a  
 » envoyé le dessin d'un orang-outang dont le roi d'Asham  
 » pays situé à l'est du Bengale, avoit fait présent avec  
 » plusieurs autres curiosités, à M. Harwood président du  
 » conseil provincial de Dinagipal. Le frère de M. Harwood  
 » l'apporta au Cap, & le donna à M. Gordon, chez qui  
 » malheureusement il ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau  
 » il avoit été attaqué du scorbut, & en arrivant au cap de  
 » Bonne-espérance, il étoit si foible qu'il mourut au bout  
 » de vingt-quatre heures; ainsi M. Gordon n'a eu que le  
 » temps de le faire dessiner, & ne pouvant point me donner  
 » ses propres observations, il m'a communiqué ce que lui  
 » en avoit dit M. Harwood: voici ce qu'il en avoit appris.

» Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays  
 » dont il est originaire, étoit une femelle qui avoit régu-  
 » lièrement ses écoulemens périodiques, mais qui ces-  
 » sèrent dès qu'elle fut attaquée du scorbut; elle étoit  
 » d'un caractère fort doux; il n'y avoit que les singes  
 » qui lui déplaisoient, elle ne pouvoit pas les souffrir.  
 » Elle se tenoit toujours droite en marchant, elle pouvoit  
 » même courir très-vîte; quand elle marchoit sur une  
 » table, ou parmi de la porcelaine, elle étoit fort

attentive à ne rien casser ; lorsqu'elle grimpoit quelque  
 part, elle ne faisoit usage que de ses mains ; elle avoit  
 les genoux comme un homme. Elle pouvoit faire un  
 cri si aigu, que quand on étoit près d'elle, il falloit se  
 tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi ;  
 elle prononçoit souvent & plusieurs fois de suite les  
 syllabes *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière.  
 Quand elle entendoit quelque bruit approchant de celui-  
 là, elle commençoit d'abord aussi à crier ; si elle étoit  
 contente, on lui entendoit faire un grognement doux  
 qui partoit de la gorge. Lorsqu'elle étoit malade, elle  
 se plaignoit comme un enfant, & cherchoit à être  
 secourue. Elle se nourrissoit de végétaux & de lait ;  
 jamais elle n'avoit voulu toucher à un animal mort, ni  
 manger de la viande ; elle refusoit même de manger  
 sur une assiette où il y en avoit eu. Quand elle vouloit  
 boire, elle plongeoit ses doigts dans l'eau & les léchoit ;  
 elle se couvroit volontiers avec des morceaux de toile,  
 mais elle ne vouloit point souffrir d'habits. Dès qu'elle  
 entendoit prononcer son nom qui étoit *Jenny*, elle  
 venoit : elle étoit ordinairement assez mélancolique &  
 pensive. Quand elle vouloit faire ses nécessités, lorsqu'elle étoit sur le vaisseau, elle se tenoit à une  
 corde par les mains & les faisoit dans la mer.

La longueur de son corps étoit de deux pieds cinq  
 pouces & demi ; sa circonférence près de la poitrine,  
 étoit d'un pied deux pouces, & celle de la partie de son  
 corps la moins grosse, étoit de dix pouces & demi. Quand



Acc. No. 1607  
 22/11/07

» elle étoit en fanté, elle étoit mieux en chair, & elle  
 » avoit des gras de jambes. Le dessin que M. Gordon  
 » a eu la bonté de m'en envoyer, a été fait lorsqu'elle  
 » étoit malade, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte &  
 » d'une très-grande maigreur ainsi il ne peut servir qu'à  
 » donner une idée de la longueur & de la figure de sa  
 » face, qui me paroît être très-semblable à celle de la  
 » femelle que nous avons eue ici. Je vois aussi par  
 » l'échelle qui est ajoutée à ce dessin, que les dimen-  
 » sions des différentes parties sont à peu-près les mêmes;  
 » mais il y avoit cette différence entre ces deux orangs-  
 » outangs, c'est que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle  
 » au gros orteil ou au pouce des pieds, au lieu que  
 » celui d'Asham en avoit, comme M. Gordon me l'a  
 » mandé bien expressément; aussi a-t-il eu soin que cet  
 » ongle fût représenté dans le dessin. Cette diffé-  
 » rence indiqueroit-elle une diversité dans l'espèce, entre  
 » des animaux qui semblent d'ailleurs avoir tant de rapports  
 » entr'eux, par des caractères plus essentiels! »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses; je ne doute pas plus que lui, que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo & le jocko, & peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête & le pied, & peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo & le mandril. M. Vosmaer a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en

a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet orang-outang . . . . c'étoit une femelle : nous avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle étoit sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant, elle ne faisoit point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de singes ; elle étoit d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie ; on pouvoit sans crainte lui mettre la main dans la bouche : son air avoit quelque chose de triste . . . . Elle aimoit la compagnie sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux gens qui la soignoient journellement & qui lui faisoient du bien, qu'elle paroissoit affectionner davantage ; souvent lorsqu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre étant à la chaîne, comme au désespoir, poussant des cris lamentables, & déchirant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit attraper dès qu'elle se voyoit seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois du foin de sa litière, l'arrangeoit à son côté, & sembloit par toutes ses démonstrations l'inviter à s'asseoir auprès d'elle . . . .

« La marche ordinaire de cet animal étoit à quatre pieds comme les autres singes ; mais il pouvoit bien aussi marcher debout sur les pieds de derrière, &

» muni d'un bon bâton , il s'y tenoit appuyé souvent fort  
 » long-temps ; cependant il ne posoit jamais les pieds  
 » à plat , à la façon de l'homme , mais recourbés en  
 » dehors , de sorte qu'il se soutenoit sur les côtés exté-  
 » rieurs des pieds de derrière , les doigts retirés en  
 » dedans , ce qui dénotoit une attitude à grimper sur  
 » les arbres . . . . . Un matin nous le trouvâmes  
 » déchaîné . . . . . & nous le vîmes monter avec une  
 » merveilleuse agilité contre les poutres & les lattes  
 » obliques du toit ; on eut de la peine à le reprendre . . .  
 » Nous remarquâmes une force extraordinaire dans ses  
 » muscles ; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à  
 » le coucher sur le dos ; deux hommes vigoureux eurent  
 » chacun assez à faire à lui serrer les pieds , l'autre à  
 » lui tenir la tête , & le quatrième à lui repasser le collier  
 » par-dessus la tête & à le fermer mieux. Dans cet état de  
 » liberté , l'animal avoit entr'autres choses ôté le bouchon  
 » d'une bouteille contenant un reste de vin de Managa  
 » qu'il but jusqu'à la dernière goutte , & remit ensuite  
 » la bouteille à sa même place .

» Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui présentoit ;  
 » sa nourriture ordinaire étoit du pain , des racines , en  
 » particulier des carottes jaunes , toutes sortes de fruits ,  
 » sur-tout des fraises ; mais il paroissoit singulièrement  
 » friand de plantes aromatiques , comme du persil & de  
 » sa racine : il mangeoit aussi de la viande boullie ou  
 » rôtie , & du poisson. On ne le voyoit point chasser  
 » aux insectes dont les autres espèces de singes sont  
 » d'ailleurs

» d'ailleurs si avides . . . . . Je lui présentai un moineau  
 » vivant . . . . . il en goûta la chair & le rejeta, bien vite.  
 » Dans la ménagerie, & lorsqu'il étoit tant soit peu  
 » malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue,  
 » mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un  
 » œuf crud qu'il ouvrit des dents, & suçâ tout entier  
 » avec beaucoup d'appétit . . . . . Le rôti & le poisson  
 » étoient ses alimens favoris; on lui avoit appris à manger  
 » avec la cuiller & la fourchette. Quand on lui donnoit  
 » des fraises sur une assiette, c'étoit un plaisir de voir  
 » comme il les piquoit une par une, & les portoit à  
 » sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenoit de  
 » l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit l'eau;  
 » mais il buvoit très-volontiers toutes sortes de vins, &  
 » principalement le Malaga. Lui donnoit-on une bou-  
 » teille, il en tiroit le bouchon avec la main & buvoit  
 » très-bien dehors, de même que hors d'un verre à  
 » biere; & cela fait, il s'essuyoit les lèvres comme une  
 » personne . . . . . Après avoir mangé, si on lui donnoit  
 » un cure-dent, il s'en servoit au même usage que nous.  
 » Il tiroit fort adroitement du pain & autres choses hors des  
 » poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire, il cou-  
 » roit librement parmi l'équipage, jouoit avec les matelots,  
 » & alloit querir comme eux sa portion à la cuisine.  
 » A l'approche de la nuit, il alloit se coucher . . . . .  
 » Il ne dormoit pas volontiers dans sa loge, de peur,  
 » à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il vou-  
 » loit se coucher, il arrangeoit le foin de sa litière, le

» secouoit bien, en apportoit davantage pour former son  
 » chevet, se mettoit le plus souvent sur le côté, & se  
 » couvroit chaudement d'une couverture, étant fort fri-  
 » leux . . . . De temps en temps nous lui avons vu faire  
 » une chose qui nous surprit extrêmement la première  
 » fois que nous en fûmes témoins. Ayant préparé sa  
 » couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui  
 » étoit auprès de lui, l'étendit fort proprement sur le  
 » plancher, mit du foin au milieu en relevant les  
 » quatre coins du linge par-dessus, porta ce paquet avec  
 » beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller,  
 » tirant ensuite la couverture sur son corps . . . . . Une  
 » fois me voyant ouvrir à la clef & refermer ensuite le  
 » cadenas de sa chaîne, il saisit un petit morceau de  
 » bois . . . . . le fourra dans le trou de la serrure, le  
 » tournant & retournant en tout sens, & regardant si le  
 » cadenas ne s'ouvroit pas . . . . . On l'a vu essayer  
 » d'arracher des crampons avec un gros clou dont il se  
 » servoit comme d'un levier. Un jour lui ayant donné un  
 » petit chat, il le flaira par tout; mais le chat lui ayant  
 » égratigné le bras, il ne voulut plus le toucher . . . .  
 » Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher de son gîte; il  
 » l'effuyoit proprement avec un chiffon . . . . . Lorsqu'on  
 » alloit le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyoit  
 » avec un balai, & savoit déboucler les souliers avec  
 » autant d'adresse qu'un domestique auroit pu le faire:  
 » il dénouoit aussi fort bien les nœuds faits dans les  
 » cordes, quelque serrés qu'ils fussent, soit avec ses dents,

» soit avec ses ongles . . . . Ayant un verre ou un baquet  
 » dans une main, & un bâton dans l'autre, on avoit  
 » bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant & s'escri-  
 » mant continuellement du bâton pour le conserver.

» Jamais on ne l'entendoit pousser quelque cri, si ce n'est  
 » lorsqu'il se trouvoit seul, & pour lors c'étoit d'abord  
 » un son approchant de celui d'un jeune chien qui hurle;  
 » ensuite il devenoit très-rude & rauque, ce que je ne puis  
 » mieux comparer qu'au bruit que fait une grosse scie en  
 » passant à travers le bois. Nous avons déjà remarqué que  
 » cet animal avoit une force extraordinaire, mais elle  
 » étoit sur-tout apparente dans les pattes de devant ou  
 » mains dont il se servoit à tout . . . . pouvant lever &  
 » remuer de très-lourds fardeaux.

» Ses excréments, lorsqu'il se portoit bien, étoient en  
 » crottes ovales. Sa hauteur, mesuré debout, étoit de deux  
 » pieds & demi rhénaux . . . . Le ventre, sur-tout étant  
 » accroupi, étoit gros & gonflé . . . . les tetins des ma-  
 » melles étoient fort petits & tout près des aisselles; le  
 » nombril ressembloit beaucoup à celui d'une personne.

» Les pieds de devant ou bras avoient, depuis les  
 » aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, sept pouces;  
 » le doigt du milieu trois pouces & demi, le premier un  
 » peu plus court, le troisième un peu plus long, le qua-  
 » trième, ou petit doigt, beaucoup plus court, mais le  
 » pouce l'est encore bien davantage: tous les doigts ont  
 » trois articulations, le pouce n'en a que deux; ils sont  
 » tous garnis d'un ongle noir & rond.

» Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avoient  
 » vingt pouces, mais le fémur me parut à proportion  
 » beaucoup plus court que l'é tibia. Ses pieds posés à  
 » plat étoient, depuis le derrière du talon jusqu'au bout  
 » des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts  
 » des pieds sont plus courts que ceux des mains; celui  
 » du milieu est aussi un peu plus long que les autres;  
 » mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui  
 » de la main . . . . & ces doigts des pieds ont aussi des  
 » ongles noirs. Le pouce ou gros orteil qui n'a que  
 » deux articulations, est absolument dépourvu d'ongle  
 » dans quatre sujets de cette espèce Asiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant & de derrière  
 » est entièrement nu, sans poil, revêtu d'une peau assez  
 » douce, d'un noir fauve; mais après la mort de l'animal,  
 » & pendant sa maladie, cette peau étoit déjà devenue  
 » beaucoup plus blanche: les doigts des pieds de devant  
 » & de derrière étoient aussi sans poil.

» Les cuisses ne sont ni pelées, ni calleuses. . . . On  
 » ne pouvoit apercevoir ni fesses, ni mollets aux jambes,  
 » non plus que le moindre indice de queue.

» La tête est par devant toute recouverte d'une peau  
 » chauve, couleur de souris; le museau ou la bouche  
 » est un peu saillant, quoique pas tant qu'aux espèces de  
 » magots, mais l'animal pouvoit aussi beaucoup l'avancer  
 » & le retirer. L'ouverture de la bouche est fort large.  
 » Autour des yeux, sur les lèvres & sur le menton, la  
 » peau étoit un peu couleur de chair; les yeux sont d'un

» brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les paupières  
 » font garnies de petits cils . . . . . on voit aussi quelques  
 » poils au-dessus des yeux; ce que l'on ne peut pourtant  
 » pas bien nommer des fourcils. Le nez est très-épaté  
 » & large vers le bas; les dents de devant, à la mâchoire  
 » supérieure, font au nombre de quatre, suivies de chaque  
 » côté d'un intervalle après lequel . . . . . vient une dent  
 » mâchelière qui est plus longue . . . . . l'on compte  
 » encore trois dents molaires, dont la dernière est la plus  
 » grosse. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure;  
 » les dents font fort semblables à celles de l'homme . . .  
 » Le palais est de couleur noire; le dessous de la langue  
 » est couleur de chair . . . . . La langue est longue, arrondie  
 » par devant, lisse & douce; les oreilles font sans poil &  
 » de forme humaine, mais plus petites qu'elles ne font  
 » représentées par d'autres.

» A son arrivée, l'animal n'avoit point de poil, si ce  
 » n'est du noir à la partie postérieure du corps, sur les  
 » bras, les cuisses & les jambes . . . A l'approche de l'hiver,  
 » il acquit beaucoup plus de poil . . . . . Le dos, la poitrine  
 » & toutes les autres parties du corps étoient couvertes de  
 » poils châtain-clair . . . . . les plus longs poils du dos  
 » avoient trois pouces (g).

---

(g) Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. *Feuilles de Vosmaer*, Amsterdam, 1778.



## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU PITHÈQUE,

*Vol. XIV, in-4.°, page 84.*

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; & quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste & professeur au jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger, un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué; il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie, & à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, & j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères & ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant & sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvemens, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière, *planches II & IV*, & sur ses quatre pieds, *planche III*, dans laquelle il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines, sur la nature & les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de *Bougie*, du *Côte*, & de *Stora* dans l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui



de Seve del.

J<sup>no</sup> Mansard Sc

LE PITHEQUE VU DEBOUT.



De Juss. del.

LE PITHEQUE.

sculp. Tardieu Sc.



Baron

LE PITHEQUE VU DEBOUT.

10m



de Seve del.

LE PITHEQUE FEMÈLE.

Est. Goussier Sculp.

» la province de Constantine, du royaume d'Alger ; ils  
 » habitent particulièrement ces contrées , & je n'ai pas  
 » ouï dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu  
 » de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts  
 » de l'Atlas qui avoisinent la mer, & ils sont si com-  
 » muns à *Stora*, que les arbres des environs en sont  
 » quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes  
 » de pin, de glands doux, de figues d'Inde, de melons,  
 » de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins  
 » des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter  
 » ces animaux mal-faisans. Pendant qu'ils commettent leurs  
 » vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cîme des  
 » arbres & des rochers les plus élevés, pour faire senti-  
 » nelle ; & dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou  
 » qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri  
 » d'alerte, & aussitôt toute la troupe prend la fuite en  
 » emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

» Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur  
 » lorsqu'il est droit sur ses jambes ; il peut marcher  
 » debout pendant quelque temps, mais il se soutient  
 » avec difficulté dans cette attitude qui ne lui est pas  
 » naturelle. Sa face est presque nue, un peu allongée &  
 » ridée, ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a  
 » vingt-huit dents ; les canines sont courtes & à peu-près  
 » semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont  
 » peu de largeur ; ses yeux sont arrondis, roussâtres &  
 » d'une grande vivacité ; les fesses sont calleuses, &  
 » à la place de la queue, il y a un petit appendice de

» peau, long de cinq à six lignes. Les ongles sont aplatis  
 » comme dans l'homme, & il se sert de ses pieds & de  
 » ses mains avec beaucoup d'adresse, pour saisir les divers  
 » objets qui sont à sa portée : j'en ai vu qui dénouoient  
 » leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du  
 » pithèque varie du fauve au gris : dans tous ceux que  
 » j'ai observés, une partie de la poitrine & du ventre  
 » étoient recouverts d'une large tache noirâtre ; la verge  
 » est grêle & pendante dans le mâle ; les testicules ont  
 » peu de volume.

» Quoique ces animaux soient très-lubriques, & qu'ils  
 » s'accouplent fréquemment dans l'état de domesticité,  
 » comme j'ai eu occasion de l'observer, il n'y a cepen-  
 » dant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans  
 » cet état de servitude, même en Barbarie où l'on en  
 » élève beaucoup dans les maisons des Français. Lorsqu'ils  
 » s'accouplent, le mâle monte sur la femelle qui est à  
 » quatre pieds ; il lui appuie ceux de derrière sur les  
 » jambes, & il l'excite au plaisir en lui chatouillant les  
 » côtés avec les mains ; elle est sujette à un léger écou-  
 » lement périodique, & je me suis aperçu que ses parties  
 » naturelles augmentoient alors sensiblement de volume.

» Dans l'état sauvage, elle ne produit ordinairement  
 » qu'un seul petit : presque aussitôt qu'il est né, il monte  
 » sur le dos de la mère, lui embrasse étroitement le cou  
 » avec les bras, & elle le transporte ainsi d'un lieu dans  
 » un autre ; souvent il se cramponne à ses mamelles,  
 » & s'y tient fortement attaché.

» Celui de tous les finges avec lequel le pithèque a le  
 » plus de rapports est le magot, dont il diffère cepen-  
 » dant par des caractères si tranchés, qu'il paroît bien  
 » former une espèce distincte. Le magot est plus grand,  
 » ses testicules sont très-volumineux; ceux du pithèque,  
 » au contraire, sont fort petits. Les dents canines su-  
 » périeures du magot sont alongées comme les crocs  
 » des chiens; celles du pithèque sont courtes & à peu-  
 » près semblables à celles de l'homme. Le pithèque a  
 » des mœurs plus douces, plus sociales que le magot:  
 » celui-ci conserve toujours dans l'état de domesticité,  
 » un caractère méchant & même féroce; le pithèque,  
 » au contraire, s'apprivoise facilement & devient fami-  
 » lier. Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rarement,  
 » quelque mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est  
 » naturellement craintif, & il fait distinguer avec une  
 » adresse étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se  
 » rappelle les mauvais traitemens, & lorsqu'on lui en a  
 » souvent fait essuyer, il faut du temps & des soins  
 » assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En re-  
 » vanche, il reconnoît ceux qui lui font du bien; il les  
 » caresse, les appelle, les flatte par des cris & par des  
 » gestes très-expressifs; il leur donne même des signes  
 » d'attachement & de fidélité; il les suit comme un  
 » chien, sans jamais les abandonner. La frayeur se peint  
 » sur le visage du pithèque; j'ai souvent vu ces animaux  
 » changer sensiblement de couleur lorsqu'ils étoient saisis  
 » d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs desirs,

» leur ennui même par des accens différens & faciles à  
 » distinguer. Ils sont très-mal-propres & lâchent leurs  
 » ordures par-tout où ils se trouvent ; ils se plaisent à  
 » mal faire & brisent tout ce qui se rencontre sous leur  
 » main , sans qu'on puisse les en corriger, quelque châ-  
 » timent qu'on leur inflige. Les Arabes mangent la chair  
 » du pithèque , & la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines , les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles , & même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison ; c'est un mâle , mais qui ne paroît point avoir , comme les autres singes , aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds , & ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds , le corps un peu en avant , & les genoux un peu pliés. En général , il se balance en marchant ; il est très-vif & presque toujours en mouvement ; son plus grand plaisir est de sauter , grimper & s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul , car alors il fait entendre un cri plaintif ; il aime la compagnie , & lorsqu'il est en gaité , il le marque par un grand nombre de culbutes & de petits sauts. Au reste , il est d'un naturel fort doux & ressemble par-là aux orangs-outangs ; malgré sa grande vivacité , il mord très-rarement & toujours foiblement.

Cet individu , dont nous donnons ici la figure , avoit

au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur (a), & lorsqu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de six pouces en dix mois, & avoit dans le même temps pris en proportion plus de grosseur & d'épaisseur de corps; son poil avoit bruni, sur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée & aplatie au sommet; le front est assez court & couvert de poils, presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés & l'iris d'un jaune

(a) Principales dimensions du Pithèque.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1.	9.	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.....	"	6.	6.
Circonférence du museau prise au-dessus des narines.	"	5.	"
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....	"	2.	1.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	"	8.
Circonférence prise derrière les jambes de devant.	1.	1.	"
Circonférence devant les jambes de derrière.....	"	11.	6.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.....	"	5.	4.
Circonférence du poignet.....	"	3.	5.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	"	4.	1.
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon.....	"	5.	8.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	"	5.	10.

rougeâtre ; l'os frontal au-dessus de l'orbite des yeux est faillant, & l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils ; il a des cils aux deux paupières ; son nez est aplati & forme gouttière entre les deux narines qui sont posées obliquement & s'inclinent en dedans : toute la face est de couleur de chair pâle , avec des poils noirâtres très clair-semés , mais en plus grand nombre autour de la bouche & sur le menton , au-dessous duquel des poils encore nombreux & d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents , & deux alvéoles vides , d'où il en étoit tombé deux autres : l'oreille est grande , ronde & large en bas , mince , sans rebord & presque sans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur , sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre , tant à sa racine qu'à son extrémité , & d'un jaune doré dans son milieu ; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête & sur tout le dessus du corps & des membres. Le ventre & la face intérieure des cuisses & des jambes sont d'un blanc sale , & les poils y sont plus courts & moins touffus ; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure & du ventre est d'un beau bleu ; la peau du dessous des mains & des pieds est douce , brunâtre & sans poils ; les ongles sont arrondis & presque noirs ; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple , & n'a que six lignes de longueur.





Del. de

LE PETIT CYNOCÉPHALE,

Mag. Th. Rousselet sculp.

## DU PETIT CYNOCÉPHALE.

J'AI dit, *volume XIV, page 85*, que le singe que nous avons appelé magot, étoit le cynocéphale des anciens, & je crois mon opinion bien fondée; mais il y a deux espèces de cynocéphale, l'une plus grande qui est en effet le magot, & l'autre plus petite que nous donnons ici, *planche VI*, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, & cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin qui s'exprime dans les termes suivans: « Je donne ici, dit-il, » la figure, *planche XX, figure 1*, d'un petit cynocéphale » qui n'a point de queue; il s'apprivoise plus aisément, & est aussi plus spirituel & plus gai que les autres » cynocéphales ». En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin, avec celle que nous donnons ici, *planche VI*, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler petit magot; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, & qu'il est couvert d'un poil roux, & plus doux que le magot; & c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur & par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette

dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, & que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient (a). C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

---

(a) Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.





LE BABOUIN DES BOIS.

Est. Harvard Seml

## LE BABOUIN DES BOIS.

M. PENNANT a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever (a). Ce babouin a le museau très-long & semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire & un peu luisante; les pieds & les mains sont unis & noirs comme la face, mais les ongles sont blancs: le poil de ce babouin est très-long & agréablement mélangé de noir & de brun. L'individu décrit par M. Pennant, n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, & le dessus en étoit très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, & que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever (b).

Le premier de ces trois babouins que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avoit la face noire, le museau alongé & des poils longs & bruns au-dessus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

(a) M. Pennant, Histoire des quadrupèdes, volume I, page 176.

(b) M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

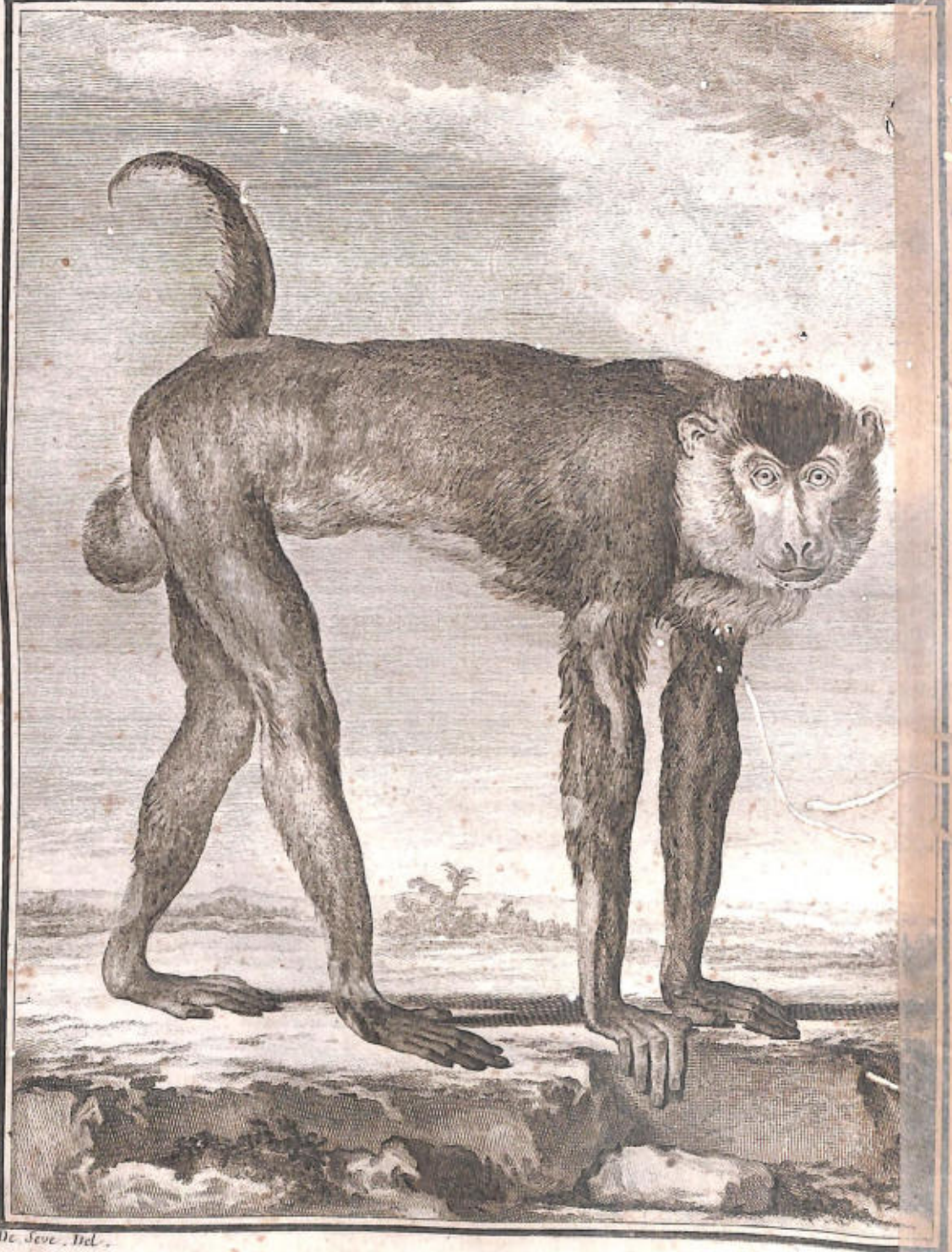
Il avoit deux pieds de hauteur ; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille , & parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé ; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine , d'un cendré obscur sur le corps & sur les jambes , & mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avoit la face bleuâtre , de longs poils au-dessus des yeux , & une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissoit la poitrine étoit cendré ; mêlé de noir & de jaunâtre : il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois , qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule & même espèce.





De Seve. Del.

Motte. Sculp.

LE BABOUIN À LONGUES JAMBES.

## LE BABOUIN A LONGUES JAMBES (a).

CE babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, & même qu'aucune guenon ; il a la face incarnate, le front noir & avancé en forme de bourlet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras & les cuisses ; blanchâtre sur la poitrine & sur le ventre ; très-long & très-touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges & rouges ; il a la queue très-courte, très-relevée, & presqu'entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces & ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine ; les ongles des pouces sont ronds & plats ; ceux des autres doigts sont convexes & plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, & particulièrement de scarabées, de fourmis & de mouches qu'il fait avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on

(a) *Simia platypygos*. M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 87, planche V.

Brown baboon. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 177, planche XX, fig. 2.

lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Herrmann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivans un mâle & une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui étoit de quatre pouces dans le mâle, & d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine & paroïsoit se plaire à être caressée: elle aimoit beaucoup les enfans, mais elle paroïsoit haïr les femmes.

Nous donnons ici (*planche VIII*) la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, & qui n'en diffère que par la queue qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée & enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; & comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, & que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, & étoit absolument de la même espèce que celui-ci.





Deve del.

LE CHORAS.

m. C. Chah

## LE CHORAS (a).

CE grand & gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, & particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de sa tête, & par la couleur de sa peau sur le nez qui forme une bande d'un rouge très-vif, & sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites & nues; son museau est très-alongé & son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandril, sont d'un violet clair & très-ridées; l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres & très-

(a) Le choras. *Schreber, hist. nat. des quadrup. pag. 92.*

Papire. *Gessner, quadrup. 560.*

Simia mormon. *Alströmer, act. Holm. 1766, vol. 27, page 138.*

Grand babouin. 76. *Pennant, hist. des quadrup. vol. I, page 173.*

Montegar. *Transact. philosoph. n.° 290.*

*Bradley, Natur. 117, tab. XV, fig. 1.*

Tufided-ape. *Pennant, vol. I, page 174, planche XVI.*

longs; la tête, les bras & les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune & de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs; les mains & les pieds sont noirs & les ongles plats; la queue dont le poil est fort touffu & assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées, & d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici (*planche IX*) la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu & fait dessiner vivant; il avoit trois pieds un pouce de hauteur: son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, & il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face & les parties de la génération; il avoit le nez, les naseaux & la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir & surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues & de couleur brune; il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandril. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale & jaunâtre, mais longs & bien fournis; ces poils hérissés se couchoient & diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, & les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le sommet de la tête;

Y formoient une houppes, & s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé, & sur le ventre il étoit d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents & qu'il avaloit avec la coque; il les ferroit dans ses abajoues qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite & refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin & l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave & moins mal-propre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on monroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments (b), & qui même se lavoit souvent le visage

---

(b) Alströmer, à l'endroit déjà cité.

& les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, étoit d'une très-grande force, car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'asséyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant & en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gessner, car la figure que ce naturaliste en a donnée, est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant, & on ne l'a regardée comme défectueuse, que parce qu'on la rapportoit à notre papion (*Vol. XIV, page 133, planche XIII*), dont il diffère principalement par les sillons & les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.



## LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN (a).

CE babouin a le museau très-longé, très-épais, & semblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils gris très clair-semés, & la plupart fort courts; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs & touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très clair-semés. Les oreilles sont pointues & cachées dans le poil; la tête est couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert-

(a) Dog-faced baboon. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. page 179, planche XXI.*

Le tartarin. *Belon, portraits 102.*

*Simia Aegyptiaca, caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis.* *Hasselquist, iter 189.*

*Simia hamadryas S. caudulâ cinereâ, auribus comosis, unguibus acutiusculis, natibus calvis.* *Linn. syst.*

*Cercopithecus cynocephalus, parte anteriori corporis longis pilis obstâ, naso violaceo nudo.* Le magot ou le tartarin. *Briffon, quadrup. 152. Edw. fig. ined.*

Le babouin gris. *Schreber, 100. tab. x.*

*Cynocephalus.* *Gessner, quadrup. page 859.*

*Jouff, quadrup. tab. LIX, fig. 3.* d'après *Gessner.*

Singe masqué de Guinée. *Ridinger, sing. tab. III.* Marmot qui a la tête d'un lion. *Idem, tab. VIII.*

jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, & y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives sont très-grandes, sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles de dessus ont un pouce & demi de longueur, & avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros & couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, & très-long sur le devant & au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes & roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, & communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras & les jambes forts, épais & couverts d'un poil touffu. Les mains & les pieds sont noirâtres & presque nus; tous les ongles sont arrondis & plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, & qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que

M. Edwards

M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomptable & si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort & vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente & très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, & l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il faisoit un pot d'étain qui étoit à sa portée, & le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, & en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, & se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits; ils aiment aussi les insectes & particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, & quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs & des gémissemens accompagnés de larmes.



## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU LOWANDO.

NOUS donnons ici (*planche X*) une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il lui étoit venu de Moco dans le golfe Persique.

« Ce singe mâle, m'écrivit M. Edwards, que j'ai dessiné  
 » vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel...  
 » Pendant que je faisois sa figure, un jeune homme &  
 » une jeune femme vinrent le voir : il parut desirer très-  
 » fort de s'approcher de la femme ; il la tiroit fortement  
 » par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui ;  
 » mais le jeune homme l'ayant écarté & chassé, il fit très-  
 » mauvaise mine, & pour se venger il lui jeta de toutes  
 » ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il  
 » n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du lowando dont nous avons parlé *volume XIV, page 169*. J'ai dit que quoique l'ouanderou & le lowando nous parussent être d'une seule & même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes & constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns & noirs, avec une large chevelure & une grande barbe blanche :



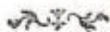
*See del.*

*Risson Sculp.*

SINGE DE MOCO.

au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps & celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou & le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil & de couleur de chair, jusqu'au bas où elle est noire aussi bien que le nez; il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de fourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus & serrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords sont blancs & accompagnent la face. Les pieds & les mains sont noirs, les ongles un peu longs & en gouttières; la queue est d'une médiocre longueur & bien couverte de poils; les cuisses & les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps & les bras jusqu'au poignet sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, & le dessus du dos est d'un poil brun, ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, & je ne la donne que faute de plus amples observations: peut-être M. Edwards qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complete de ce même animal qu'il a dessiné vivant.



## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. MARCELLUS BLESS m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *ofwanderou* ou *vanderou*, des singes blancs qui ont une longue barbe; il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays, & en même temps, eussent bien soutenu la fatigue du voyage: ainsi l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a vu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, & qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'appivoisent avec peine, & qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds & demi.





De la Sive del.

Par L. de Lillan.

LA GUENON À LONG NEZ.



Deless del

J. Guilleme sculp

LA GUENON À LONG NEZ, Vue par le dos.

## LA GUENON A LONG NEZ.

CETTE guenon ou singe à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, & n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, & qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal; ce trait est un nez large proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, & sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées & ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, & la cloison qui les sépare est mince; & comme le nez est très-alongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu & de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet & sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court & d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre & de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court, les yeux sont assez grands & assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande & garnie de

fortes dents canines & de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros & couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos & sur les flancs, orangé sur la poitrine, & d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses & les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du col & sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, & qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses; sa queue est très-longue & garnie, en dessus & en dessous, de poils fauves assez courts; ses mains & ses pieds nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts & d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, & les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au cabinet du Roi; c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire:

	Pieds. Ponces. Lignes.
Longueur du corps du museau à l'anus.....	1. 11. 9.
Longueur du bout du museau à l'occiput.....	" 5. 3.
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil.....	" 2. 9.
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille..	" 2. "
Longueur de la queue.....	2. 1. 9.

DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

55

Pieds, Pouces, Lignes.

Longueur de l'avant-bras.....	"	5.	6.
Longueur du coude au poignet.....	"	8.	10.
Longueur du poignet au bout des doigts.....	"	6.	5.
Longueur de la jambe du genou au talon.....	"	10.	2.
Longueur du talon au bout des doigts.....	"	8.	3.
Longueur des ongles du pied.....	"	"	7.
Longueur des ongles de la main.....	"	"	6.



## LE MACAQUE A QUEUE COURTE.

NOUS ne donnons cette dénomination à l'animal représenté (*planche XIII*) que faute d'un nom propre, & parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large & plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; & comme ce macaque & le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre de babouins qui ont la queue courte, & celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui étoit femelle; est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie & jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, & des callosités sur les fesses qui sont d'un rouge très-vif, aussi-bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, &c. mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant & en bon état de santé; car

étant



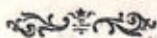
Delors del.

Gravé par L. de la Roche.

LE MACAQUE À QUEUE COURTE.

étant tombé malade, elle disparut entièrement, & après sa mort ( le 7 février 1778 ) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien; il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes, & lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur; son nez étoit aplati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde & couleur de chair en dedans où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente pour la forme & la position de celle qui se trouve aux oreilles du macaque de notre *volume XIV*. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure & du cou, étoient dénués de poils. Le dessus de la tête & du corps étoit jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras & des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, & la face interne d'un gris cendré clair. Les pieds & les mains étoient d'un brun noirâtre en dessous, & couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, & les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune; elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, & sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au cabinet du Roi.



## LE PATAS A QUEUE COURTE.

Nous avons donné (*Volume XIV, planche ~~XXV~~ & XXVI*) les figures de deux patas, l'un à bandeau noir & l'autre à bandeau blanc ; nous donnons ici (*planche XIV*) la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mis dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc, que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce ; voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix à onze lignes à son origine & de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, & il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas, représenté *planche XXVI*. Le



De Sève Del.

LE PATAS À QUEUE COURTE.

J. Mansard Sc.

corps est couvert sur le dos d'un poil gris-cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête & vers les reins le fauve domine, & il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac & de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses & des jambes est d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds & les mains sont couverts de poils d'un gris-cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente & devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas des *planches XXV & XXVI.*



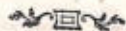
## LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ (a).

CETTE guenon a en effet le museau très-long, très-délié, & couvert d'une peau nue & rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine & la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine & le ventre où elle est d'un cendré-clair: la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis; son naturel est fort doux. M. Pennant qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de babouin à museau de chien; mais indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, & sur-tout par la longueur de sa queue.

---

(a) M. Pennant, *histoire naturelle des quadrupèdes*, volume I, page 187, planche XYIII.





LA GUENON À MUSEAU ALLONGÉ.



Desevo, Del.

LA GUENON COURONNÉE.

L. Le Grand, Sculp.

## LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici (*planche XVI*) la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouk, & encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article, *volume XIV, page 224*, & donné les figures, *planches XXIX & XXX*. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appeloient le *linge couronné*, à cause du toupet en hériffon qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoiqu'interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en le regardant de face. Cet animal étoit mâle, & une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hériffés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de deux pouces à deux pouces & demi, sont bruns à la racine, & d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front, & remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, & forme comme un vide au milieu; & en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du ~~coupe~~ entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue & sillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure est noirâtre, & l'extrémité des mâchoires est garnie de petit poils noirs clair-semés; le nez est large & aplati comme dans le malbrouk & dans le bonnet chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, & l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns & grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues & d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas & forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun-musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps & des bras ressemble pour la couleur à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses & les jambes sont d'un jaune plus foncé & mêlé de brun; le dessous du corps & le dedans des bras & des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains & les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils rares & noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, & n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, & ne sert point à l'animal pour s'attacher; lorsqu'il la porte en l'air, elle

flotte par ondulation. Cette guenon avoit des abajoues & des callosités sur les iesses; ces callosités étoient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du fomet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.....	"	11.	"
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle..	1.	3.	"
Longueur de la tête.....	"	3.	3.
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux....	"	1.	3.
Largeur des yeux.....	"	1.	6.
Distance entre les yeux.....	"	"	4.
Largeur des narines.....	"	"	5.
Longueur de l'oreille.....	"	1.	5.
Largeur de l'oreille.....	"	1.	1.
Hauteur du train de devant.....	"	7.	8.
Hauteur du train de derrière.....	"	8.	"
Longueur du coude au poignet.....	"	3.	11.
Longueur du poignet au bout des ongles.....	"	2.	5.
Longueur du jarret au talon.....	"	4.	8.
Longueur des plus grands ongles.....	"	"	2.
Largeur de la main.....	"	"	10.
Longueur de la main.....	"	2.	3.

	Pieds, Ponces, Lignes.
Longueur du taon au bout du Joigt.....	" 3. 9.
Longueur du pied.....	" 3. 11.
Largeur du pied.....	" 1. "
Longueur de la queue.....	1. 2. "
Son épaisseur à l'origine du tronçon.....	" " 9.

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.





De Jove del

J. B. LeBlanc sculp.

LA GUENON A CAMAIL.

## LA GUENON A CAMAIL (a).

LE sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules & la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras & les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant & d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige & qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés; il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, & principalement par les abajoues & par sa queue qui n'est point prenante; aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* & de *Guinée*, où les Nègres lui donnent le nom de roi des singes, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, & à cause de son camail qui représente une sorte de

(a) Full-bottom. *M. Pennant, histoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page 197, planche XXIV.*  
Supplément. Tome VII.

diadème; ils estiment fort sa fourrure dont ils se font des ornemens, & qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite (a). Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, & elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur & le peu de grosseur de sa queue, & sur-tout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, & qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête & sur les jambes, bai-foncé sur le dos, & d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps & la face intérieure des jambes & des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

---

(b) Bay-monkey. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 198.*



## LE BLANC-NEZ (a).

NOUS croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que  
 » la guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez*,  
 » est la même que celle qu'il a appelée *moustac*; & il se  
 » fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à  
 » la Côte-d'or des singes que les Hollandois nomment  
 » *blanc-nez*, pareil que c'est la seule partie de leur corps  
 » qui soit de cette couleur; & il ajoute qu'ils sont puans  
 » & farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes  
 » que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci  
 » aient la moustache & non le nez blanc; mais il y en a  
 » une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste  
 » titre le même nom que je lui donne. Son nez est effec-  
 » tivement couvert d'un poil court, d'un blanc très-  
 » éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau

(a) Le blanc-nez. M. Schreber, *hist. nat. des quadrup.* page 126,  
 planche XIX, B.

White-nose monkey. M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* page 190.

» noir, ce qui rend faillante cette partie, & fait qu'elle  
 » frappe d'abord plus que toute autre.

» J'ai actuellement chez moi une guenon de cette  
 » espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a  
 » envoyée de Surinam, où elle avoit été apportée des  
 » côtes de Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus,  
 » car elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le  
 » plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrême-  
 » ment familier avec tout le monde, & on ne se lasse  
 » point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué  
 » de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien;  
 » s'il mord c'est en badinant, & de façon que la main la  
 » plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant  
 » il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou  
 » qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il  
 » médite de faire; alors il se met en colère, mais sa  
 » colère dure peu, & il ne garde point de rancune. Il  
 » marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner  
 » quelque chose qu'il ne connoît pas; alors il s'en approche  
 » en marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne  
 » que c'est le même dont parle Barbot (b), quand il dit  
 » qu'il y a en Guinée des singes qui ont la poitrine  
 » blanche, la barbe pointue de la même couleur, une  
 » tache blanche sur le bout du nez, & une raie noire  
 » autour du front. Il en apporta un de Bontri qui fut

---

(b) Histoire générale des voyages, tome IV, page 239, édition de Paris; & page 330, tome V, édition de Hollande.

» estimé vingt<sup>o</sup> louis d'or, & je n'en suis pas surpris ;  
 » sûrement je ne donnerois pas le mien pour ce prix.  
 » La description de Barbot lui convient fort, à l'exception  
 » de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris-clair  
 » moucheté.

» La race de ces guenons doit être nombreuse aux  
 » côtes de Guinée; au moins en voit-on beaucoup aux  
 » établissemens que les Hollandois y ont; mais quoique  
 » souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe,  
 » ils n'ont pas pu y réussir. La mienne est peut-être la  
 » seule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat,  
 » & jusqu'à présent elle ne paroît pas en être affectée.

» Cet animal est d'une légèreté étonnante, & tous ses  
 » mouvemens sont si prestes, qu'il semble voler plutôt  
 » que sauter. Quand il est tranquille, son attitude favorite  
 » est de reposer & soutenir sa tête sur un de ses pieds de  
 » derrière, & alors on le diroit occupé de quelque  
 » profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose  
 » de bon à manger, avant que de le goûter, il le roule  
 » avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

» Le blanc-nez a des abajoues & des callosités sur les  
 » fesses; la longueur de son corps & de sa tête pris  
 » ensemble, est d'environ treize pouces, & celle de sa  
 » queue de vingt. La couleur de la partie supérieure de  
 » son corps & de sa queue, est un agréable mélange

» d'un vert couleur d'olive & de noir, mais où cependant  
 » le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la  
 » partie extérieure des cuisses & des jambes, où plus elle  
 » approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds  
 » sont sans poil & tout-à-fait noirs, de même que les  
 » ongles qui sont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine & le ventre sont  
 » d'un beau blanc, qui s'étend en pointe, presque au  
 » dessous des oreilles. Le dessous de la queue & la  
 » partie interne des jambes & des bras sont d'un gris  
 » noirâtre. Le front, le tour des yeux & des lèbres, des  
 » joues, en un mot toute la face est noire, à l'exception  
 » de la moitié inférieure du nez, remarquable par une  
 » tache blanche presque triangulaire qui en occupe toute  
 » la largeur, & qui se termine au-dessus de la lèvre en  
 » une espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle sont  
 » posées les narines un peu obliquement. Les oreilles,  
 » sont sans poils & noirâtres; il en part une raie aussi  
 » noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure  
 » de la tête, dont le poil est tant soit peu plus long que  
 » celui qui couvre le dos & forme une sorte d'aigrette.  
 » Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de  
 » l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au-  
 » dessous des oreilles & un peu plus loin, au milieu des  
 » poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez  
 » & les yeux sont un peu enfoncés, ce qui fait paroître  
 » le museau allongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est  
 » aussi fort plat dans toute sa longueur, sur-tout dans

» cette partie qui est blanche. Il n'y a point de poils  
» autour des yeux, ni sur une partie des joues, ceux qui  
» couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux  
» sont bien fendus, la prunelle en est fort grande, & elle  
» est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le  
» blanc reste caché sous les paupières. Les poils du  
» menton sont plus longs que ceux des autres parties, &  
» forment une barbe qui est sur-tout visible quand l'animal  
» a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à  
» l'avoir mouillée, & il a soin de l'essuyer, dès qu'il a  
» bu, contre quelque corps sec. Je ne saurois dire si les  
» femelles de cette espèce sont sujettes aux écoulemens  
» périodiques; je n'en ai pu apercevoir aucune marque  
» dans celle que j'ai. »



## LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

IL y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, & laisser le nom de moustac à celle dont j'ai donné la figure, *volume XIV.*

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, & qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, & celle de M. Allamand étoit femelle; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici (*planche XVIII*) la figure de cette guenon mâle, dont voici la description d'après sa dépouille conservée au cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui est tout blanc, est remarquable par sa forme & sa couleur; il est large sans être aplati, & proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent



*W. Wood del.*

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

*1794 Mansard sc.*

ou arrondi en-dessus, mais au contraire étoit aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête; les bras & la poitrine sont aussi de couleur noirâtre: ce poil, tant du corps que des jambes & du dessus du corps, est long de treize lignes, & frisé ou crépu à peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de faillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, & son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, & les inférieures sont d'un brun rougeâtre: il y a du noir sur le nez & au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre; & sur les tempes, l'occiput & le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre & dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, & onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière & qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds & les mains sont sans poil & de couleur brune tirant sur le noir: les pouces, sur-tout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes & guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune, car la verge étoit fort petite & cachée au fond du fourreau qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre, & d'ailleurs les esticules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal & la femelle décrite par M. Allamand, sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; & ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes & appartenant au mâle comme à la femelle.





de Seve del.

LE MONA.

## L E M O N A.

CET animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur & la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvemens & dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur, & ce sont-là les caractères par lesquels il diffère de la *mone* ; mais au reste il a comme elle des abajoues, & des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez est plat & large, les yeux sont enfoncés & l'iris en est orangé ; la bouche & les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres & jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates & noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu & en forme de croissant. Le sommet de la tête & le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns & jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras & des jambes sont noires,

& cette couleur tranche avec celle des faces internes qui font blanches, ainsi que tout le dessous du corps & du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, & garnie de poils courts & noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds & les mains font tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines & deux mâchelières de chaque côté: les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle est même craintive & semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits & des racines.

C'est le même animal auquel Linneus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* (a), & encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* (b); mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

(a) M. Schreber, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 115, planche XV.*

(b) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I, page 186.*





De Ponce del

sculp. Tardieu Jr

LE ROLOWAY OU LA PALATINE.

## LE ROLOWAY OU LA PALATINE (a).

« LA guenon qui est représentée dans la *planche XIII (b)*,  
 » dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle  
 » est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur  
 » Bergmeyer dont la maison est connue, non-seulement  
 » de tous les habitans de cette grande ville, mais encore  
 » de tous les étrangers qui y arrivent; & cela, parce qu'on  
 » voit toujours chez lui plusieurs animaux rares qu'il fait  
 » venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette  
 » guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le  
 » nom de *roloway* que j'ai cru devoir lui conserver. C'est  
 » un fort joli animal, doux & caressant pour son maître;  
 » mais il se défie de ceux qu'il ne connoît pas, & il se  
 » met en posture de défense quand ils veulent s'en appro-  
 » cher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-  
 » dessus de la tête, est d'environ un pied & demi. Le  
 » poil qui couvre son dos est d'un brun très-foncé &  
 » presque noir; celui qui est sur les flancs, les cuisses,  
 » les jambes & la tête, est terminé par une pointe blan-  
 » châtre, ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Les poils  
 » qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des

(a) La Palatine. *M. Schreber*, vol. I, page 124, planche XXV.  
 Palatine monkey. *M. Pennant*, vol. I, page 185.

(b) Voyez le volume XV de cet ouvrage, édition de Hollande.

» fesses & la partie intérieure des bras & des cuisses, sont  
» blancs ; mais on assure que cette couleur ne leur est  
» pas naturelle, & qu'en Guinée ils sont d'une belle  
» couleur orangée qui se perd en Europe & se change  
» en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la  
» qualité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée  
» à Amsterdam, elle conservoit encore quelques restes  
» de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu.  
» Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quel-  
» ques mois, dont la partie interne des cuisses est entière-  
» ment jaune : si elle reste en vie, nous saurons avec plus  
» de certitude ce qu'il faut penser de ce changement de  
» couleur.

» Ces guenons ont la face noire & de forme presque  
» triangulaire ; leurs yeux sont assez grands & bien fendus ;  
» leurs oreilles sont sans poil & peu éminentes. Un  
» cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la  
» tête ; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi  
» recouvert d'une raie de longs poils blancs qui s'étend  
» jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de  
» la même couleur, longue de trois ou quatre pouces,  
» qui se termine en deux pointes, & qui contraste singu-  
» lièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans  
» une situation où cette barbe repose sur la poitrine, &  
» se confond avec ses poils, on la prendroit pour la  
» continuation de ceux qui forment le collier ; & alors  
» ces animaux vus à une certaine distance, paroissent avoir  
» autour du cou une *palatine* semblable à celles que les

» James portent en hiver, & même je leur en ai d'abord  
 » donné le nom qui se trouve encore seul sur la planche qui  
 » a été gravée, & dans la table des articles de ce volume,  
 » qui a été imprimée avant que je fusse celui qu'elles  
 » portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur,  
 » celle de leur corps, & les poils qui la recouvrent m'ont  
 » paru plus longs & plus touffus que dans la plupart des  
 » autres espèces. Leurs fesses sont nues & calleuses.  
 » J'ignore si elles sont sujettes aux écoulemens pério-  
 » diques.

» Jonston a donné dans la *planche LXI* de son Histoire  
 » des quadrupèdes, la figure d'un singe qu'il a nommé  
 » *cercopithecus meerkatz*, qui paroît avoir quelque rapport  
 » à notre roloway. Je croirois même que c'est le même  
 » animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en  
 » donne n'étoit pas une mauvaise copie d'une figure plus  
 » mauvaise encore du guariba, publiée par Marcgrave. »



## LA GUENON A FACE POURPRE (a).

CETTE guenon est remarquable par sa face & ses mains qui sont d'un violet pourpre, & par une grande barbe blanche & triangulaire, courte & pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir; la queue est très-longue & se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'isle de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois où elle se nourrit de fruits & de bourgeons; lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée & familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, & cette variété de guenons blanches est assez rare.

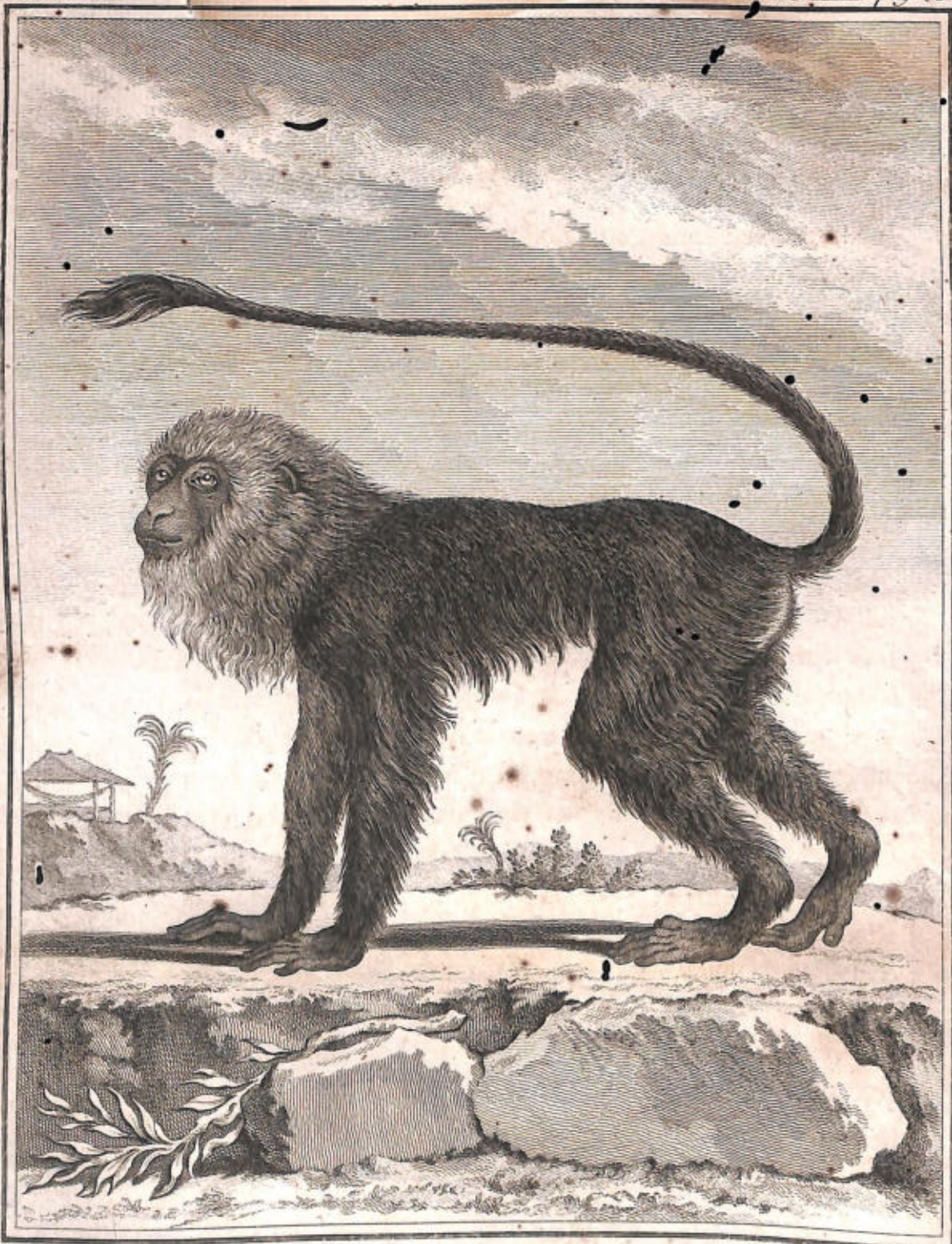
(a) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup.* vol. I, page 184, pl. XXI.





LA GUENON À FACE POURPRE.

veuve Leblin Sc.



*De Sme delin.*

LA GUENON À CRINIÈRE.

*M. R. 1792. Paris. Sculp.*

## LA GUENON A CRINIÈRE.

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, & qui a une crinière autour du cou & un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le duc de Bouillon, & elle paroïssoit non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la figure (*planche XXII*) dessinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle & il étoit assez privé; il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue & toute noire; tout le poil du corps & des jambes est de cette même couleur, & quoique long & luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris-brun autour de la face, & une barbe d'un gris-clair: cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, & dans son milieu elle est composée de poils noirs; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, & passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun-foncé; le nez plat & les narines larges & écartées comme celles

de l'ouanderou dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche & de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court & noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, & longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'affied cette guenon. Les pieds & les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates & arrondies à leurs extrémités, & cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso, il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, & qui vont par nombreuses compagnies.



## LA GUENON NÈGRE (a).

CETTE guenon a été ainsi nommée à cause d'une forte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, & représente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large & aplati; les narines sont longues & évasées; la bouche grande & les lèvres épaisses; les oreilles larges & sans rebord saillant; le menton & les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair sur les cuisses & sur les jambes, clair-semé & jaunâtre sur la poitrine & sur le ventre. Les ongles sont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui sont ronds & aplatis. La queue est aussi longue que le corps, & le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes

(a) Le singe-nègre. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. vol. I, page 131, planche XXII. B.*

*Simiolus ceylonicus. Seba I, tab. XLVIII, fig. 3.*

*Klein. Quadrup. page 88.*

Middle-sized black monkey. *Edwards, glan. 3, page 221, tab. CCCXI.*

Negro monkey. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. vol. I, page 191.*

de l'ouanderou dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche & de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court & noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, & longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds & les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates & arrondies à leurs extrémités, & cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso, il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, & qui vont par nombreuses compagnies.



## LA GUENON NÈGRE (a).

CETTE guenon a été ainsi nommée à cause d'une forte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, & représente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large & aplati; les narines sont longues & évasées; la bouche grande & les lèvres épaisses; les oreilles larges & sans rebord saillant; le menton & les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair sur les cuisses & sur les jambes, clair-foncé & jaunâtre sur la poitrine & sur le ventre. Les ongles sont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui sont ronds & aplatis. La queue est aussi longue que le corps, & le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes

(a) Le singe-nègre. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. vol. I, page 131, planche XXII. B.*

*Simiolus ceylonicus. Seba I, tab. XLVIII, fig. 3.*

*Klein. Quadrup. page 88.*

*Middle-sized black monkey. Edwards, glan. 3, page 221, tab. CCCXI.*

*Negro monkey. M. Pennant, hist. nat. des quadrup. vol. I, page 191.*

celles de l'ancien continent, car elle n'est guère plus grosse qu'un fagouin, & n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards & d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards, étoit très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, & aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.



## FŒTUS DE GUENON.

NOUS avons cru devoir donner ici (*planche XXIV*) la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, & que nous avons fait dessiner, pourqu'on puisse en comparer la forme avec celle des fœtus humains que nous avons fait représenter dans le *volume III, planches VI & VII*. Nous eussions bien désiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.





Desfosses sculp.

veuve Turciau sculp.

FŒTUS DE GUENON.



De Sme del.

L'ALOUATTE.

C. Barre sculp.



de Sève. del.

le Villain. sculp.

LE HURLEUR.

## SAPAJOU,

## ADDITION À L'ARTICLE DE L'ALOUATTE.

L'ON trouvera ici (*planche XXV*) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouatte*, & qu'on nomme à Cayenne *ginge rouge* : on le désigne aussi assez communément ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *ginge hurleur*. L'alouatte diffère de l'ouarine par la couleur, & par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage, & nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guyanne, & nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouatte ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, & très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces & demi de longueur, & peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves & clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, & il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires; les supérieures sont plus grosses & plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; & entre les

incisives & les canines supérieures, de même qu'entre les canines & les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête & du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes & les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, & les cuisses & les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; & le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans & le dessous des pieds & des mains est une peau nue, & le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, & ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, & nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé,

brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, & cette couleur domine sur la barbe, sur la tête & sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un brun roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces & demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, & n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher & s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci: au reste, cette queue dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, & la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, & ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve & dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés & presque continuels qu'on entend de fort loin, & qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos & prend entre ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste & morne, & ne font point ces gentillesse qu'on nomme communément des *fingeries*; ils portent ordinairement la tête basse & ne se remuent qu'avec lenteur & nonchalance, us s'accrochent très-souvent *avec les dents* à leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur & influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler: on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, & ce cri qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement & pendant long-temps l'air qu'ils rendent ensuite peu à peu, & ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme

extérieure au talon d'un soulier de femme; cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais & sinueux, se rétrécissant & s'ouvrant en manière d'une bourse à cheveux : c'est à l'entrée & à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu & nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit.

« Les alouattes habitent les forêts humides qui sont près  
 » des eaux ou des marais. On en trouve communément  
 » dans les îlets boisés des grandes savannes noyées, &  
 » jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guyanne.  
 » Ils vont en petit nombre, souvent par couples & quel-  
 » quefois seuls. Le cri ou plutôt le râlement effroyable  
 » qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la  
 » terreur; il semble que les forêts retentissent des hurlemens  
 » de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinai-  
 » rement le matin & le soir qu'ils font ce bruit; ils le  
 » répètent aussi dans le cours de la journée, & quelquefois  
 » pendant la nuit. Ce râlement est si fort & si varié, que  
 » l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs de ces  
 » animaux, & l'on est surpris de n'en trouver que deux  
 » ou trois, & quelquefois de n'en voir qu'un seul.  
 » L'alouatte vit rarement long-temps en captivité. Le

» mâle est plus gros que la femelle; celle-ci porte son  
» petit sur son dos.

» Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux; il  
» faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever,  
» & tant qu'il leur reste un peu de vie, & quelquefois  
» même après leur mort, ils demeurent accrochés aux  
» branches par les pieds & la queue. Souvent le ~~chasseur~~  
» s'impatiente de perdre son temps & ses munitions pour  
» un aussi mauvais gibier; car, malgré le témoignage de  
» quelques voyageurs, la chair n'en est pas ~~bonne~~<sup>bonne</sup>; elle  
» est presque toujours d'une ~~durée~~<sup>durée</sup> excessive, aussi est-  
» elle exclue de toutes les tables: c'est uniquement le  
» besoin & la privation des autres mets, qui en font manger  
» aux habitans peu aisés & aux voyageurs. »

J'ai dit, *volume XV, page 13*, que j'ignorois si les  
femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique,  
& que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les  
babouins & les guenons à fesses nues qui fussent sujettes  
à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien  
fondée, car M. Sonini de Mannoncourt dit s'être assuré  
qu'aucune femelle dans les grands & les petits sapajous  
& dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement.  
Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous & les  
sagouins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent  
sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement, &  
que lorsque l'on tue la mère, le petit tombant avec elle,  
se laisse prendre; c'est même, selon lui, le ~~seul~~<sup>seul</sup> moyen d'en  
avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouatte, l'ouarine, le coaita, &c. ont une physionomie triste & mélancolique, & que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de desir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, & particulièrement dans les singes, m'écrivit au sujet de l'alouatte dans les termes suivans (a).

« J'ai trouvé dans le quinzième volume de votre excellent ouvrage sur l'histoire naturelle, la description d'un os hyoïde, page 81, n° 1444, qui appartient à l'alouatte, & de près de huit pouces de circonférence, &c.

« Mon ardeur pour disséquer cet animal fut d'autant plus animée, que vous me paroissiez beaucoup desirer de connoître la conformation singulière de cette partie (b).

« M. Vicq d'Azir eut la bonté de me faire voir deux os pareils, lorsque j'étois à Paris en 1777; le plus grand de ces os avoit un peu plus de huit pouces de circonférence..... & je le dessinai avec empressement.... Je vis bien que la caisse osseuse, quoique très-mince, étoit la base de la langue; j'y distinguai même les articulations qui avoient servi aux cornes de cet os; mais je ne

---

(a) Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 novembre 1778.

(b) Volume XV, page 82.

» comprenois rien de sa situation, ni de sa connexion  
 » avec les parties voisines.....

» Curieux de connoître un animal si extraordinaire, je  
 » fis des recherches pour le trouver, mais personne,  
 » même dans toute la Hollande, ne possédoit ce singe,  
 » quoique nous soyons très à portée de l'avoir de Surinam  
 » & de nos autres colonies de la Guyanne, où il se trouve  
 » en très-grand nombre; cependant je le trouvai à la fin,  
 » au mois d'octobre de cette année 1778, à Amsterdam,  
 » chez M. le docteur Clökner, naturaliste célèbre d'ou  
 » vous connoîtrez le mérite par les additions que M. le  
 » professeur Allmand a ajoutées à l'édition Hollandoise  
 » de votre ouvrage.

» Retourné en Frise à ma campagne, je me mis en  
 » devoir de satisfaire ma curiosité en disséquant l'organe  
 » de la voix de cet animal singulier..... & je vais,  
 » Monsieur, vous faire part de mes observations à ce  
 » sujet, en vous envoyant la copie de mes dessins ana-  
 » tomiques, afin de vous donner avec plus de précision,  
 » une idée de la structure de cette partie intéressante.

» L'animal avoit depuis l'occiput jusqu'à l'origine  
 » de la queue, quinze pouces de longueur, & douze  
 » pouces depuis la mâchoire inférieure, vers l'os pubis.  
 » La queue étoit longue de vingt-deux pouces, y compris  
 » la partie prenante qui l'étoit de dix.

» Largeur de la tête depuis l'occiput jusqu'à l'ex-	Pieds, Pouces, Lignes,
» trémité du museau.....	» 4. 6.
» Largeur de la mâchoire inférieure.....	» 2. #

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Longueur de l'os du bras.....	"	6.	3"
» Longueur du cubitus.....	"	5.	6.
» Longueur de la paume de la main.....	"	1.	6.
» Longueur des doigts.....	"	2.	3.
» Longueur des cuisses.....	"	6.	"
» Longueur des jambes.....	"	6.	"
» Longueur de la plante du pied.....	"	3.	6.
» Longueur des orteils.....	"	1.	6.

» La couleur du poil & la forme de toutes les parties du corps & des membres, étoient comme vous les avez décrites dans votre *XV.<sup>e</sup> volume.*

» Les dents incisives sont très-peu, ainsi que les canines, & le museau est assez court.

» Les quatre premières figures (*c*) représentent l'organe de cet alouatte; la cinquième, l'os hyoïde dont M. Vicq d'Azyr m'a fait présent.

» La première & la seconde donnent les glandes & les muscles du cou, la tête étant couchée sur la table.

» Toutes ces parties sont de grandeur naturelle.

» Dans la troisième & la quatrième figure on voit l'organe de la voix en profil, & détaché du cou. J'ai donné, autant que je l'ai pu, les mêmes caractères aux parties analogues, afin d'éviter la confusion.

» *Figure 1.<sup>re</sup>* A, B, C est la base de l'os de la langue, couverte par les muscles miilohyoïdiens qui ne paroissent presque pas à cause de leur délicatesse & de la

---

(c) Voyez la planche *XXVII.*

» transparence qu'ils avoient acquise dans l'esprit-de-vin  
 » dans lequel l'animal avoit été conservé.

» I, G, H, les deux branches de la mâchoire inférieure  
 » couverte par les massétères, S & R.

» D, le cartilage thyroïdien ; E, le cricoïdien ; F, la  
 » trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glandes submaxillaires très  
 » considérables, & unies par-devant en K.

» O, P, M & O 4, les sterno-mastoïdiens.

» R, Q, les muscles peaussiers ou *latissimi colli*, mis  
 » de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens : NO, les sterno-hyoïdiens.

» *Figure 2*, A, B, C, D, E, F, G, I, N, O, Q, R,  
 » comme dans la première figure.

» S T, thyrio-hyoïdien, dont l'insertion est dans  
 » l'échancrure de la base de l'os hyoïdien B,  $\Theta$ ,  $\Omega$ , *fig. 5*.

» T O, le sterno-thyroïdien, dont l'autre partie monte  
 » de W en V. L'intervalle entre B, C, D, dépend de ce

» que la tête fut relevée en haut sur la table. Dès que  
 » la tête forme un angle droit avec le cou, l'éminence

» du cartilage thyroïdien s'applique à l'échancrure de la  
 » base de l'os hyoïde, comme on le verra dans la

» 3.<sup>me</sup> figure.

» *Figure 3*, A, B, C, D, E, F, G, comme dans les  
 » précédentes.

» B,  $\Omega$ , échancrure latérale de l'os hyoïde.

»  $\Omega$ ,  $\Gamma$ , corne de cet os.

»  $\Gamma$ ,  $\Delta$ , partie cartilagineuse de la corne.

D, p, k, m,

- » D, p, k, m, cartilage thyroïdien.
- » a, B, stylo-hyoïdien.
- » B, Ω, u, b, buffo-glosse.
- » Γ, Ω, u, cérato-glosse.
- » Δ, f, u, e, stylo-glosse; G e, b, d, génio-glosse;
- » b, c, d, génio-hyoïde.
- » g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.
- » i, n, glande thyroïdienne unie en n avec celle de  
 » l'autre côté.
- » K, l, m, crico-thyroïdien.
- » O, œsophage.
- » y, x, langue dont le bord est ondoyé par les dents  
 » qui y ont imprimé leurs vestiges.
- » q, r, l'épiglotte : r le petit cartilage entre cette partie  
 » & la pointe de l'aryténoïdien f, t.
- » *Figure 4*, A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p, K. K, E.  
 » Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans la *figure 3*. On y voit  
 » le cartilage thyroïdien & cricoïdien plus clairement, &  
 » l'articulation en K; aussi tout l'os de la langue avec sa  
 » corne Δ, & celle du cartilage thyroïdien p, entoure  
 » avec la corne, du côté opposé, presque tout l'œso-  
 » phage : il y manque encore les bouts que j'avois mal-  
 » heureusement coupés, ne m'attendant pas à des extré-  
 » mités si longues.
- » *Figure 5*. Celle-ci représente la base de l'os hyoïde  
 que m'a donné M. Vicq d'Azyr, placé comme dans les  
 » *figures 1 & 2*.
- » A, B, C, la partie antérieure.

» B, C, l'échancrure antérieure qui reçoit sur ses bords  
 » les muscles sterno-hyoïdiens.

»  $\Omega$  &  $\Psi$ , les cavités qui ont reçu les têtes des  
 » cordes de l'os hyoïde.

$\Omega$ ,  $\Xi$ ,  $\Psi$ ,  $\Phi$ , la base de l'os qui reçoit les muscles  
 » & l'attache de la langue.

»  $\Omega$ ,  $\Theta$ , B,  $\Psi$ ,  $\Pi$ , c, les échancrures latérales.

» B & C, deux pointes osseuses entre lesquelles est  
 » la véritable base  $\Omega$   $\Phi$   $\Psi$  : il y a une grande ouverture  
 » dans laquelle l'air poussé des veumons tombe, après  
 » avoir passé la fente de la glotte.

» La voix formée par la fente de la glotte, entre  
 » donc dans la caisse osseuse augmentée par la partie  
 » membraneuse qui se trouve entre le cartilage thyroïdien  
 » & cet os b, c, d, *figure 1.<sup>e</sup>*; après quoi elle retourne  
 » par une ouverture très-considérable qui est sous la  
 » racine de l'épiglotte, dans le creux formé par l'épiglotte  
 » & les cartilages arythénoïdiens au-dessus de la fente.  
 » Cette même voix passe en troisième lieu par l'ouver-  
 » ture q, r, s, *figure 3*, dans le fond de la bouche.  
 » L'organe forme donc une espèce de flûte dont les chaf-  
 » feurs se servent pour rappeler les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que la base de l'os hyoïde  
 » étoit aussi creusée, mais beaucoup moins; la poche  
 » membraneuse, au contraire, est très-considérable dans  
 » ces animaux, & forme un boursofflement au cou quand  
 » ils crient. La racine de l'épiglotte est perforée dans

» ceux-ci comme dans le pithèque. Dans les orangs-  
 » outangs l'os hyoïde est semblable au nôtre ; ils ont  
 » cependant deux poches membraneuses d'une grandeur  
 » considérable qui descendent quelquefois sur l'os de la  
 » poitrine, sur les os du bras, jusque vers le dos au-  
 » dessus des omoplates ; chaque poche a alors son orifice  
 » distinct au-dessus de la fente de la glotte. La modulation  
 » de la voix est donc impossible dans ces animaux.

» Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire, c'est l'or-  
 » gane de la voix dans le renne, qui est en tout con-  
 » forme à celui des babouins, comme je l'ai déjà indiqué  
 » dans mes observations sur le renne, *volume XV* de votre  
 » Histoire Naturelle, édition de Hollande, page 53.

» Comme l'alouatte que j'ai disséqué avoit déjà changé  
 » ses dents, il paroît avoit acquis sa grandeur naturelle ;  
 » mais en comparant le grand os du cabinet du Roi, &  
 » celui qui est dans le cabinet de M. Vicq d'Azyr, dont  
 » l'orifice est simple & sans les éminences pointues B, C,  
 » *fig. 5*, il paroît qu'il y a deux espèces d'alouattes, &  
 » que la seconde est très-probablement près de deux fois  
 » plus grande que celle dont nous venons de donner la  
 » description : la grandeur de la caisse osseuse semble  
 » autoriser cette conjecture. Le corps sera donc de deux  
 » pieds & demi, ce qui fait pour un tel animal déjà une  
 » taille gigantesque, sur-tout lorsqu'il se tient debout sur  
 » ses deux jambes postérieures, longues aussi de deux  
 » pieds & demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste ;

car il y a des alouattes & des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout; & il est à desirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix & de l'ouïe, & sur la conformation de plusieurs autres parties intérieures de différens animaux.



## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU COAITA.

M. VOSMAER dit, *page 5* de la description qu'il a ~~fait~~ de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connus que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne par-tout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de ~~singes~~, mais je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, & marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme ; & ce n'est que pour distinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques ; savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous & les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, & les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaer, qui ait pris la peine de bien représenter le coaita, » *volume XV, planche 1.* Cependant en le comparant » avec la figure qu'il en donne, l'on s'apercevra bientôt » qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop » faillante, & que le dessinateur a trop alongé le mu- » seau. » La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève la dessiné; qu'il est le plus habile

dessinateur que nous ayons dans ce genre, & qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature ; ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop faillante, ni le museau trop allongé : en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *qouatto*, dont M. Vosmaer donne la description, étoit un animal plus ~~gros~~, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre *coaita*, par ces mêmes caractères dont M. Vosmaer reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaer dit, ~~nagoro~~ de la même description, que l'exquima de Marcgrave que M. Linneus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon, que le » *diana* n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons » vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaer, mais que je doute très-fort que le *diana* de Linneus, soit l'exquima de Marcgrave ; & j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des *sapajous* & des *coaita*, qui n'ait la queue prenante ; en sorte que si le *diana* n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du *coaita* par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des *guenons*, & non pas de celui des *sapajous*. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaer, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son *coaita* étoit aussi gras

que le nôtre étoit maigre, & que M. Vosmaer lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, & le plus grand après l'ouarine & l'alouatte. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, &c. il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue dé garnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, & ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, &c. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, & il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste & mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher: lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, & ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, & se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, & descendent à terre pour les mordre, mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, & leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne & préférable à celles de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins & le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles & blancs. Ils sont aussi très-déliçats & supportent difficilement les fatigues du voyage, & encore moins le froid de nos climats; c'est probablement par cette raison & par sa longue domesticité, que le coaita, dont nous avons donné la description & la figure, étoit maigre & avoit le visage alongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouattes ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé & qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens

chiens que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent en branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entr'eux. Ils vivent & se nourrissent comme les alouattes ou grands sapajous rouges; ils s'appriivoient aisément, mais ils sont toujours mornes & tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (a).

---

(a) Note communiquée par M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne.



## A D D I T I O N

## À L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

ON trouve dans une description de M. Vosmaer, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de ~~notre~~ sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, &c.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire & la description, *volume XV, page 37, planche IV.* Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaer, que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; & j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins; ainsi cette propriété n'est pas singulière comme le dit M. Vosmaer, & je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur & siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres & les Créoles nomment improprement *makaque*; & enfin, que les Hollandois de Surinam, & même les naturels de la Guyanne nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits & les plus plaisans. Ils varient pour la couleur & la taille, & il est assez difficile de déterminer si ces

différences constituent des espèces vraiment distinctes ; on en peut dire autant des fais. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce ; l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande , & qui ont sur la tête , près des oreilles , un long bouquet de poils , ce qui leur a fait donner à Cayenne , la dénomination de *makaques cornus* , & dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

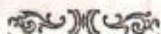
La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouatte , mais moins bonne que celle des coaitas ; ils ont aussi des vers dans l'estomac & dans les intestins , mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort & monotone , qu'ils répètent souvent ; ils crient lorsqu'ils sont en colère , & secoient très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes , *pi* , *ca* , *rou*.

Ils vivent de fruits & de gros insectes dans l'état de liberté , mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés ; ils boivent du vin , de l'eau-de-vie , &c. Ils recherchent soigneusement les araignées dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains , la face & le corps avec leur urine. Ils sont mal-propres , lascifs & indécens ; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent , ils brisent , bouleversent & déchirent tout. Ils se servent de leur queue pour s'accrocher & saisir , mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guyanne *mikou* ,

M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq espèces, » & qu'ils sont très-communs à Cayenne ; que de tous » les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime » le mieux garder dans les maisons ; qu'on en voit fré- » quemment dans les grands bois, sur-tout le long des » rivières ; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de » plus de trente, & qu'ils sont farouches dans les bois, » & très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque » aussi qu'ils sont naturellement curieux ; on peut les » garder sans les contraindre ni les attacher. Ils vont » par-tout & reviennent d'eux-mêmes ; mais il est vrai » qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes » les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a » qui suivent leur maître par-tout. Les Indiens qui sont » très-froids & très-indifférens sur toutes choses, » aiment néanmoins ces petits animaux ; ils arrêtent sou- » vent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles » singulières, & sauter de branches en branches ; ils sont » doux & badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a » au moins cinq espèces dans la Guyanne, qui ne » paroissent différer que par des variétés assez légères ; » cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu » de temps ils parcourent une forêt sur la cime des » arbres ; ils vont constamment dormir sur certaines » espèces de palmier, ou sur les combrouses, espèce de » roseau très-gros. On en mange la chair à Cayenne. »





De Sme delin.

M. R. van der Tardien sculp.

LE SAJOU NÈGRE.

## LE SAJOU NÈGRE.

Aux différens sapajous de moyenne & de petite taille dont nous avons donné la description & les figures sous les noms de sajou brun, *volume XV*, (*planche IV*); sajou gris (*planche V*); faï (*planche VIII*); faï à gorge blanche, (*planche IX*), & faï miri (*planche X*), nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre dont nous donnons ici la figure (*planche XXVIII*), & qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.



## LE SAJOU CORNU (a).

CET animal dont nous donnons ici la figure (*planche XXIX*) est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, & qui ont seize lignes de longueur, & sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, & son museau épais & couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, & la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs & finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun & de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou & le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue: le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur le bras, depuis l'épaule jusqu'au coude,

(a) *Simia fatuellus*. *Linn. syst.* 42.

Horned monkey. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup.* page 206.

Le sapajou cornu. *M. Brisson, quadrup.* 138.

Le sapajou cornu. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup.* page 145.



De Sze del

G. Baron. Sculpsit

LE SAJOU CORNU.

ainsi que sous le cou & sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues & des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent & forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes & dénuées de poil; celui du dessus des pieds & des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, & tous les ongles sont courbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sajou brun dont nous avons donné la figure, *volume XV, planche IV*, est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête: ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds & la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras & le dessous du corps.



## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

QUELQUES observateurs qui ont demeuré à Cayenne ; nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés saïmiri, vivent en troupes nombreuses, & que quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin ; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiri ne sont pas aussi délicats que les tamarins ; on en connoît qui ont vécu quelques années en France, & qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelque variété dans la couleur du poil sur différens individus ; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.





L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

Goussier del.

Goussier sc.

## SAGOUINS.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

NOUS donnons ici (*planche xxx*) la figure d'un faki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du faki représenté dans la *planche XII* de notre quinzième volume, & qui n'en diffère que par les couleurs & leur distribution, ayant la face plus blanche & plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée faki, & c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés de la face » blancs, le poil noir, long d'environ quatre pouces; la » queue touffue comme celle du renard, longue d'environ » un pied & demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est » assez rare & se tient dans les broussailles. Ces animaux » vont en troupes de sept à huit & jusqu'à douze. Ils se » nourrissent de goyaves, & de mouches à miel dont ils » détruisent les ruches, & mangent aussi de toutes les » graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit » que la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, & vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette espèce.

## LE SAGOIN,

VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NOIR.

NOUS donnons ici (*planche XXXI*) la figure d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du faki, & que l'on appelle à Cayenne, *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du faki dont nous avons donné la description & la figure, *volume XV, page 88 & planche XII*, par quelques caractères, & particulièrement par la distribution & la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne dans le même pays le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du Roi dans cette colonie; il étoit adulte, & selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au faki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps & les jambes de devant, & par sa longue queue touffue.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue.....	"	10.	5.
Longueur du tronçon de la queue.....	"	11.	3.
Et avec le poil.....	"	12.	6.



LE SAGOIN VULGAIREMENT APPELE SINGE DE NUIT.

La tête est petite, & la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps & les jambes, parce que ces poils qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres fakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison & la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre & les faces intérieures des jambes de derrière & de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes & du corps. Sa queue qui est grosse & fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière & de devant sont brunâtres, & couverts de poils noirs.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des poils qui couvrent la tête.....	"	1.	6.
Longueur des poils qui sont sur le dos & sur les côtés.	"	3.	"
Longueur des poils du ventre.....	"	1.	3.
Longueur des poils de la queue.....	"	2.	3.



## LE TAMARIN NÈGRE.

NOUS donnons ici (*planche XXXII*) la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, & qui ne diffère en effet du tamarin de notre *planche XIII*, *volume XV*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, & parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule & même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, & dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme; & qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne sont ordinairement qu'un petit que la mère porte sur le dos; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, & ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, & néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, & mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils



De Juss

Chevillet

LE TAMARIN NÈGRE.

mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites & fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules & sur la tête des personnes qu'ils connoissent, & qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, & ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.



## AUTRES QUADRUMANES

ADDITION À L'ARTICLE DES MAKIS.

## LE GRAND MONGOUS.

NOUS avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat; ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure (*planche XXXIII*), étoit au moins d'un tiers plus grand, & cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles: ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressembloient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris, lui donnoient le nom de *maki cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue qui étoit beaucoup moins touffu & plus laineux, & par la forme de la queue qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous de la *planche XXVI*, *volume XIII*, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus



Desair del.

L. Le Grand Sc.

LE GRAND MONGOUS.

clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes & séparées.

---

## LE MOCCOCO.

LES moccocos ou makis moccocos sont plus jolis & plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers, & paroissent plus sensibles: ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux & même careffans; & quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, & ils étendent les bras en regardant cet astre; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières, car ils se tournent vis-à-vis le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Mannoncourt, pendant long-temps à Cayenne, où il avoit été apporté par un vaisseau venant des Moluques: ce qui me détermina à en faire l'emplette, ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il étoit sur la dunette du vaisseau, & je le vis pendant une heure, toujours étendant les bras vers le soleil, & l'on m'assura qu'ils avoient tous cette même habitude dans les Indes orientales.

Il me paroît que cette habitude observée par M. de Mannoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne, se tenoit toujours assis très-près du feu, & étendoit les bras pour les chauffer de plus près ; ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.





De Sève del.

LE PETIT MAKI GRIS.

C. de la Haye sculp.

## LE PETIT MAKI GRIS.

CE joli petit animal (*planche XXXIV*) a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds & les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat & doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux & laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du moccoco, tant par la forme extérieure que par ses attitudes & la légèreté de ses mouvemens; cependant le moccoco paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil qui a un duvet gris-de-fouris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, & quatre sous le ventre: tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en-bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre & de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite...	"	10.	3.
Suivant la courbure du corps.....	1.	2.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.....	"	2.	5.

La tête est fort large au front & fort pointue au museau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit &

ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds & faillans.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les oreilles ont de hauteur.....	"	"	9.
Largeur.....	"	"	7.

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges & comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas & arrondies au bout; elles sont couvertes & bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, & les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.....	"	1.	4.
Les doigts en sont minces & alongés; les deux du milieu qui sont les plus grands ont.....	"	1.	"
Les deux autres qui sont les plus courts n'ont que.....	"	"	4.
Le pouce a.....	"	"	5 $\frac{1}{2}$ .
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts.....	"	2.	8.
Le second doigt externe, qui est le plus grand a.....	"	"	9.
Le pouce qui est large & plat a.....	"	"	8.

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince & crochu; les autres ont l'ongle plat & alongé: les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur; elle est également grosse & couverte d'un poil laineux & de la même couleur que le corps: les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.



de Leve del.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Et de Goussier Sculp.

## AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

JE crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris ; un autre maki (*planche XXXV*) que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, & qui ne diffère du premier que par la teinte & la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux & laineux, mais plus touffu & en flocons conglomérés, ce qui fait paroître son corps large & gros. La tête est large, assez petite & courte; il n'a pas le museau aussi alongé que le vari, le mongous & le moccoco. Les yeux sont très-gros, & les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le moccoco, *volume XIII, planche XXII*. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, & de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les

nafeaux & une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds font couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts & les ongles font noirs; le pouce des pieds de derrière est grand & assez gros, avec un ongle large, mince & plat: ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune & d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils font bruns dans leur longueur, & fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, font d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras & des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuiffes & une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras & des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.





De Jussé del.

LE LORIS DE BENGALE.

Gravé par J. B. LeClerc.



TÊTE ET DENT DU LORIS DE BENGALE.

## LE LORIS DE BENGALE.

Nous donnons ici (*planche XXXVI*) sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné l'histoire, la description & la figure (*volume XV*). Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaer en a donnée (*planche VI*) sous le nom de *pareffeux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On » peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, » si je dis que la longueur depuis le sommet de la » tête jusqu'à l'anüs, est de treize pouces. La figure » qu'on en donne ici, & qui est très-exacte, montre » quelle est la conformation de tout le corps. Il a la » tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un » peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales & » droites, mais presque entièrement cachées sous le poil » laineux, & en dedans aussi velues. Les yeux sont placés » sur le devant du front, immédiatement au-dessus du » nez & tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement » orbiculaires & fort gros à proportion du corps; leur » couleur est le brun obscur. La prunelle étoit fort petite » de jour, quand on éveilloit l'animal, mais elle grossissoit par degrés à un point considérable. Lorsqu'il » s'éveilloit le soir, & qu'on apportoit la chandelle, on

» voyoit également cette prunelle s'étendre & occuper  
 » à peu-près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit,  
 » aplati en devant & ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant du museau  
 » quatre dents incisives étroites & plates, suivies des  
 » deux côtés d'une plus grande, & enfin deux grosses  
 » dents canines. Après la dent canine viennent de chaque  
 » côté encore deux dents rondes & pointues, faisant  
 » ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que  
 » j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté  
 » deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a  
 » au devant, dans le milieu, que deux petites dents  
 » écartées; un peu plus loin, deux petites dents canines,  
 » une de chaque côté; encore deux dents plus petites  
 » & deux ou trois mâchelières, ce qui fait en tout huit  
 » dents, sans compter les mâchelières. La langue est  
 » passablement épaisse & longue, arrondie au devant  
 » & rude.

» Le poil est assez long, fin & laineux, mais rude au  
 » toucher. Sa couleur est en général le gris ou cendré  
 » jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs & aux  
 » jambes. Autour des yeux & des oreilles, la couleur est  
 » aussi un peu plus foncée, & depuis la tête tout le long  
 » du dos règne une raie brune.

» Cet animal a une apparence de queue d'environ  
 » deux ou trois lignes de longueur.

» Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq;  
 » le pouce est plus gros que les autres doigts dont

» celui du milieu est le plus long; les ongles sont comme  
 » ceux de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière sont conformés de  
 » même, à l'exception que dans ceux-ci, l'ongle du  
 » doigt antérieur est fort long, & se termine en pointe  
 » aiguë. Les doigts me paroissent tous avoir trois arti-  
 » culations; ils sont tant soit peu velus en dessus, mais  
 » sans poil en dessous, & garnis d'une forte pellicule brune.  
 » La longueur des pieds de devant est d'environ six  
 » pouces, & celle des pieds de derrière, d'environ huit  
 » pouces. Il m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaer, il me paroît que cet animal qu'il nomme mal-à-propos le paresseux de Bengale, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, & que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de paresseux, ni les confondre avec l'unau & l'aï qui portent ce nom de paresseux, & qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaer qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, *page 7*, « M. de Buffon  
 » nie que l'animal qu'on nomme proprement paresseux,  
 » se trouve dans l'ancien monde, en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement paresseux; j'ai seulement dit que l'unau & l'aï qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de paresseux, ne se trouvent en effet que dans le

nouveau continent, & je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaer dit « que Séba donne deux paresseux » de Ceylan, la mère avec son petit, qui à la figure » paroissent être de l'espèce de l'unau que M. de » Buffon prétend n'exister que dans le nouveau monde. » J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaer, le plus grand » des deux ; savoir, la mère représentée dans Séba, » *planche XXXIV*, & l'on doit avouer qu'il n'y a guère » de différence entre ce paresseux que Séba dit être de » Ceylan. La tête du premier me paroît seulement un » peu plus arrondie & un peu plus remplie, ou moins » enfoncée auprès du nez que dans le dernier. Je con- » viens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance » entre deux animaux de contrées aussi éloignées que » l'Asie & l'Amérique . . . . L'on peut objecter à cela, » comme M. de Buffon semble l'insinuer, <sup>par</sup> ce » paresseux peut avoir été transporté de l'Amérique en » Asie ; c'est ce qui n'est nullement croyable . . . . . » Valentin dit que ce paresseux se trouve aux Indes » orientales, & Séba, qu'il l'a reçu de Ceylan . . . . . » Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Séba, » qui ressemble si bien à celui des Indes occidentales, » se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela ; c'est-à-dire, que l'unau & l'ai d'Amérique ne se sont point trouvés, & ne se trouveront pas à Ceylan,

à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Séba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, & je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Séba, comme on peut le voir dans la note, *volume XIII, page 34*. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mère & le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, & que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaer, *page 7*, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi; ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, & que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement & sans raison que M. Vosmaer parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition, qu'une vérité acquise & confirmée par une aussi grande multitude d'observations. Ce n'est pas que philosophiquement parlant il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions;

mais, jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, & le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaer, n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire, ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds & les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau & de l'aï d'Amérique, & sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes & même très-éloignées. M. Vosmaer avoue lui-même, *page 10*, qu'au premier coup-d'œil, son paresseux pentadactyle & le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris, & quand même il en différe- roit beaucoup plus, il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale, n'est ni un unau ni un aï, & que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaer trouve entre son paresseux pentadactyle & ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, & il est bien démontré par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent, aussi lourd & aussi paresseux que les paresseux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce

soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, &c. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles & les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment & se nourrissent de même, &c. M. Vosmaer fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Séba qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le *didactyle*) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau & l'ai d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, & que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, & c'est tout ce que j'avois à prouver: je suis même persuadé que M. Vosmaer reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaer a faites sur le naturel & les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin 1768..... La curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma chambre.... Il dormoit tout le jour & jusque vers le soir, & se trouvant ici en été, il ne s'éveilloit qu'à huit heures & demie du soir. Enfermé dans une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dormoit constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les

» pattes antérieures repliées contre le ventre Dans cette  
 » attitude, il se tenoit toujours en dormant très-fermement  
 » attaché au treillis par les deux pattes de derrière, &  
 » souvent encore par une des pattes antérieures, ce qui  
 » me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur  
 » les arbres, & se tient attaché aux branches. Son mou-  
 » vement étant éveillé étoit extrêmement lent, & toujours  
 » le même depuis le commencement jusqu'à la fin, se  
 » traînant de barre en barre ; il en empoignoit une par  
 » le haut avec les pattes antérieures, & ne la quittoit jamais  
 » qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement &  
 » bien fermement une autre barre du treillis. Quand il  
 » rampoit à terre sur le foin, il se mouvoit avec la même  
 » lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût  
 » été perclus ; & dans ce mouvement il n'élevoit le corps  
 » que tant soit peu, & ne faisoit que se traîner en avant,  
 » de sorte que le plus souvent il y avoit à peine un doigt  
 » de distance entre son ventre & la terre. En vain le faisoit-  
 » on en passant un bâton à travers le treillis, il ne lâchoit  
 » pas pour cela prise ; si on le pouffoit trop rudement,  
 » il mordoit le bâton, & c'étoit là toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, comme quelqu'un  
 » dont on interromproit le sommeil, après avoir veillé  
 » long-temps. Son premier soin étoit de manger, car de  
 » jour les momens étoient trop précieux pour les ravir  
 » à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction,  
 » assez vite encore pour un paresseux comme lui, il se  
 » débarrassoit du soupé de la veille, Son urine avoit une

» odeur forte, pénétrante & désagréable; sa fiente ressem-  
 » bloit à de petites excréments de brebis. Son aliment ordinaire,  
 » au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avoit pris à  
 » bord, n'étoit que du riz cuit fort épais, & jamais on  
 » ne le voyoit boire.

» Persuadé que cet animal ne refuseroit pas d'autre  
 » nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec  
 » ses feuilles, mais il la rejeta. Les fruits, tels que les  
 » poires & les cerises, étoient plus de son goût; il mangeoit  
 » volontiers du pain sec & du biscuit, mais si on les  
 » trempoit dans l'eau, il n'y touchoit pas: chaque fois  
 » qu'on lui présentoit de l'eau, il se contentoit de la flairer  
 » sans en boire. Il aimoit à la fureur les œufs..... Souvent  
 » quand il mangeoit, il se servoit de ses pattes & de ses  
 » doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai par  
 » l'expérience des œufs, qu'il pourroit manger aussi des  
 » oiseaux; en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il  
 » le tua l'abord d'un coup de dent, & le mangea tout  
 » entier fort goulument..... Curieux d'éprouver si les  
 » insectes étoient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton  
 » vivant, il le prit dans sa patte & le mangea en entier.  
 » Je lui donnai ensuite un pinçon qu'il mangea aussi avec  
 » beaucoup d'appétit, après quoi il dormit le reste de la  
 » journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après  
 » minuit, mais dès les six heures & demie du matin on  
 » le trouvoit profondément endormi, au point qu'on  
 » pouvoit nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant

» le jour étant éveillé à force d'être agacé, il se fâchoit  
 » & mordoit le bâton, mais le tour avec un mouvement  
 » lent, & sous le cri continuel & réitéré d'*aï, aï, aï*;  
 » traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son plaintif,  
 » langoureux & tremblant, de la même manière qu'on  
 » le rapporte du paresseux d'Amérique. Après l'avoir  
 » ainsi long-temps tourmenté & bien éveillé, il rampoit  
 » deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormoit  
 » tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri & dans  
 la lenteur de l'*aï* de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaer  
 à croire que c'étoit le même animal; mais, je le répète  
 encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures  
 pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que  
 M. Vosmaer expose & dit à ce sujet, on ne peut conclure  
 autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des  
 animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau  
 continent; mais le nom de paresseux qu'on peut leur  
 donner en commun, ne prouve nullement que ce soit  
 des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la déno-  
 mination de loris de Bengale, parce que nous n'en  
 connoissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est  
 autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup  
 moins méridionaux que le Bengale; car nous avons  
 reconnu que la tête décharnée dont M. d'Aubenton a  
 donné la description, *volume XV, page 205 & suivantes*;  
 & qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon;

appartient à cette espèce, & qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henry Tefsdorpf, savant naturaliste de Lubec. « Cette dent, » dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle est d'un » animal peut-être encore inconnu à tous les naturalistes; » elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines » de l'hippopotame, dont je possède une tête complète » dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière » dent aussi jolie & complète que petite, quoiqu'elle » ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir tout son » accroissement, parce que l'animal dont elle est prise » l'a déjà usée à proportion aussi fort que l'hippopotame » le plus grand, les siennes. Le noir qu'on voit à chaque » côté de la pointe de la dent, semble prouver qu'elle » n'est pas d'un animal jeune. L'émail est aussi précisément » de la même espèce que celui des dents canines de » l'hippopotame, ce qui me faisoit présumer que ce très- » petit animal est cependant de la même classe que » l'hippopotame qui est si gros (a). »

Je répondis en 1771 à M. Tefsdorpf, que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; & ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure ( planche XXXVII ), de cette tête & de cette dent.

---

(a) Lettre de M. Tefsdorpf à M. de Buffon, de Lubec en 1772.

C'est au premier loris que j'ai décrit, *volume XV*, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes Orientales, & sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes.

« Le thevangue, qui selon M. d'Obsonville s'appelle  
 » aussi dans l'Inde, le *tâtonneur*, & *tongre* en Tamoul  
 » vit retiré dans les rochers & les bois les plus solitaires  
 » de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan :  
 » malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient  
 » ni à l'espèce du singe, ni à celle du maki; il est, à ce  
 » qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775 j'eus occasion d'acheter un thevangue, il  
 » avoit étant debout un peu moins d'un pied de haut,  
 » mais on dit qu'il y en a de plus grands; cependant le  
 » mien paroissoit être tout formé, car, pendant près d'un  
 » an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles,  
 » paroissoient assez semblables à celles d'un singe; mais  
 » il avoit le front à proportion plus large, & aplati;  
 » son museau aussi effilé, & plus court que celui d'une  
 » fouine, se relevoit au-dessous des yeux à peu-près  
 » comme celui des chiens épagneuls que l'on tire  
 » d'Espagne. Sa bouche très-fermée & bien garnie de  
 » dents, étoit armée de quatre canines longues & aiguës.  
 » Ses yeux étoient grands & à fleur de tête; l'iris en  
 » paroissoit d'un gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il  
 » avoit le cou court, le corps très-allongé. Sa grosseur  
 au-dessus

» au-dessus des hanches étoit de moins de trois poudes  
 » de circonférence. Le <sup>de</sup> le <sup>à</sup> fis châtrer; ses testicules,  
 » quoique proportionnellement fort gros, étoient abso-  
 » lument renfermés dans la capacité du bas-ventre; sa  
 » verge étoit détachée & couverte de son prépuce comme  
 » celle de l'homme.... Il n'avoit point de queue; ses  
 » fesses étoient charnues & sans callosités; leur carnation  
 » est d'une blancheur douce & agréable; sa poitrine étoit  
 » large; ses bras, ses mains & ses jambes paroissent être  
 » bien formés; cependant les doigts en sont écartés comme  
 » ceux des singes. Le poil de la tête & du dos est d'un  
 » gris sale tirant un peu sur le fauve; celui de la partie  
 » antérieure du corps est moins épais, & presque  
 » blanchâtre.

» Sa démarche a quelque chose de contraint; elle est  
 » lente au point de parcourir au plus quatre toises en  
 » une minute: ses jambes étoient trop longues à pro-  
 » portion du corps, pour qu'il pût courir commodément  
 » comme les autres quadrupèdes; il alloit plus librement  
 » debout, lors même qu'il emportoit un oiseau entre ses  
 » pattes de devant.

» Il faisoit quelquefois entendre une sorte de modulation  
 » ou de sifflement assez doux; je pouvois aisément distinguer  
 » le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, & même  
 » celui du chagrin ou de l'impatience. Si par exemple  
 » j'essayois de retirer sa proie, alors ses regards paroissent  
 » altérés, il pouffoit une sorte d'inspiration de voix  
 » tremblante & dont le son étoit aigu. Les Indiens disent

» qu'il s'accouple en se tenant accroupi, & en se serrant  
 » face à face avec sa femelle.

» Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'exce-  
 » rieur de sa conformation, mais encore plus par le  
 » caractère & les habitudes; il est né mélancolique, flen-  
 » cieux, patient, carnivore & noctambule, vivant isolé  
 » avec sa petite famille; tout le jour il reste accroupi, &  
 » dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre  
 » les cuisses. Mais au milieu du sommeil, ses oreilles  
 » sont très-sensibles aux impressions du dehors, & il ne  
 » néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre  
 » à sa portée. Le grand soleil paroît lui déplaire, & cepen-  
 » dant il ne paroît pas que la pupille de ses yeux se  
 » resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les  
 » appartemens.....

» Celui que je nourrissois fut d'abord mis à l'attache,  
 » & ensuite on lui donna la liberté. A l'approche de la  
 » nuit il se frottoit les yeux, ensuite en portant ~~attenti-~~  
 » vement ses regards de tous côtés, il se promenoit sur  
 » les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avois  
 » disposées à cet effet. Un peu de laitage & quelques  
 » fruits bien fondans ne lui déplaisoient pas, mais il n'étoit  
 » friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevoit  
 » quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchoit d'un  
 » pas alongé & circonspect, tel que celui de quelqu'un  
 » qui marche en tâtonnant & sur la pointe des pieds  
 » pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un  
 » pied de distance de sa proie, il s'arrêtoit; alors se levant

» droit sur ses jambes, il avançoit d'abord en étendant  
» doucement ses bras, puis tout-à-coup il la faisoit &  
» l'étrangloit avec une prestesse singulière.

» Ce malheureux petit animal périt par accident; il  
» me paroissoit fort attaché, j'avois l'usage de le caresser  
» après lui avoir donné à manger. Les marques de sa sensi-  
» bilité consistoient à prendre le bout de ma main & à le  
» ferrer contre son sein, en fixant ses yeux à demi ouverts  
» sur les miens. »



## DE LA MULE.

## EXEMPLES D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE

## DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, & sur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks consul des états-généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en Espagnol, & dont voici la traduction.

« En 1763, le 2 août à huit heures du soir, chez le sieur François Carra habitant de la ville de Valence, une de ses mules très-bien faite & d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle poulaine d'un poil alezan avec les crins noirs: cette poulaine devint très-belle, & se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans & demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit très-vive, & avoit beaucoup de jarret: on en a offert six cents écus à son maître qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison sans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra qui avoit été faillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre poulaine aussi belle que la première & de la même force, d'un poil gris sale & crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, & c'étoit un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule toujours faillie par le même cheval, fit une poulaine aussi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, & qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis mâles & femelles viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, & les crins noirs. Ce cheval bien fait & vigoureux faillit la mule sans que l'on s'en aperçût, & le 5 avril 1776 elle fit une poulaine d'un poil alezan brûlé, qui avoit aussi une étoile au front, & les pieds blancs comme le père; elle étoit d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle: elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très-bonne bête. On espère qu'elle réussira, car on en a un très-grand soin, & même plus que des autres.

On ajoute que lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge & de toute condition.

En 1774, M. Don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au Roi. »



## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU CHIEN.

## DU CHIEN.

ON a vu dans l'histoire & la description que j'ai donnée des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paroît être la souche ou tige commune de toutes les autres races, & j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits & par plusieurs comparaisons. Ce chien de berger que je regarde comme le vrai chien de nature, se trouve dans presque tous les pays du monde. M.<sup>rs</sup> Cook & Forster nous disent « qu'ils remar-  
 » quèrent à la nouvelle Zélande, un grand nombre de  
 » chiens que les habitans du pays paroissent aimer beau-  
 » coup, & qu'ils tenoient attachés dans leurs pirogues  
 » par le milieu du ventre : ces chiens étoient de l'espèce  
 » à longs poils, & ils ressembloient beaucoup au chien  
 » de berger de M. de Buffon. Ils étoient de diverses  
 » couleurs, les uns tachés, ceux-ci entièrement noirs,  
 » & d'autres parfaitement blancs. Ces chiens se nourrissent  
 » de poissons ou des mêmes alimens que leurs maîtres,  
 » qui ensuite les tuent pour manger leur chair &  
 » se vêtir de leurs peaux. De plusieurs de ces animaux  
 » qu'ils nous vendirent, les vieux ne voulurent rien

» manger, mais les jeunes s'accoutumèrent à nos pro-  
 » visions (a).

» A la nouvelle Zélande, disent les mêmes voyageurs,  
 » & suivant les relations des premiers voyages aux îles  
 » tropiques de la mer du sud, les chiens sont les ani-  
 » maux les plus stupides & les plus tristes du monde;  
 » ils ne paroissent pas avoir plus de sagacité que nos  
 » moutons; & comme à la nouvelle Zélande on ne les  
 » nourrit que de poisson, & seulement de végétaux dans  
 » les îles de la mer du sud, ces alimens peuvent avoir  
 » contribué à changer leur instinct (b).

M. Forster ajoute « que la race des chiens des îles  
 » de la mer du sud ressemble beaucoup aux chiens de  
 » berger; mais leur tête est, dit-il, prodigieusement  
 » grosse; ils ont des yeux d'une petitesse remarquable,  
 » des oreilles pointues, le poil long, & une queue  
 » courte & touffue: ils se nourrissent sur-tout de fruits  
 » aux îles de la Société; mais sur les îles basses, & à  
 » la nouvelle Zélande, ils ne mangent que du poisson.  
 » Leur stupidité est extrême; ils aboient rarement ou  
 » presque jamais, mais ils hurlent de temps en temps;  
 » ils ont l'odorat très foible, & ils sont excessivement  
 » paresseux. Les naturels les engraisent pour leur chair  
 » qu'ils aiment passionnément, & qu'ils préfèrent à celle  
 » du cochon; ils fabriquent d'ailleurs avec leurs poils

---

(a) Second voyage de Cook, tome I, page 256.

(b) Idem, page 275.

» des ornemens ; ils en font des franges , des cuirasses  
» aux îles de la Société & ils en garnissent leurs vêtemens  
» à la nouvelle Zélande (a). »

On trouve également les chiens comme indigènes dans  
l'Amérique méridionale , où on les a nommés chiens des  
bois , parce qu'on ne les a pas encore réduits comme  
nos chiens en domesticité constante.

---

(a) Observations de M. Forster à la suite du second voyage  
de Cook , tome V , page 172.



## LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.

IL y a en effet plusieurs animaux que les habitans de la Guyanne ont nommé chiens des bois, & qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent & produisent avec les chiens domestiques: la première espèce est celle dont nous donnons ici la figure (*planche xxxviii*), & de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur; la tête, six pouces neuf lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. Elle est arquée à la hauteur des yeux qui sont placés à cinq pouces trois lignes de distance du bout du nez: on voit que ses dimensions sont à peu-près les mêmes que celles du chien de berger, & c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guyanne ressemble le plus, car il a, comme le chien de berger, les oreilles droites & courtes, & la forme de la tête toute pareille; mais il n'en a pas les longs poils sur le corps, la queue & les jambes. Il ressemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, sans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes & la queue un peu plus petites: le bord des paupières est noir ainsi que le bout du museau; les joues sont rayées de deux petites bandes noirâtres; les moustaches sont noires, les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles



LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.

n'ont que deux pouces de longueur sur quatorze lignes de largeur à leur base; elles sont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre, & couvertes d'un poil court roux mêlé de brun: cette couleur rousse s'étend des oreilles jusque sur le cou; elle devient grisâtre vers la poitrine qui est blanche, & tout le milieu du ventre est d'un blanc jaunâtre, ainsi que le dedans des cuisses & des jambes de devant. Le poil de la tête & du corps est mélangé de noir, de fauve, de gris & de blanc. Le fauve domine sur la tête & les jambes, mais il y a plus de gris sur le corps, à cause du grand nombre de poils blancs qui y sont mêlés. Les jambes sont menues, & le poil en est court; il est, comme celui des pieds, d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds sont petits & n'ont que dix-sept lignes jusqu'à l'extrémité du plus long doigt; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes & demie: le premier des ongles internes est plus fort que les autres; il a six lignes de longueur & trois lignes de largeur à sa naissance; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces, il est couvert d'un petit poil jaunâtre tirant sur le gris; le dessus de la queue a quelques nuances de brun, & son extrémité est noire.

Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guyanne, sur-tout dans les grands bois du canton d'Oyapoc, une autre espèce de chiens des bois plus petite que la précédente, dont le poil est noir & fort long, la tête très-grosse & le

muséum plus alongé : les Sauvages élèvent ces animaux pour la chasse des agoutis & des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent aussi avec les chiens d'Europe, & produisent des métis que les Sauvages estiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talens pour la chasse que les chiens des bois.

Au reste, ces deux espèces chassent les agoutis, les pacas, &c. ils s'en saisissent & les tuent; faute de gibier, ils montent sur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, &c. Ils marchent par troupes de six ou sept; ils ne s'appriivoisent que difficilement, & conservent toujours un caractère de méchanceté.





LE CHIEN DE SIBÉRIE

## LE CHIEN DE SIBÉRIE.

NOUS donnons ici (*planche XXXIX*) la figure d'un chien de Sibérie, dessiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la description dans le troisième volume de *Supplément*, page 105, sans y joindre la figure, parce que je n'avois pu me procurer cet animal pour le faire dessiner. En le comparant avec le chien de Sibérie du *volume V*, *planche XXX*, on verra que ce sont deux races assez semblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes & le poil considérablement plus long, plus foyeux & tout blanc.



## D'UN CHIEN TURC ET GREDIN.

JE donne encore ici (*planche XL.*) la figure d'une très-petite chienne qui appartenoit à Madame la Présidente de Saint-Fargeau, & qu'elle a permis de dessiner. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, & avoit eue pour mère une gredine toute noire, plus grosse que celle-ci qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, & sept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête est très-grosse à l'occiput, & forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le museau est court & menu, le dessus du nez noir, ainsi que l'extrémité & les naseaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir & les paupières bien marquées; la tête & le corps d'un gris d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les oreilles droites & longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base: elles sont lisses & sans poil en dedans, & de couleur de chair, sur-tout à leur base; elles finissent en une pointe arrondie; & sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres assez clair-semés, Ces poils sont longs sur-tout à la base de l'oreille, où ils ont seize lignes de longueur; & comme tout le tour de l'oreille est garni de longs poils blancs, il semble qu'elle soit bordée d'hermine. Le corps, au



De Sève del.

© Rion del.

CHIEN TURC ET GREDIN.

contraire, est antérieurement nu, sans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides sur le cou, le dos & le ventre où l'on voit six petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de soies blanches autour du cou & de la poitrine, ainsi qu'autour de la tête. Ces poils sont clairsemés sur le cou jusqu'aux épaules, mais ils sont comme collés sur le front & les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue qui a trois pouces onze lignes de longueur, est plus grosse à son origine qu'à son extrémité, & sans poils comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues & sans poil; les ongles sont fort longs, crochus & d'un noir grisâtre en-dessus.

On voit par cette description, que cette petite chienne, née d'une gredine noire & d'un père inconnu, ressemble au chien turc par la nudité & la couleur de son corps. Elle est à la vérité un peu plus basse que le chien turc représenté *volume V, planche XLII*; elle a aussi la tête plus grosse, sur-tout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois représenté *volume V, planche XLI*. Mais ce qui semble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce sont ces grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue qui ne se relève pas, & qui est horizontalement droite ou pendante entre les jambes; cependant cette queue n'est point écaillée comme celle du rat, elle est seulement nue & comme noueuse en quelques endroits. Cette

petite chienne ne tenoit donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, & il y a apparence que le père étoit un chien turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue, & de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce & demi de longueur, & l'on nous assura que cette habitude lui étoit naturelle, & qu'elle tiroit ainsi la langue dès le temps de sa naissance. Au reste, sa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien mort assez gros, & ensuite cette petite chienne si singulière, qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.





de Sève del.

LE GRAND CHIEN-LOUP.

C. G. Howard. Sculp.

## LE GRAND CHIEN-LOUP.

M. LE Marquis d'Amézaga, par sa lettre datée de Paris le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien, & l'on en trouvera la figure (*planche xli*).

M. le Duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très-peu près, quoique très-jeune, la forme & la grandeur d'un gros loup, bien fait & de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente au contraire deux couleurs, le brun & le blanc, bien distinctes & assez irrégulièrement répandues: on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus & les côtés du corps, & sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre & la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau allongé, & cette conformation lui donne une physionomie fine; le poil des moustaches est court; les yeux sont petits & l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, & une petite en pointe au milieu du front; les oreilles sont droites & larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui sont longs de six pouces neuf lignes. Il la

porte haute ; elle représente une forte de panache , & elle est recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui sont sur le corps , sont longs d'un pouce ; ils sont blancs à la racine , & bruns dans leur longueur jusqu'à leur extrémité. Les poils de dessous le ventre sont blancs & ont trois pouces deux lignes , ceux des cuisses ont cinq pouces ; ils sont bruns dans leur longueur & blancs à leur extrémité , & en général au-dessous du long poil , il y en a de plus court qui est laineux & de couleur fauve. La tête est pointue comme celle des loups-levriers ; « car » les chasseurs distinguent , dit M. d'Amézaga , les lous- » mâtins & les loups-levriers dont l'espèce est beaucoup » plus rare que l'autre : ainsi la tête de ce chien ressemble » à celle d'un levrier ; le museau est pointu. Il n'est âgé » que d'environ huit mois ; il paroît assez doux & est » fort caressant. Les oreilles sont très-courtes & res- » semblent à celles des chiens de berger : le poil en est » épais , mais fort court ; en dedans il est de couleur » fauve , & châtain en dehors. Les pattes , depuis l'épaule » & depuis la cuisse , sont aussi de couleur fauve ; elles » sont larges & fortes , & le pied est exactement celui » du loup. Il marque beaucoup de desir de courir après » les poules. D'après cela j'ai pensé qu'il tiroit son origine » de la race primitive : j'opine pour qu'on le marie avec » une belle chienne de berger. Il paroît avoir l'odorat » très-fin , & ne semble pas être sensible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu savoir des habitudes de ce chien , dont nous ignorons le pays natal.

DES ANIMAUX QUADRUPÈDES. 155

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du museau à l'anus, mesurée en ligne droite . . . . .	3.	"	3.
Même longueur mesurée en suivant la courbure du corps . . . . .	3.	2.	10.
Hauteur du train de devant . . . . .	1.	11.	9.
Hauteur du train de derrière . . . . .	1.	10.	11.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput . . . . .	"	9.	1.
Circonférence du bout du museau . . . . .	"	5.	2.
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux . . . . .	"	9.	5.
Contour de l'ouverture de la bouche . . . . .	"	8.	"
Distance entre les deux naseaux . . . . .	"	"	4.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil . . . . .	"	3.	10.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille . . . . .	"	3.	11.
Ouverture de l'œil . . . . .	"	"	8.
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles . . . . .	1.	3.	9.
Longueur des oreilles . . . . .	"	3.	6.
Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure . . . . .	"	2.	9.
Distance entre les deux oreilles prise dans le bas . . . . .	"	4.	6.
Longueur du cou . . . . .	"	7.	"
Circonférence du cou . . . . .	1.	2.	6.
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant . . . . .	2.	1.	1.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros . . . . .	2.	"	8.
Circonférence prise devant les jambes de derrière . . . . .	1.	9.	6.
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs . . . . .	1.	2.	"
Longueur du tronçon de la queue . . . . .	1.	8.	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon . . . . .	"	3.	1.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet . . . . .	"	11.	"
Circonférence du poignet . . . . .	"	5.	"

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence du métacarpe.....	"	4.	8.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	"	4.	8.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	"	5.	6.
Largeur du haut de la jambe.....	"	5.	"
Largeur à l'endroit du talon.....	"	2.	6.
Circonférence du métatarse.....	"	5.	2.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	"	7.	8.
Largeur du pied de devant.....	"	3.	"
Largeur du pied de derrière.....	"	2.	11.
Longueur du plus grand ongle.....	"	"	6.





Deless del

senon Tardieu Sculp

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE, MÂLE.



de Seve del.

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE FEMELLE.

C<sup>h</sup> Howard Sculp.

## LE GRAND CHIEN DE RUSSIE.

EN 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien & une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description. Le chien (*blanche XLII*), quoiqu'encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois; son corps étoit plus alongé & plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine & le museau fort alongé; les oreilles étoient pendantes comme dans le danois & le levrier, les jambes fines & les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante & touchant à terre dans ses momens de repos; mais dans les mouvemens de liberté il la portoit élevée, & les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands levriers non-seulement par la grande longueur de corps, mais encore par les grands poils qui sont autour des oreilles, sur le cou, sous le ventre, sur le derrière des jambes de devant, sur les cuisses & sur la queue où ils sont le plus longs.

Il est presque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches grisâtres qui sont sur le dos & entre les yeux & les oreilles. Le tour des yeux & le bout du nez sont noirs; l'iris de l'œil est d'un jaune rougeâtre assez clair. Les oreilles qui finissent en pointe sont jaunes & bordées de noir; le poil est brun autour

du conduit auditif & sur une partie du dessus de l'oreille. La queue longue d'un pied neuf pouces, est très-garnie de poils blancs longs de cinq pouces; ils n'ont sur le corps que treize lignes, sous le ventre deux pouces deux lignes, & sur les cuisses trois pouces.

La femelle étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la description; sa tête étoit plus étroite & le museau plus effilé; en général, cette chienne étoit de forme plus légère que le chien, & en proportion plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs presque sur tout le corps, au-lieu que la femelle avoit de très-grandes taches d'un brun-marron sur les épaules, sur le dos, sur le train de derrière & sur la queue qu'elle relevoit moins souvent; mais par tous les autres caractères, elle ressembloit au mâle.

## T A B L E

*Des dimensions du chien & de la chienne de Russie.*

	M Â L E.			F E M E L L E.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	3.	7.	3.	3.	4.	3.
Longueur mesurée suivant la courbure du corps.....	4.	2.	6.	3.	9.	3.
Hauteur du train de devant.....	2.	1.	6.	2.	1.	4.
Hauteur du train de derrière.....	2.	3.	6.	2.	2.	2.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....	"	10.	"	"	"	6.
Circonférence du bout du museau..	"	6.	"	"	5.	6.

DES ANIMAUX QUADRUPÈDES. 159

	MÂLE.		FEMELLE.	
	Pieds.	Pouces. Lignes.	Pieds.	Pouces. Lignes.
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.....	"	9. 3.	"	9. 1.
Contour de l'ouverture de la bouche.	"	7. 6.	"	7. 3.
Distance entre les deux naseaux....	"	" 4 $\frac{1}{2}$ .	"	" 4 $\frac{1}{2}$ .
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....	"	4. 9.	"	4. 7.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	"	3. 1.	"	2. 7.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	1. "	"	" 11.
Ouverture de l'œil.....	"	" 7.	"	" 6.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.....	"	1. 11.	"	1. 8.
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles.....	1.	1. "	1.	1. "
Longueur des oreilles.....	"	4. 5.	"	3. 6.
Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure.....	"	2. 4.	"	1. 11.
Distance entre les deux oreilles prises dans le bas.....	"	3. 8.	"	3. 3.
Longueur du cou.....	"	2. "	"	1. 6.
Circonférence du cou.....	1.	1. 10.	1.	3. 3.
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.....	2.	3. "	2.	2. 2.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.....	2.	3. 3.	2.	3. 2.
Circonférence prise devant les jambes de derrière.....	1.	6. 8.	1.	4. 6.
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs.....	1.	7. 11.	1.	5. 6.
La même hauteur sous la poitrine..	1.	3. "	1.	2. "
Longueur du tronçon de la queue..	1.	6. 2.	1.	6. 7.
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.....	"	3. 11.	"	3. 11.

	MÂLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poigne . . . . .	"	9.	9.	"	9.	4.
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	"	3.	1.	"	2.	1.
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit . . . . .	"	1.	8.	"	1.	9.
Circonférence du poignet . . . . .	"	4.	6.	"	4.	5.
Circonférence du métacarpe . . . . .	"	3.	7.	"	3.	6.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles . . . . .	"	5.	6.	"	6.	5.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon . . . . .	"	10.	7.	"	11.	3.
Largeur du haut de la jambe . . . . .	"	4.	8.	"	4.	9.
Épaisseur . . . . .	"	1.	3.	"	2.	1.
Largeur à l'endroit du talon . . . . .	"	2.	3.	"	2.	3.
Circonférence du métatarse . . . . .	"	3.	3.	"	3.	1.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles . . . . .	"	8.	7.	"	4.	4.
Largeur du pied de devant . . . . .	"	1.	10.	"	2.	"
Largeur du pied de derrière . . . . .	"	1.	8.	"	1.	11.
Longueur des plus grands ongles . . . . .	"	"	7.	"	"	2.
Largeur à la base . . . . .	"	"	3.	"	"	3.



## CHIENS-MULETS

PROVENANT D'UNE LOUVE ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. SURIREY DE BOISSY que j'ai déjà cité (a) m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que des quatre jeunes animaux produits le 6 juin 1773, par le chien braque & la louve, deux femelles avoient été données à des amis, & n'avoient pas vécu; que la dernière femelle & le seul mâle produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont passé l'automne, & qu'après le cruel accident arrivé au cocher de sa maison, par la morsure de la mère louve, on l'avoit tuée sur le champ. M. de Boissy ajoute que de ces deux métis, la femelle dès sa jeunesse étoit moins sauvage que le mâle qui sembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien soignés & sont devenus très-familiers; qu'enfin, le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, & que la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, &c.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le

(a) Supplément. Volume III, page 9 & suivantes.

desir de me satisfaire personnellement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs père & mère. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles & deux femelles; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, & la queue très-courte comme leur mère; cela vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve, n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, & paroît ressembler également au père & à la mère: les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment: « Si vous » vouliez, monsieur, accepter l'offre que j'ai l'honneur de » vous faire, de vous envoyer & faire conduire chez vous » à mes frais, le père, la mère & deux jeunes, vous » m'obligeriez sensiblement: pour moi, je garderai les » deux autres jeunes, pour voir si l'espèce ne dégénérera » pas, & s'ils ne reviendront pas de vrais loups ou de » vrais chiens. »

Par une seconde lettre datée de Namur le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'Histoire naturelle des animaux quadrupèdes, & il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens

& des renards; mais que pour celle du loup & de la  
 chienne, il en redouteroit l'entreprise, imaginant que le  
 caractère cruel & féroce du loup le rendroit encore  
 plus dangereux que ne l'avoit été la louve. « Le porteur  
 » de cette lettre, ajoute M. de Spontin, est chargé de la  
 » conduite des deux chiens de la première génération,  
 » & de deux de leurs jeunes, entre lesquels j'ai choisi  
 » les plus forts & les plus ressemblans tant au père qu'à  
 » la mère, que je vous envoie avec eux. Il m'en reste  
 » donc deux aussi, dont l'un a la queue toute courte  
 » comme le chien l'avoit, & fera d'un noir foncé. Il  
 » paroît être aussi plus docile & plus familier que les autres;  
 » cependant il conserve encore l'odeur de loup, puisqu'il  
 » n'y a aucun chien qui ne se sauve dès qu'il le sent; ce  
 » que vous pourriez éprouver aussi avec ceux que je vous  
 » envoie. Le père & la mère n'ont jamais mordu personne,  
 » & sont même très-careffans; vous pourrez les faire  
 » venir dans votre chambre comme je faisois venir la  
 » louve dans la mienne, sans courir le moindre risque.  
 » Le voyage pourra les familiariser encore davantage; j'ai  
 » préféré de vous les envoyer, ne croyant pas qu'ils  
 » pussent s'habituer dans un panier, n'ayant jamais été  
 » enfermés ni attachés, &c. »

Ces quatre animaux me sont en effet arrivés au com-  
 mencement de juin 1776, & je fus obligé d'abord de  
 les faire garder pendant six semaines dans un lieu fermé;  
 mais m'apercevant qu'ils devenoient plus farouches, je  
 les mis en liberté vers la fin de juillet, & je les fis tenir

dans mes jardins pendant le jour, & dans une petite écurie pendant la nuit. Ils se sont toujours bien portés au moyen de la liberté qu'on leur donnoit pendant le jour; & après avoir observé pendant tout ce temps leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du Roi les deux vieux, c'est-à-dire, le mâle & la femelle qui proviennent immédiatement du chien & de la louve, & j'ai gardé les deux jeunes, l'un mâle & l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'histoire & la description particulière de chacun de ces quatre animaux.





CHIEN - MULE T, MÂLE ; première génération.

de la hawaii Sept.

## CHIENS-MULETS.

## DU MÂLE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION (*planche XLIV*).

IL avoit plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conservoit un peu de férocité; il avoit l'œil étincelant, le regard farouche & le caractère sauvage; il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisoit entendre fort souvent dans les momens de besoin & d'ennui: il avoit même peu de douceur & de docilité avec les personnes qu'il connoissoit, & peut-être que s'il eût vécu en pleine liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fournissoient de la nourriture. Lorsque la faim le pressoit, & que l'homme qui en avoit soin lui donnoit de quoi la satisfaire, il sembloit lui témoigner de la reconnoissance en se dressant contre lui, & lui léchant le visage & les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendoit souple & caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchoit souvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc sensible aux caresses que par un grossier intérêt, & il

étoit fort jaloux de celles que l'on faisoit à sa femelle & à ses petits pour lesquels il n'avoit nul attachement. Il les traitoit même plus souvent en ennemi qu'en ami, & ne les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément & de l'attacher pendant le repas des autres, car il étoit si vorace qu'il ne se contentoit pas de sa portion, mais se jetoit sur les autres pour les priver de la leur. Lorsqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit & se mettoit en furie, sur-tout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre, & s'élançoit enfin sans qu'on pût l'appaîser, & sa colère durôit jusqu'à ce que l'objet qui l'excitoit se retirât & disparut.

Tel a été son naturel pendant les six premières semaines qu'il fut pour ainsi dire en prison; mais après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche & moins méchant. Il jouoit avec sa femelle & sembloit le premier jour de ne pouvoir assez profiter de sa liberté, car il ne cessoit de courir, de sauter & d'exciter sa famille à en faire autant. Il devint aussi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contre eux avec autant de fureur, & se contentoit de gronder; son poil se hérissoit à leur aspect, comme il arrive à presque tous les chiens domestiques, lorsqu'ils voient des gens qu'ils ne connoissent pas approcher de leur maître, ou même de son habitation. Il trouvoit tant de plaisir à être libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le soir pour l'emmen-

coucher. Lorsqu'il voyoit venir son gouverneur avec sa chaîne, il se défiloit, s'enfuyoit, & on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruses; & aussitôt qu'il étoit rentré dans son écurie, il faisoit retentir ses ennuis par un hurlement presque continuel qui ne finissoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle & sa femelle (*voyez planche XLV*) étoient âgés de trois ans & deux mois en août 1776, temps auquel je les ai décrits; ainsi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu-près de la taille d'un fort mâtin, & il avoit même le corps plus épais en tout sens; cependant il n'étoit pas à beaucoup près aussi grand qu'un vieux loup; il n'avoit que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds sept pouces de longueur, & deux pieds cinq pouces de hauteur. Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête qui étoit plutôt ronde qu'alongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros, & le bout du nez peu relevé; ainsi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de son père chien, mais la queue de sa mère louve, car cette queue n'étoit pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité, & tenoient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retomboit sur elle-même

en tout temps, même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étoient souvent courbées du côté des yeux, & il paroît que cette différence de mouvement devoit de la volonté de l'animal; elles étoient larges à la base, & finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement, & les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez & le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien, & les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre; au-dessus des angles intérieurs des yeux, il y avoit deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre; ce qui paroissoit argenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut sur ses pattes que son père chien, & paroissoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps & par les couleurs du poil; cependant le train de derrière sembloit être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien, ce qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup, sont beaucoup plus cou-dées que dans le chien, & c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons: cet animal avoit aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, & tenoit encore ce caractère de sa mère louve. Au reste, les  
jambes

jambes étoient fortes & nerveuses, ainsi que les pieds dont les ongles étoient noirs en plus grande partie & plus allongés que dans le chien. L'animal les écartoit en marchant, en sorte que la trace qu'il imprimoit sur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe & l'ongle qui suit l'interne étoient blancs ou couleur de chair; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui suivent l'interne étoient de cette même couleur de chair, & dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort semblable à celle du loup & presque toujours traînante: ce n'est que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit; mais dans la colère, il la tenoit serrée entre ses jambes après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue & l'avoir fait mouvoir sur toute sa longueur; ce qui est une habitude commune aux chiens & aux loups.

Le corps de cet animal ressembloit en tout à celui du loup; le tour des yeux étoit mêlé de fauve & de gris, & cette couleur venoit se réunir avec le brun-roux qui couvroit le dessus du nez; ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues, les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles & le dessus du cou étoient d'un blanc plus ou moins sale; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve, le dessus de la tête & du cou d'un jaune mêlé de gris-cendré; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches & la face

extérieure des cuisses, étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle & de gris. Le noir dominoit sur le dos & le croupion, ainsi que sur le dessus des épaules, où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, sur les flancs & les cuisses, le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits; le dessous du ventre étoit d'un jaune pâle & clair, un peu mêlé de gris, mais il étoit blanc sur la poitrine & autour de l'anus. Les jambes étoient d'un fauve foncé en dehors, & en dedans d'un blanc grisâtre; les pieds étoient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquoit de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venoient se réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue; la disposition de ces poils la faisoit paroître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, & finissant par une petite huppe de <sup>ces poils</sup> poils: ces poils étoient blancs par-dessous & noirs en dessus, mais ce noir étoit mêlé de gris & de fauve pâle.





CHIEN-MULET, FEMÈLE, première génération.

sculp. de Sève

## DE LA FEMELLE,

## PREMIÈRE GÉNÉRATION.

LE naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle; non-seulement elle n'étoit pas féroce, mais elle étoit douce & caressante; elle sembloit même agacer les personnes qu'elle aimoit, & elle exprimoit sa joie par un petit cri de satisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaise humeur; elle aboyoit quelquefois à l'aspect d'un objet inconnu, mais sans donner d'autres signes de colère: son aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle; le son ressembloit à celui de la voix d'un chien fort enrôlé. Souvent elle importunoit à force d'être caressante; elle étoit si douce, qu'elle ne se défendoit même pas des mauvais traitemens de son mâle; elle se rouloit & se couchoit à ses pieds, comme pour demander grâce. Sa physionomie, quoique fort ressemblante à celle de la louve, ne démentoit pas ce bon naturel; elle avoit le regard doux, la démarche libre, la taille bien prise, quoique beaucoup au-dessous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; sa hauteur étoit dans la même proportion, n'étant que de vingt & un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

Elle avoit beaucoup de rapport avec sa mère louve, par la forme de la tête & la couleur du poil de cette

partic; elle avoit, comme la louve, le museau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, & même que dans le mâle que nous venons de décrire: elle avoit aussi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes & toujours droites; mais elle tenoit du chien par sa queue qui étoit courte & émoussée, au lieu que le mâle tenoit sa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la base, & finissant en pointe sans se replier comme celles du mâle; ainsi elle ressembloit encore parfaitement à sa mère par ce caractère: elle étoit d'une grande légèreté, étant plus haute sur ses jambes à proportion que le mâle. Elle avoit aussi les cuisses & les jambes plus fines; elle sautoit à une hauteur très-considérable, & auroit aisément franchi un mur de six ou sept pieds; elle avoit six mamelons sous le ventre. Au reste, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres & le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé plus clair au-dessus des paupières supérieures; les joues & les mâchoires blanches: entre les deux yeux étoient des poils bruns qui formoient une pointe sur le sommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaspé de gris par le mélange des poils blancs; le noir étoit plus marqué depuis les épaules jusqu'au croupion, en sorte que dans cet endroit cette femelle étoit plus noire que le mâle. Les côtés du corps & le cou jusqu'aux oreilles étoient de couleur grisâtre; les poils étoient blancs

à la racine & noirs à leur pointe; le derrière des épaules & les faces du cou étoient fauves; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre supérieure, toute la mâchoire inférieure, le goitrine, le ventre, le dessous de la queue & le tour de l'anus, étoient plus ou moins blancs, mais ce blanc étoit moins net & moins apparent que dans le mâle, & il étoit dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le sommet & les côtés de la tête, le dessus du museau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, & le bas des côtés du corps, étoient roussâtres ou jaunâtres; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, presque blanchâtre: elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches sur les yeux ni sur le cou. Le tour des lèvres, les sourcils, les paupières, les moustaches, le bout du nez & tous les ongles étoient noirs; la queue ressembloit à celle du père chien; elle étoit toute différente de celle du mâle qui, comme nous l'avons dit, ressembloit à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle étoit courte, plate & blanche en dessous, couverte en dessus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, & terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle & femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les surmontoit; je crois même que ce rapport est général & se reconnoît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, &c. qui ont du blanc immédiatement au-dessus de leurs cornes,

fabots, ergots, &c. ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes & les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil n'est blanc qu'à la pointe, & qu'il soit rouge ou noir à la racine, la peau est alors plutôt noire ou rousse que blanche.





De Sene del

CHIEN-MULET, MÂLE, seconde génération.

C. Barro Sculpit

## DU MÂLE,

## à SECONDE GÉNÉRATION.

LE mâle & la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, & la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle étoit donc âgée de deux ans & environ sept mois lorsqu'elle est entrée en chaleur, & la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire, égale au temps de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle & trois femelles, dont deux sont mortes peu de temps après leur naissance, & il n'a survécu que le mâle & la femelle (*voyez planches XLVI & XLVII*) dont nous allons donner la description prise en deux temps différens de leur âge.

Au 3 de septembre 1776, c'est-à-dire, à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite			
depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la	Pieds.	Pouces.	Lignes.
queue.....	2.	2.	''
Hauteur du train de devant.....	1.	6.	''
Hauteur du train de derrière.....	1.	5.	''
Longueur du museau jusqu'à l'occiput.....	''	7.	''
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil.....	''	2.	10.
Distance de l'œil à l'oreille.....	''	1.	9.
Longueur de l'oreille.....	''	4.	''
Largeur de l'oreille à sa base.....	''	2.	4.
Longueur de la queue.....	''	9.	''
Depuis le ventre jusqu'à terre.....	''	9.	6.

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa férocité. Ce même naturel paroît s'être communiqué du moins en partie au jeune mâle, qui dès l'âge de six mois étoit farouche & sauvage; son regard & son maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit & alloit se cacher; les caresses ne le rassuroient pas, & il continuoit à regarder de travers l'objet qui l'offusquoit; il fronçoit les sourcils, tenoit sa tête baissée & sa queue serrée entre ses jambes; il frémissoit & trembloit de colère ou de crainte, & paroïssoit se défier alors de ceux qu'il connoissoit le mieux; & s'il ne mordoit pas, c'étoit plutôt faute de hardiesse que de méchanceté. L'homme qui en avoit soin, avoit beaucoup de peine à le reprendre le soir dans les jardins où il étoit avec ses père & mère pendant le jour. Il avoit, comme son père & sa grand'mère louve, la queue longue & traînante, & tenoit de son père & de son grand-père chien, par la tête qui étoit assez ramassée, par les orbites des yeux qui étoient à peu-près horizontales, & par l'intervalle entre les yeux qui étoit assez petit. Par tous ces caractères il ressembloit exactement à son père, mais il avoit les oreilles plus grandes à proportion de la tête; elles étoient pendantes sur presque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étoient courbées qu'à leur extrémité, sur environ un tiers de leur longueur. Il différoit encore de son père par la couleur du poil qui étoit noir sur le dos, sur les côtés du corps, le dessous du cou & de la queue, & par une bande de même couleur

noire qui passoit sur le front, & qui aboutissoit entre les oreilles & les yeux. Le poil étoit mélangé de fauve, de gris & de noir sur le haut des cuisses, le derrière des épaules, le dessus & les côtés du cou, & un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passoit sur le front; le poil du ventre étoit fort court, aussi rude au toucher, & aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête, le tour des yeux, les côtés & le dessus du nez, le dehors des oreilles & le dessus des ~~jambes~~ étoient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre, mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités & sur le sommet de la tête; cette couleur jaunâtre étoit plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses, ainsi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le dessous de la queue, le tour de l'anus, le dedans des oreilles, le bas des joues & toute la mâchoire inférieure étoient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, & l'on en voyoit des traces au-devant de la poitrine & sous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens, mais celles de derrière étoient coudées, & même plus que celles du père; elles étoient un peu torses en dedans: il avoit aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père & de sa mère. Il avoit les ongles noirs, ainsi que le dessous des pieds aux endroits qui étoient sans poils, & ce dernier caractère lui étoit commun avec son père & sa mère.

## DE LA FEMELLE,

## SECONDE GÉNÉRATION.

CETTE jeune femelle âgée de six mois le 3 septembre 1776, avoit les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouce.	Lignes.
Longueur de la tête & du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.....	2.	2.	11.
Hauteur du train de devant.....	1.	2.	6.
Hauteur du train de derrière.....	1.	2.	11.
Depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.....	"	7.	6.
Du bout du nez à l'œil.....	"	3.	2.
Distance de l'œil à l'oreille.....	"	2.	4.
Longueur de l'oreille.....	"	3.	10.
Largeur de l'oreille à sa base.....	"	2.	3.
Longueur de la queue.....	"	5.	10.
Depuis le ventre jusqu'à terre.....	"	9.	11.

On voit par ces dimensions, que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge; elle étoit aussi plus fournie de chair. Ces deux jeunes animaux ne se ressembloient pas plus que leur père & mère par leur naturel; car cette jeune femelle étoit douce comme sa mère, & le jeune mâle avoit le caractère sauvage & le regard farouche de son père. La présence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle; elle se familiarisoit tout de suite avec eux pour peu qu'ils la flattassent; elle les prévenoit même lorsqu'ils



CHIEN - MULET, FEMELE, seconde génération.

C<sup>h</sup>. Bonnard Sculp.

de Leve del.

étoient indifférens, quoiqu'elle sût les distinguer de ses amis qu'elle accueilloit toujours de préférence, & avec lesquels elle étoit si caressante qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme sa mère & son grand-père chien, la queue courte & émouffée; elle étoit couverte d'un poil blanc en dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, & sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle & de cendré, & presque tout noir à son extrémité; Elle avoit la tête un peu alongée, & sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinées, & les yeux éloignés l'un de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de sa mère, de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête, du front, du contour des yeux, du dessus & des côtés du nez jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure, du dehors des oreilles & des jambes, & des côtés du ventre; enfin elle lui ressembloit encore par les poils grisâtres qu'elle avoit sur le front, & depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou roussâtre étoit beaucoup moins foncée que sur sa mère; elle tiroit même un peu sur le blanc, ce qui sembloit provenir du père, dont le poil étoit d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenoit de son père par les pieds & les ongles qui étoient blanchâtres, & par les oreilles qui étoient pendantes. A la vérité, il n'y avoit que sept ongles

blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur à peu-près dans cette jeune femelle. Elle avoit aussi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au tiers. Elle avoit de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençoit à la gorge, s'étendoit en s'élargissant sur la poitrine, & finissoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressembloit encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des jambes, le contour de l'anus & des pieds, & enfin par la couleur du ventre qui étoit blanchâtre, mêlé d'un gris cendré:

Elle avoit de commun avec son père & sa mère, la couleur grisâtre du dos & des côtés du corps; le mélange de fauve & de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules & le dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen & les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil, car ils avoient, comme la louve, toute la partie supérieure & les côtés du corps de couleur grisâtre mêlée de fauve en quelques endroits. Ils avoient aussi, comme la louve, du roussâtre & du blanchâtre sur la tête, sur les jambes & sous le ventre; seulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc & moins de jaune que sa femelle, ce qui sembloit venir du père chien qui étoit plus blanc que noir: cependant

la qualité du poil n'étoit pas absolument semblable à celle du poil de la louve ; car dans ces quatre animaux il étoit moins rude, moins long & plus couché que dans la louve qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux carnassiers & sauvages, portoit un second poil court & crépé immédiatement sur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'étoit ni si crépé ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins ils ressembloient par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs, le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit en même temps plus rude & plus épais que celui du chien ; en sorte qu'il sembloit que la mère avoit influé sur la couleur, & le père sur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle & la femelle de la première génération, elle venoit plus de la mère louve que du père chien ; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut & beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaibli, ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étoient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le soient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets (a), & semble

---

(a) Voyez l'article des mulets, *Supplément, volume III* ; & celui des serres, *Histoire naturelle des oiseaux, tome IV*.

propres que la mère donne la grandeur & la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures & des membres.

On voit aussi par les rapports de ces quatre animaux avec le chien & la louve dont ils étoient issus, que le père influe plus que la mère sur les mâles, & la mère plus que le père sur les femelles; car le mâle de la première génération avoit, comme son père chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts presque horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, les ongles & les pieds blancs; & le jeune mâle de la seconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, & les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paroît en même temps, que la mère louve avoit autant influé sur la forme de la queue des mâles, que sur celle de leur corps; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avoient également la queue longue & traînante comme leur grand-mère louve. Il paroît aussi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien sur la forme de la tête des femelles, puisque toutes deux, celle de la première & celle de la seconde génération avoient la tête plus alongée, les yeux plus inclinés & plus éloignés; le bout du nez plus relevé & les oreilles plus droites, caractères qui ne peuvent provenir que de la louve; tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-père chien, & la couleur blanche du dessous

du cou, des pieds & des ongles; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le père & non par la mère.

En résumant les faits que nous venons d'exposer, il en résulte,

1.° Que le grand-père chien paroît avoir eu plus de part que la grand-mère louve à la formation de la tête du mâle & de la queue de la femelle de la première génération; & que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle & de la queue du mâle de cette même première génération.

2.° Il semble que le mâle de cette première génération ait transmis les caractères qu'il a reçus du chien & de la louve au jeune mâle de la seconde génération, & que réciproquement sa femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération, les caractères qu'elle avoit reçus de la louve & du chien, excepté les oreilles & le blanc des pieds & des ongles, qui dans cette jeune femelle paroissent provenir de son père; ce qui semble prouver que le père influe non-seulement sur les extrémités des mâles, mais aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles & femelles tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derrière un peu coudées: ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; & d'ailleurs au lieu de marcher comme le loup sur la

partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire; comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avoit que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien & de la louve se reconnoissoit vite dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourroit appeler moral, paroissoit sensible dans leur naturel & leurs habitudes.

1.<sup>o</sup> Tout le monde fait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes, car quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles; notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même, & le jeune mâle âgé de six mois s'accroupissoit.

2.<sup>o</sup> Les loups hurlent & n'aboient pas; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité d'un ton enroué, & en même temps ils hurloient encore comme les loups, & ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de desir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais, lorsqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faisoient entendre leur petit cri ou murmure dans le desir & la joie, & ils hurloient toujours lorsqu'ils s'ennuyoient ou qu'ils avoient faim; mais en ceci ils ne faisoient que comme les chiens que l'on tient trop long-temps renfermés. Ils sembloient sentir d'avance les changemens de l'air, car ils hurloient plus fort & plus souvent

souvent aux approches de la pluie & dans les temps humides, que dans les beaux temps : les loups dans les bois ont ce même instinct, & on les entend hurler dans les mauvais temps & avant les orages. Au reste, les deux jeunes animaux de la seconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurloient pas aussi souvent, & ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé, qu'ils faisoient entendre leur hurlement. Ils paroissoient donc se rapprocher par la voix beaucoup plus de l'espèce du chien que de celle du loup.

3.° Ils avoient une habitude assez singulière, & qui n'est pas ordinaire à nos chiens, c'est de fouiller la terre avec leur museau, pour cacher leur ordure ou pour ferrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non-seulement ils faisoient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusoient même une forme assez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4.° L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches & méchans, & qu'au contraire les deux femelles étoient familières & douces : le vieux mâle exerçoit même sa méchanceté sur toute sa famille, comme s'il ne l'eût pas connue; s'il careffoit quelquefois sa femelle, bientôt il la maltraitoit, ainsi que ses petits; il les terrassoit, les mardoit durement, & ne leur permettoit de se relever que quand sa colère étoit passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre

personne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyoient seulement contre les gens qu'elles ne connoissoient pas, mais elles ne se font jamais élancées contre eux.

5.° Le mâle & la femelle de la première génération avoient l'odorat très-bon; ils sentoient de très-loin, & sans le secours de leurs yeux, ils distinguoient de loin les étrangers & ceux qu'ils connoissoient; ils sentoient même à travers les murs & les clôtures qui les renfermoient, car ils hurloient lorsque quelqu'étranger marchoit autour de leur écurie, & témoignoient au contraire leur joie lorsque c'étoit des gens de connoissance; mais on a remarqué que c'étoient les mâles qui semblent être avertis les premiers par l'odorat, car les femelles n'aboyoient ou ne hurloient dans ce cas qu'après les mâles.

6.° Ils exhaloient une odeur forte qui tenoit beaucoup de l'odeur du loup, car les chiens domestiques ne s'y méprennent pas, & les fuyoient comme s'ils eussent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyoient au contraire, dès qu'ils venoient de les apercevoir ou de les sentir.

7.° Lorsque ces quatre animaux jouoient ensemble, si l'un d'eux étoit mécontent, & s'il crioit parce qu'il se sentoient froissé ou blessé, les trois autres se jetoient aussitôt sur lui, le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, &c. jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre, & ensuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres

espèces d'animaux, & même dans celle des fouris. En général, les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans leurs semblables, & ils le punissent s'il rend ce cri mal-à-propos.

8.<sup>o</sup> Je voulus savoir quel seroit l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; & comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour; dès qu'ils l'aperçurent, ils s'empressèrent tous de le poursuivre: le chat grimpa sur un arbre, & nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, & n'ôtoient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la branche sur laquelle il se tenoit, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre; il acheva de le tuer à l'aide de sa famille qui se réunit à lui pour cette expédition, & néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussitôt vers elle, & la chienne, au lieu de se défendre, se coucha ventre à terre; il la flaira dans cette situation, & dès qu'il eut reconnu son sexe, il la laissa tranquille. On fit ensuite entrer la vieille femelle qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis se jeta dessus, & celle-ci

s'enfuit & se rangea contre un mur où elle fit si bonne contenance, que la femelle se contenta d'une seconde attaque dans laquelle le mâle se rendit médiateur entre sa femelle & la chienne; il donna même un coup de dent à sa femelle pour la forcer à cesser le combat. Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à sa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre par derrière, & c'est-là la vraie allure du loup qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques: néanmoins le vieux mâle paroïssoit avoir de la hardiesse & du courage, car il ne balançoit pas à se jeter sur les chiens: il les attaquoit en brave, & sans chercher à les surprendre par derrière. Au reste, ni le mâle, ni la femelle de nos animaux métis n'aboyent comme font les chiens lorsqu'ils se battent; leur poil se hérissoit, & ils grondoient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à peu près aussi grand & aussi fort que notre vieux mâle, qui n'hésita pas à l'attaquer. Le mâtin se défendit d'abord assez bien, parce qu'il étoit excité par son maître; mais cet homme ayant été forcé de se retirer, parce que notre vieux mâle vouloit se jeter sur lui, & l'avoit déjà saisi par ses habits, son chien se retrancha aussitôt contre la porte par laquelle son maître étoit parti, & il n'osa plus reparoître dans le jardin. Pendant tout ce temps, la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre; mais avant de lui en donner la liberté, on

crut devoir attaquer son mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de suite sur le chien qui n'ayant pas quitté son poste, ne pouvoit être attaqué que par devant; aussi dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hazarder un combat en règle; elle se contenta de courir lestement autour du chien pour tâcher de le surprendre par derrière comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, & voyant que cela ne lui réussissoit pas, elle resta tranquille.

Comme l'on présuinoit que le peu de résistance & de courage qu'avoit montré ce mâtin qui d'ailleurs passoit pour être très-fort & très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépaycé, & qu'il pourroit être plus hardi dans la maison de son maître, on y conduisit le vieux mâle par la chaîne; il y trouva le mâtin dans une petite cour: notre vieux mâle n'en fut pas intimidé & se promena fièrement dans cette cour; mais le mâtin, quoique sur son pailler, parut très-effrayé, & n'osa pas quitter le coin où il s'étoit rencoigné; en sorte que sans combattre il fut vaincu, car étant chez son maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu dès la première fois la supériorité de sa force.

On voit par ces deux épreuves & par d'autres faits semblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a osé les attaquer, en sorte qu'ils semblent reconnoître encore dans leurs individus leurs ennemis naturels, c'est-à-dire, le loup.

## CHIENS-MULETS.

## DE LA FEMELLE,

## TROISIÈME GÉNÉRATION.

DANS le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire dans ma terre de Buffon, le mâle & la femelle de la seconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont resté environ deux ans, & où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps & pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, & on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de sa première année, avoir pris de l'autorité sur sa femelle; car souvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture, surtout lorsque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village, sur-tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut nécessaire, car mon objet étant de voir si au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneroient pas à l'espèce du loup, ou bien à celle du chien, il étoit essentiel de



Gaspar del.

C. G. Goussier del.

CHIEN - MULET, FEMÈLE, troisième génération.

conserver la race toujours pure, en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendroient. On sent bien que si au lieu de faire unir ensemble ces animaux métis, on les avoit fait constamment & successivement allier avec le chien, la race n'auroit pas manqué de reprendre, petit à petit, le type de cette dernière espèce, & auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faisoient participer du loup. Il en eût été de même, quoiqu'avec un résultat différent, si on les eût alliés au contraire constamment & successivement avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auroient plus été des métis, mais des animaux qui auroient ressemblé en tout à l'espèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle & cette femelle de seconde génération parurent avoir acquis tout leur accroissement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'est-à-dire, à l'âge d'environ deux ans & dix mois. C'est aussi à peu-près à cet âge que l'espèce du loup est en état de produire; & dès-lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup par le temps auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien qui produit ordinairement à l'âge d'un an & quelques mois. A ce premier rapport entre le loup & nos animaux métis, on doit en ajouter un second, qui est celui de la fécondité, laquelle paroissoit être à peu-près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une seule fois en deux ans, car le mâle & la femelle de la première génération qui ont produit pour la première fois le 3

mars 1776, & que j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la seconde fois qu'au printemps de 1778; & de même le mâle & la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, & qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux & peut-être même en trois ans; car, 1.<sup>o</sup> il paroît certain que si la louve mettoit bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup seroit beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs, l'analogie semble être ici une preuve que l'on ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur & par plusieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup, qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité. 2.<sup>o</sup> Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui subissent le même sort, & néanmoins cette dernière espèce est encore infiniment plus nombreuse que celle du loup, quoique, selon toute apparence, elle ne soit que quatre fois plus féconde. 3.<sup>o</sup> On peut encore

encore remarquer que lorsqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'est pas ordinaire d'y en voir l'année suivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle; & si la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, se répandre au printemps dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie: mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait; & que d'ailleurs toutes les raisons que nous venons d'exposer nous paroissent fondées, nous persistons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métisse de la seconde génération mit bas ses petits qui étoient au nombre de sept, & qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; & comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il est évident que le temps de la gestation n'a été que de soixante-trois jours comme dans l'espèce du chien, & non pas de trois mois & demi, comme on le dit, mais peut-être sans fondement, de l'espèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'est guère possible de se refuser à croire que la gestation ne soit pas de même durée dans l'espèce du chien & dans celle du loup, puisque ces animaux se ressemblent à tant d'égards, & ont tant de

rapporés entr'eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne foient de même genre, & d'espèces beaucoup plus voisines que celle de l'âne & du cheval; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent se perpétuer par la génération, c'est-à-dire, des êtres imparfaits auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au-delà du terme de sa vie, tandis que le loup & le chien produisent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, & avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille; c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère; elle ne cessa presque pas de les lécher, de les caresser, de chercher à les mettre à leur aise; elle ne permettoit pas à son mâle d'en approcher, & elle sembloit craindre qu'il ne leur fit du mal: mais cette sollicitude, ces marques de tendresse & d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naissance, la personne qui devoit soigner ces jeunes animaux fut assez curieuse pour aller les visiter; elle voulut les toucher

où les manier pour les examiner de près, & il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui se jeta tout aussitôt sur ces petits nouveaux-nés, ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer ensuite & pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainsi touchés ou maniés, eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta de cette première portée que la jeune femelle dont nous donnons (*planche XLVIII*) la figure & la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y a plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître; les truies sont principalement de ce nombre, & elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle: mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puissent être, ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop excessive, ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire; car la nature en chargeant les mères du soin d'élever leur famille & de la nourrir de leur lait, les a douées en même temps d'affection & de tendresse; sans cela elle eût manqué son vrai but qui est la conservation & la propagation des êtres, puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périroient faute de soin presque aussitôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur

famille naissante, que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent que ce dépôt précieux que la nature leur a confié, ne doive son bien-être qu'à leurs propres soins.

Au reste, la femelle métisse de la seconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffroit pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencemens, & ce ne fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis ce temps de lui donner leurs soins; ils ne la laissoient presque jamais aller seule, ils l'accompagnoient presque dans toutes ses démarches; ils la forçoient même quelquefois à se tenir au milieu d'eux en marchant, & ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris sa part. On leur donnoit souvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père & la mère sembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première; mais lorsqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père & la mère lui donnoient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée dans un vaste caveau avec son père & sa mère, d'où on ne les faisoit sortir que quelquefois pour respirer dans une cour le grand air; on se contentoit de leur

donner la nourriture à certaines heures, & on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières & sociales, parce qu'en effet mon but en conservant ces animaux, n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle étoit-elle très-timide & très-sauvage, mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux & paisible. Elle se plaisoit même à jouer avec les chiens ordinaires, sans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt-un mois, & qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre; mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance, & comme s'ils sentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée, elle se contentoit de se tapir à terre comme si elle se croyoit alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faisoit, & de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si lorsqu'on étoit auprès d'elle, on lui tournoit le dos & qu'on laisât pendre ses mains, elle s'approchoit doucement & venoit les lécher; mais dès qu'on se retournoit de son côté, elle se retiroit bien vite, & se tapissoit de nouveau sur la terre où on pouvoit la toucher, lui prendre les oreilles & les pattes, & même lui ouvrir la gueule sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas à la vérité fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit

en approcher; mais lorsqu'elle étoit une fois prise, elle se laissoit emmener & même emporter si l'on vouloit, sans faire de résistance & sans montrer le colere. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide & sauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ses mœurs & de son naturel, de sa grand'mère & de sa mère, lesquelles ayant reçu une éducation toute domestique, ont toujours été très-douces, très-caressantes & très-familieres; & c'est une nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit au sujet de ces animaux; savoir, que le chien en s'alliant avec la louve, semble avoir donné aux femelles qui sont venues de cette union, son naturel & ses mœurs, & que les femelles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui sont venus de cette union, son naturel & ses mœurs, & que les mâles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la description de cette femelle qui nous est restée de la troisième génération; nous exposerons d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, & ensuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien; & nous verrons par cette comparaison, qu'elle avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à désirer d'avoir aussi un mâle de la même portée, comme nous

en avions pour décrire les deux générations précédentes ; nous aurions vu si ce mâle eût été, ainsi que son grand-père & son père, plus semblable par la forme de la tête à l'espèce du chien qu'à celle du loup, & si ses mœurs eussent été analogues à celles de ce dernier animal : cela auroit confirmé, ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'influence des mâles & des femelles dans la génération de ces animaux.

1.<sup>o</sup> Cette jeune femelle de la troisième génération avoit par son air, sa marche, sa manière de courir & la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup ; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton & les inflexions de sa voix lorsqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup ; 2.<sup>o</sup> elle avoit aussi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, & plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière qui alloit en s'abaissant fort sensiblement jusqu'à l'origine de la queue ; 3.<sup>o</sup> elle ressembloit encore au loup par la forme de sa tête, dont le museau étoit épais auprès des yeux, & mince à son extrémité, & par les oreilles qui étoient courtes, droites & terminées en pointe ; 4.<sup>o</sup> par les dents canines, qui à proportion de la taille de l'animal étoient plus grandes & plus grosses que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux caractères qui rapprochoient cette femelle de l'espèce du loup & qui paroissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la planche qui représente la femelle

de la seconde génération, c'est-à-dire, la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles sont à demi-courbées, parce que l'animal étoit jeune lorsqu'il a été dessiné, & que ses oreilles n'avoient pas encore acquis la propriété de se tenir tout-à-fait droites; mais depuis elles l'ont été, & ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troisième génération dont il s'agit dans cette description, avoit la queue longue, bien fournie de poil, & exactement semblable à celle du loup; & que par ce dernier caractère, elle sembloit s'éloigner de sa grand'mère & de sa mère qui avoient la queue courte, & se rapprocher de son aïeul & de son père qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de son père, 1.<sup>o</sup> par la couleur brune mélangée de grisâtre qu'elle avoit sur le dos, les côtés du corps, le dessous du cou, & par le noirâtre qui étoit sur la tête & sur le front. Nous observerons au sujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui représente le mâle de la seconde génération, c'est-à-dire le père de la femelle dont il est ici question, le poil est d'une couleur plus brune, parce que ce mâle qui a été dessiné à l'âge de six à sept mois, n'avoit pas encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à peu-près semblable à celle de la femelle dont nous parlons ici, c'est-à-dire, brune mélangée de gris; nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que son père & sa mère, du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau. 2.<sup>o</sup> Elle tenoit

tenoit de son père par le gris mélangé de blanc sale qu'elle avoit sous le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'auprès du ventre, par le roussâtre qui étoit sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez & sur le dehors des oreilles où il étoit nuancé de brunâtre, & par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit sur la face intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses & des jambes, & sur le bas-ventre & autour de l'anüs: mais nous devons remarquer à ce sujet, que dans tous les individus mâles & femelles de cette race de métis, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, & que par conséquent les pères & les mères peuvent avoir également contribué à leur transmettre cette couleur. 3.<sup>o</sup> Enfin cette femelle tenoit de son père par la couleur de tous les ongles, & par la forme & la situation des yeux, dont les orbites étoient comme dans le chien, posées à peu-près horizontalement; mais elle tenoit du père & de la mère par la qualité du poil qui n'avoit point de duvet à sa racine, & qui, sans être aussi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette description avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raisonnemens que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis; cependant il est vrai que la mère ne paroïssoit pas avoir influé ici sur la forme des yeux qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme

ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étoient posés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte & émouffée comme sa grand'mère & sa mère, elle l'avoit au contraire fort longue & traînante, ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé sur ces différentes parties, que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps ; mais malgré ces expériences déjà réitérées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles & des femelles dans la génération, & qu'elles ne fussent pas pour reconnoître & saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur & le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le produit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur & de force de tempérament ; & que si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.



DeSève del

sculp. F. de la Roche

CHIEN-MULET, MÂLE, quatrième génération.

## DU MÂLE,

## QUATRIÈME GÉNÉRATION.

LA femelle de la troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, & mit bas au printemps de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père & la mère; il n'en resta que deux, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux & careffans; cependant ils étoient un peu voraces, & attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservoit toujours la physionomie du loup; ses oreilles étoient larges & droites, son corps s'allongeoit en marchant, comme celui du loup; la queue étoit un peu courbée & pendante entre les jambes; il tenoit encore du loup par la couleur du poil sur la tête & sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces six lignes, & suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez & les narines noires, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit aussi du blanc à la poitrine & sur les faces internes des jambes & des cuisses; le dessous du

ventre en gagnant la poitrine, étoit d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces six lignes de longueur; elle étoit grosse & garnie d'un poil touffu & assez court, noirâtre au-dessus de la queue, jaunâtre en dessous, & noir à l'extrémité.





de Sève Job

CHIEN-MULET, FEMÈLE, quatrième génération.

## DE LA FEMELLE,

## QUATRIÈME GÉNÉRATION.

CETTE louve-chienne, de la même portée que le loup-chien précédent, tenoit de sa bisâieule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles & la queue pendante entre les jambes; elle étoit un peu plus petite que le mâle, & plus légère dans les formes du corps & des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, & suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faisoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, & tenant plus de son bisâieul chien; elle avoit la tête plus alongée & plus fine que son frère, la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle: les couleurs de son poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit son origine.

Le bout du nez, les naseaux & les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce & plus craintive que le mâle, & souffroit plus patiemment les châtimens & les coups.

## SUITE DES CHIENS MÉTIS.

M. LEROI, lieutenant des chasses & inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 13 juillet 1778, me fait part des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, dit-il, à vous rendre » compte des chiens-loups que vous m'avez confiés; » d'abord ils ont produit ensemble comme ils avoient » fait chez vous. J'en ai donné deux à M. le prince de » Condé; M. d'Amezaga doit les avoir suivis, & il pourra » vous dire ce qu'ils ont fait. J'en ai gardé un pour voir » s'il deviendroit propre à quelque usage. Dans son » enfance, on l'a laissé libre dans une maison & dans un » grand enclos; il étoit assez familier avec les gens de la » maison, se nourrissoit de tout, mais paroissoit préférer la » viande crue à tout le reste. Sa figure ressembloit beaucoup » à celle du loup, à la queue près qui étoit plus courte, » mais qui étoit tombante comme celle des loups. Il avoit » sur-tout dans la physionomie, ce *torvus* qui appartient » particulièrement au loup. Sa manière de courir & de » marcher étoit absolument semblable à celle de cet » animal. Lorsqu'il étoit appelé par quelqu'un de ceux » avec lesquels il étoit le plus familier, il ne venoit jamais » directement à lui, à moins qu'il ne fût exactement sous » le vent; sans cela, il alloit d'abord prendre le vent, & » ne s'approchoit qu'après que le témoignage de son nez

» avoit assuré celui de ses yeux. En tout, il n'avoit rien  
 » de la gaieté folâtre de nos jeunes chiens, quoiqu'il jouât  
 » quelquefois avec eux; toutes ses démarches étoient  
 » posées & annonçoient de la réflexion & de la méfiance.  
 » Il avoit à peine six mois, qu'on fut obligé de l'enchaîner,  
 » parce qu'il commençoit à faire une grande destruction  
 » de volailles. On avoit essayé de le corriger; mais outre  
 » qu'il n'étoit ni aisé ni sûr de le saisir, le châtement ne  
 » produisoit en lui que de l'hypocrisie. Dès qu'il n'étoit  
 » pas aperçu, son penchant à la rapine agissoit dans  
 » toute son énergie; parmi les volailles, il préféroit sur-  
 » tout les dindons. Lorsqu'on le tint attaché, sa férocité  
 » ne parut pas s'augmenter par la perte de sa liberté. Il  
 » ne devint pas non plus propre à la garde; il aboyoit  
 » rarement, ses aboiemens étoient courts & ne marquoient  
 » que l'impatience; il grondoit seulement quand il étoit  
 » approché par des inconnus, & la nuit il hurloit souvent.  
 » A l'âge d'un an je l'ai fait mener à la chasse, & comme  
 » il paroissoit hardi & tenace, j'ai voulu essayer s'il donne-  
 » roit sur le sanglier; mais son audace lui a été funeste, il  
 » a succombé à la première épreuve; on l'a lâché avec  
 » d'autres chiens sur un sanglier qu'il a attaqué de front,  
 » & qui l'a tué tout roide. Voilà l'histoire de ce individu.

» J'ai marié son père, l'un de ceux que vous m'aviez  
 » donnés, avec une jeune louve que nous avons à la  
 » ménagerie; comme il étoit plus fort qu'elle, il a com-  
 » mencé par s'en rendre le maître, & quelquefois il la  
 » mordoit très-cruellement, apparemment pour l'affujettir.

» La bonne intelligence s'est ensuite rétablie : lorsque la  
 » louve a eu environ dix-huit mois, elle est devenue en  
 » chaleur, elle a été couverte, & il en est venu trois petits  
 » qui tiennent beaucoup moins du chien que les individus  
 » de la première production ; entr'autres choses, le poil  
 » est pareil à celui du louveteau. Une chose assez rare,  
 » c'est que cette louve étant pleine, & à un mois près  
 » de mettre bas, elle a souffert le mâle ; il l'a couverte  
 » en présence d'un des garçons de la ménagerie qui est  
 » digne de foi. Il dit qu'ils sont restés attachés un moment  
 » ensemble, mais beaucoup moins long-temps que ne  
 » restent nos chiens..... Je fais élever séparément deux  
 » de ces louveteaux, pour voir si l'on pourra en tirer  
 » quelque parti pour la chasse ; je les ferai mener de  
 » bonne heure en limier, parce que c'est de cette seule  
 » manière qu'on peut espérer d'eux quelque docilité.  
 » Je donnerai le troisième pour mari à la louve, afin que  
 » l'on voie quel degré d'influence conservera sur la troi-  
 » sième génération, la race du grand-père qui étoit un  
 » chien. »



## SECONDE SUITE DES CHIENS MÉTIS.

A CE premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonstances ne nous sont pas à beaucoup près si bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-françois & Châlons, dans une des terres de M. le Comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont six étoient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, & le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, & ils ont été vus très-souvent par les habitans des villages d'Ablancourt & de la Chauffée, voisins de ce bois. On m'a assuré que ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux ressembloient au point de s'y méprendre, à un chien du voisinage; néanmoins, avec cette présomption il faut encore supposer que le chien roux, père de ces métis, avoit eu pour père & pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi, & en consultant un pelletier, il les a prises, au premier coup-d'œil, pour des peaux de chien; mais en les examinant de plus près, il a reconnu les deux sortes de poils qui distinguent le loup & les autres animaux

fauvages des chiens domestiques. C'est à M. de Cernon que je dois la connoissance de ce fait, & c'est lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre datée du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

« Le jour fut pris au 4 novembre pour honorer la chasse » à cette troupe de petits loups. . . . . On fit battre le » bois par des chiens courans accoutumés à donner sur » le loup; on ne les trouva point ce jour-là, quoiqu'ils » eussent été vus deux jours auparavant, par M. d'Ablancourt, qui à pied & sans armes, s'étoit amusé à les » considérer assez long-temps à vingt toises de lui autour » du bois, & avoit été surpris de les voir si peu sauvages. Je demandai, dit M. de Cernon, au pâtre » d'Ablancourt qui se trouva là, s'il avoit vu ces loups; il » me répondit qu'il les voyoit tous les jours, qu'ils étoient » privés comme des chiens, que même ils gardoient ses » vaches & jouoient au milieu d'elles sans qu'elles » en eussent la moindre peur: il ajouta qu'il y en avoit » un tout noir, que tous les autres étoient roux, à l'exception encore d'un autre qui étoit d'un gris cendré. . . .

» Le 5 novembre, nous trouvâmes ces loups dans » une remise ~~de la brasserie~~, située entre Mery & Cernon, » & nous nous mîmes à leur poursuite; & après les » avoir suivis à pied une lieue & demie, nous fûmes » obligés, la nuit venant, de les abandonner; mais nous » avions très-bien distingué les couleurs de ces jeunes » animaux, & leur mère qui étoit avec eux.

» Le 7, nous fûmes informés que les loups avoient  
 » été vus à Jongy, que le concierge de M. de Pange  
 » en avoit tué un, que le garde-chasse en avoit blessé  
 » un autre, & tiré sur le noir de fort près, & paroissoit  
 » l'avoir manqué; il les vit aller de-là à l'endroit où ils  
 » étoient nés. Les chasseurs se rassemblèrent & allèrent,  
 » trois jours après, les y relancer. La mère louve fut  
 » vue la première, & tirée par mon fils; n'étant pas  
 » restée à son coup, elle fut suivie de près par les  
 » chiens, & vue de presque tous les chasseurs dans la  
 » plaine, & ils n'y remarquèrent rien de différent des  
 » louves ordinaires. . . . . Ensuite on tua dans le bois  
 » un de ses louveteaux qui étoit entièrement roux, avec  
 » le poil plus court & les oreilles plus longues que ne  
 » les ont les loups; le bout des oreilles étoit un peu  
 » replié en dedans, & quelque chose dans l'ensemble  
 » plus approchant de la figure d'un mâtin alongé que de  
 » celle d'un loup. Un autre de ces louveteaux ayant été  
 » blessé à mort, il cria sur le coup précisément comme  
 » crie un chien qu'on vient de frapper. Le garde-chasse  
 » qui l'avoit tiré fut même effrayé de la couleur & du  
 » cri de ce louveteau, par la crainte qu'il avoit d'avoir  
 » tué un des chiens de la meute qui étoit de même  
 » poil; mais en le poursuivant il fut bientôt détrompé,  
 » & le reconnut pour être un louveteau; cependant il  
 » ne put pas le saisir, car cet animal blessé se fourra  
 » dans un terrier où il a été perdu.

» Le garde-chasse de M. Loiffon qui a coutume de

» tendre des pièges, trouva, en les visitant, un de ces  
 » louveteaux saisi par la jambe, & il le prit pour un chien ;  
 » quelques autres hommes qui étoient avec lui en jugèrent  
 » de même, en sorte qu'après l'avoir tué, ils le laissèrent  
 » sur la place, ne croyant pas que ce fût un louveteau,  
 » mais persuadés que c'étoit un chien . . . . . Nous  
 » envoyâmes chercher ce prétendu chien qu'ils venoient  
 » de tuer, & nous reconnûmes que c'étoit un louveteau  
 » entièrement semblable aux autres, à l'exception que  
 » son poil étoit en partie roux & en partie gris : la  
 » queue, les oreilles, la mâchoire, le chignon étoient  
 » bien décidément du loup.

» Enfin, quelques jours après on trouva le reste de  
 » cette troupe de louveteaux dans un bois, à une lieue  
 » de Châlons; on en tua un qui étoit roux, & pareil à  
 » celui dont j'ai envoyé la peau au cabinet du Roi.

» Enfin, le 18 novembre 1776, M. Loiffon tua deux  
 » de ces louveteaux à quelque distance de son château,  
 » & ce sont les deux dont j'ai envoyé les peaux; l'un  
 » étoit roux & l'autre noir, le premier mâle & le second  
 » femelle, qui étoit plus petite & couroit plus légèrement  
 » que le mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés, il y a  
 quelque apparence que ces louveteaux pouvoient provenir  
 de l'union d'un chien avec la louve, puisqu'ils avoient  
 tant de ressemblance avec le chien, qu'un grand nombre  
 de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit six roux, qui par

cette couleur ressembloient, dit-on, à un chien du voisinage, & ils avoient les oreilles à demi-pendantes; cela fonde la présomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien; mais il y en avoit un septième dont le poil étoit grisâtre & qui par conséquent pouvoit provenir du loup. Le huitième qui étoit noir, pouvoit aussi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'est qu'une variété qui se trouve quelquefois dans l'espèce du loup, comme je l'ai dit; *Article du loup noir (a).*

---

(a) Histoire naturelle, volume IX, pages 362 & 363.



## TROISIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

*Extrait d'une lettre de M. de Cerjal à Lausanne, au  
baron de Woellwarth à Paris.*

« SI vous voyez M. le comte de Buffon, je vous prie de  
 » lui dire que personne ne peut mieux que moi attester  
 » la vérité d'une note de la vingt & unième page de son  
 » histoire des animaux quadrupèdes, ayant moi-même  
 » dressé deux petits provenus d'un chien d'arrêt, & de  
 » la fille du loup dont lord Pembroke avoit écrit à  
 » M. Bourgelas ; qu'avec beaucoup de peine & de  
 » douceur je les avois amenés à chasser & arrêter de com-  
 » pagnie avec une trentaine de chiens d'arrêt que je  
 » chassois quelquefois de compagnie ; qu'ils avoient du  
 » nez, mais du reste, toutes les mauvaises qualités du  
 » loup ; qu'il a fallu beaucoup de temps pour leur apprendre  
 » à rapporter, & qu'étant grondés le moins du monde,  
 » ils se retiroient derrière mon cheval & ne chassoient  
 » plus de quelques heures ; & que n'étant que très-  
 » médiocrement bons, je ne les ai gardés qu'en faveur  
 » de leur naissance peu commune, & les ai ensuite rendus  
 » à lord Pembroke. »

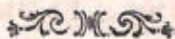


## QUATRIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« IL a été attaqué le 11 août 1784, dans les bois de  
 » Sillegny, à trois lieues de Metz, un jeune loup mâle qui  
 » a été pris en plaine après une heure de chasse, par  
 » l'équipage de la louveterie. Le pelage de ce loup n'est  
 » pas semblable à celui des loups ordinaires, il est plus  
 » rouge & approche de celui du chien; sa queue est con-  
 » forme à celle du loup; ses oreilles au lieu d'être droites,  
 » sont tombantes depuis le milieu de l'oreille jusqu'aux  
 » extrémités; ses yeux sont plus grands que ceux des  
 » loups ordinaires, dont il paroît différer aussi par le  
 » regard; l'extrémité de ses pieds de derrière près des  
 » ongles est blanche, & en tout cet animal paroît tenir  
 » autant du chien que du loup, ce qui seroit présumer qu'il  
 » a été engendré par une louve couverte par un chien.

« On a empêché les chiens de l'étrangler, & M. le  
 » comte d'Hauflonville grand-louvetier de France, le fait  
 » élever pour l'envoyer à la ménagerie. On a déjà observé  
 » qu'il lappe de la même manière que les chiens. »



## CINQUIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UNE LOUVE AVEC UN CHIEN.

« EN 1774, parut une louve en basse Normandie, qui se  
 » retiroit dans le bois de Mont-Castre, proche le château  
 » de Laune & le bourg de la Haye-Dupuis.

» Cette louve ayant pris plusieurs bestiaux dans les  
 » landes & marais des environs, les habitans du canton lui  
 » donnèrent la chasse, firent des battues à différentes  
 » reprises, mais toujours en vain : l'animal fin & subtil fut  
 » s'esquiver ; ils parvinrent seulement à l'expulser du  
 » pays, après qu'il y eut séjourné près d'un an.

» Mais ce qui étonna beaucoup dans les battues que  
 » l'on fit, fut de voir plusieurs fois avec cette louve un  
 » chien de l'espèce du levrier, qui s'étoit joint à elle &  
 » qui appartenoit au seigneur de la paroisse de Mobec,  
 » voisine de la forêt de Mont-Castre.

» On fut que cette louve étant sans doute en chaleur,  
 » venoit la nuit dans les environs de la maison du seigneur  
 » de Mobec, faire des hurlemens pour attirer à elle le  
 » chien qui en effet alloit la joindre ; ce qui fit faire des  
 » représentations au seigneur de Mobec pour se défaire  
 » de son chien qu'en effet il fit tuer.

» Mais la louve étoit pleine, elle mit bas ses petits peu  
 » de temps après ; les habitans en trouvèrent cinq ; on en  
 » apporta deux au château de Laune ; le curé d'Angoville

» en

» en éleva pendant quelque temps un qui paroiffoit tenir  
 » du loup & du chien; mais il devint fi méchant & fi  
 » funefte à la baffe-cour, qu'on fut obligé de le faire tuer.

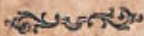
» Le levrier tué, les petits louveteaux pris, la louve  
 » ne reparut plus dans le pays.

» Il eft certain qu'elle étoit pleine du chien, puifqu'on  
 » les avoit vus plufieurs fois enfemble, qu'il n'y avoit pas  
 » de loup dans le canton, & qu'elle mit bas fes petits  
 » environ trois mois après qu'on fe fut aperçu de leur  
 » union & des hurlemens qu'elle faifoit pour attirer à  
 » elle le chien.

» Tout cela s'eft paffé depuis l'été de 1774 jufqu'à  
 » l'été de 1775, & eft à la connoiffance de tous les  
 » habitans du canton.

» On a vu chez M. le comte de Castelmoré un  
 » petit chien âgé d'environ un an & d'une affez jolie  
 » forme, que l'on affuroit provenir d'une petite chienne  
 » & d'un renard. » *Extrait d'une lettre écrite de Paris  
 le 12 juin 1779.*

Tous ces faits confirment ce que les anciens avoient  
 avant nous observé ou foupçonné; car plufieurs d'eux  
 ont écrit que les chiens pouvoient s'accoupler & produire  
 avec les loups & les renards.



## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU RENARD.

ON pourroit croire que l'espèce du renard dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se seroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg & à la terre de Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg & dans les îles adjacentes ; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, & qu'indépendamment de la couleur qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, & qu'ils ont très-peu d'odeur : il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux & l'avoir trouvée bonne (a).

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, & que cette espèce tient à celle du loup & du renard. Cet animal se creuse un terrier ; sa queue est plus longue & plus fournie de poils que celle du loup ; il habite dans les dunes sur les bords de la mer ; il suit les oiseaux qui sont très-nombreux dans ces îles ; il se fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin d'une baie à l'autre ; il est de

(a) Voyage du capitaine Phipps, page 188.



RENARD BLANC.

*Small text, possibly a signature or artist's name.*

la taille d'un chien ordinaire dont il a aussi l'aboiement, mais foible ; il détruit beaucoup d'œufs & de jeunes oifeaux (b). Ces indications ne seroient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe & des îles Falkland ; mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, & les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étoient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc dont nous donnons ici la figure (planche LI), & qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, & qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue étoit de.....	Pieds.	Pouces.	Lignes.
.....	1.	10.	6.
La hauteur du train de devant.....	1.	"	9.
Celle du train de derrière.....	1.	1.	4.

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes & aux cuisses. Il a les oreilles plus petites ; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande ; le bout du nez & les naseaux sont rougeâtres.

(b) Voyage autour du monde, tome I, in-8.°, page 113.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards, ont de longueur sur le dos.....	"	2.	"
Aux flancs, sur tout le ventre & aux cuisses....	"	2.	9.

Il se trouve au-dessous de ces poils qui sont longs & fermes, un duvet ou feutre très-doux & fort touffu d'un blanc jaunâtre.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les poils des moustaches qui sont blancs ont de longueur.....	"	1.	10.
La queue a de longueur.....	1.	2.	8.
Le tronçon.....	1.	"	8.

Cette queue est épaisse & garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entr'eux; ils sont blancs & crochus.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le plus grand du pied de devant a.....	"	"	7.
Celui de derrière.....	"	"	6.
Largeur à la base.....	"	"	3.
Épaisseur.....	"	"	1.





De Jové del.

LE PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

L. Bourcier Sculp.

## DU PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

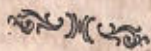
**L**a peau de cet animal, donnée au cabinet du Roi par M. Sommerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui est gravé dans le *volume III*, Supplément, *planche XVI*. Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnoît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve ici dans cette peau où il y a peu de différences marquées, avec l'adive représenté dans notre troisième volume.

Ce chacal adive qui a de longueur vingt & un pouces du nez à l'occiput, & vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, & plus léger dans les formes; sa tête qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue & menue; le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine; les yeux sont grands & les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris & le blanc; c'est le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, & plus brunâtre sur le nez & les mâchoires; le bord des yeux est brunâtre:

de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, & s'étend jusques sur la mâchoire supérieure; celle qui part de l'angle postérieur est étroite, & se perd en s'affoiblissant dans la joue sous l'oreille. Le bout du nez & les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule & le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, & les moustaches dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules & les cuisses sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos & aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant & de derrière, est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche & fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet; le plus grand ongle a huit lignes: le pied de derrière n'a que quatre doigts, & a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes & en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes, elle est étroite à son origine, large & touffue dans sa longueur; sa couleur est d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre & de brun foncé jusqu'à plus d'un tiers de son extrémité, avec quelques taches de même couleur sur la face postérieure; la longueur des poils est de vingt-deux lignes.



## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU GLOUTON (a).

J'AI dit, Supplément, *volume III*, page 242, que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe & même de l'Asie. M. Kracheminmikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée, que pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, » dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de » cet animal, & elles en font très-grand cas; cependant » les Kamtschatdales en tuent si peu, qu'ils sont obligés » d'en tirer des *Jakutski* qui leur reviennent fort cher: » ils préfèrent les blanches & les jaunes, quoique les » noires & les brunes soient plus estimées. . . . Ils ne » peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes » ou à leurs maîtresses, que de leur donner une de ces » peaux, & c'est pourquoi elles se vendoient autrefois » depuis trente jusqu'à soixante roubles; ils donnent pour » deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (sari- » coviennes). On trouve aussi beaucoup de ces gloutons » dans les environs de *Karaga*, d'*Anadirska* & de » *Kolima*. Ils sont très-adroits à la chasse des cerfs, &

(a) Suite de l'addition à l'article du glouton; *Supplément*, *volume III*.

» voici la manière dont ils s'y prennent pour les tuer.  
 » Ils montent sur un arbre avec quelques brins de cette  
 » mouffe qu'ils ont coutume de manger ; lorsqu'ils en  
 » voient venir quelques-uns , ils la laissent tomber à  
 » terre , & prenant le moment que le cerf s'approche  
 » pour la manger , ils s'élancent sur son dos , le saisissent  
 » par le bois , lui crevent les yeux & le tourmentent  
 » si fort , que ce malheureux animal , pour mettre fin à  
 » ses peines & se débarrasser de son ennemi , se heurte  
 » la tête contre un arbre , & tombe mort sur la place.  
 » Il n'est pas plutôt à bas , que le glouton se dépèce par  
 » morceaux , cache sa chair dans la terre , pour empêcher  
 » que les autres animaux ne la mangent , & il n'y touche  
 » point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui  
 » se trouvent aux environs du fleuve Léna , s'y prennent  
 » de la même manière pour tuer les chevaux ; cepen-  
 » dant quelque cruels que paroissent ces animaux , on les  
 » prive aisément , & ils paroissent alors bien moins  
 » voraces (b). »

---

(b) Histoire de Kamtschatka par Kracheminmikow. Lyon, 1767,  
 tome I, pages 230 & suivantes.





De Sève del.

Jean LeClerc Sculp.

LYNX DU MISSISSIPI.

## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU LYNX (a).

NOUS donnons ici (*planche LIII*) la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver (*Supplément, volume III, planche XLIV*), & dont la queue moins grosse & moins touffue, & le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe & les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule & même espèce. On avoit envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de chat-tigre du Mississipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure, *volume IX, planche XXI*, & avec celui du Supplément, *volume III, planche XLIV*, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux & que la queue soit fort petite.

Il a du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant

(a) Suite de l'addition à l'article du lynx, *Supplément, volume III, page 229.*

que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe, *volume IX*, a six pouces six lignes : celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse & plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme & moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe & dans celui du Canada; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule & même espèce.

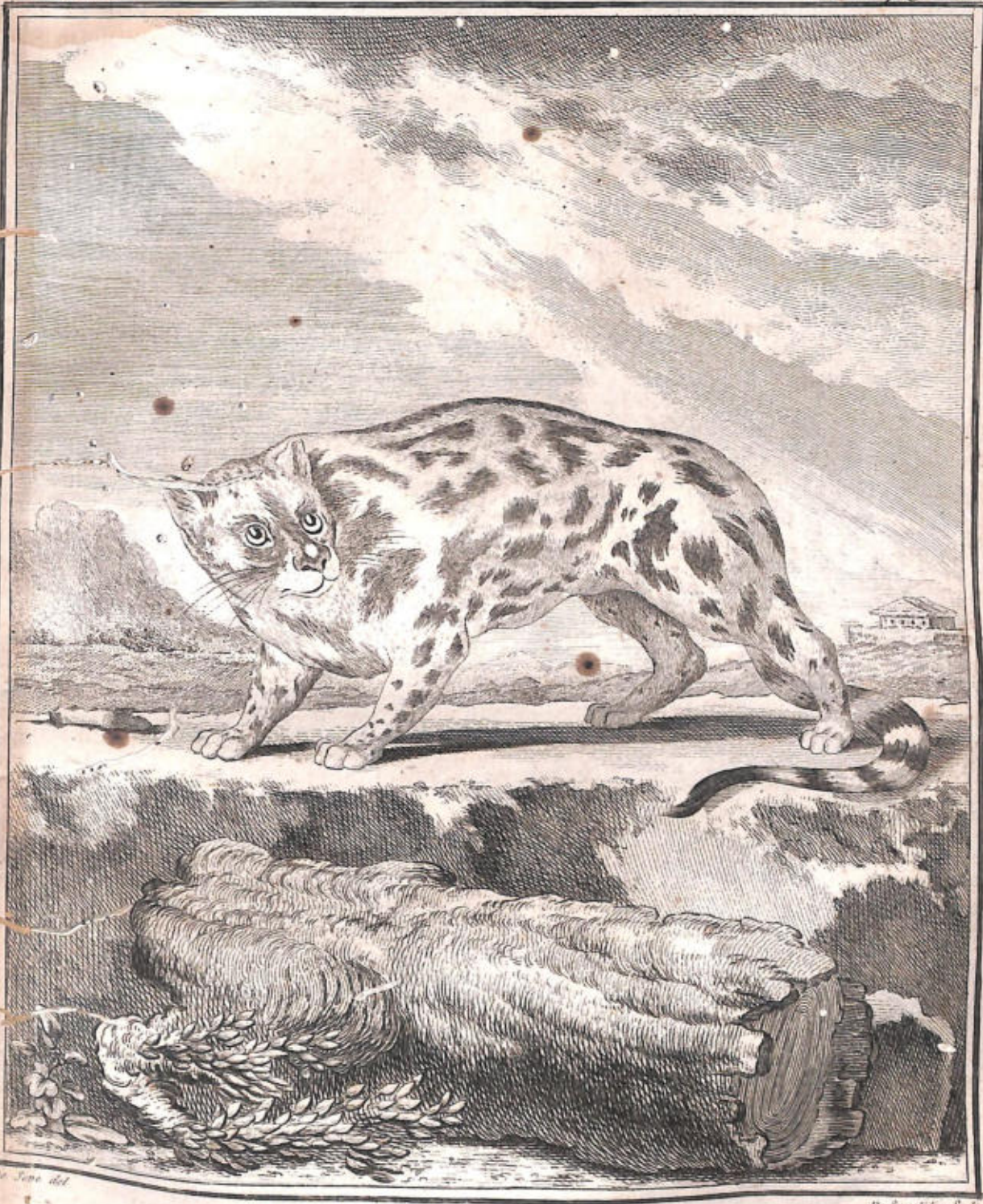


## DU BIZAA M.

**M.** WOSMAER a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, (voyez planche LV), dans une feuille imprimée à Amsterdam en 1771, dont voici l'extrait.

« Sa grandeur est à peu-près celle d'un chat domestique; la couleur dominante par tout le corps est le gris-cendré clair rehaussé de taches brunes. Au milieu du dos règne une raie noire jusqu'à la queue qui est à bandes noires & blanches, mais la pointe en est noire ou d'un brun très-foncé. Les pattes de devant & de derrière sont brunes en dedans, & grises tachées de brun en dehors; le ventre & la poitrine sont d'un gris cendré. Aux deux côtés de la tête & sur le nez, se voient des raies brunes; au bout du nez & sous les yeux, il y a des taches blanches. Les oreilles rondes & droites sont couvertes de poils courts & gris; le nez est noir, & de chaque côté sont plusieurs longs poils bruns & blancs. Les pattes sont armées de petites griffes blanches & crochues qui se retirent en dedans.

« Ce joli animal étoit d'un naturel un peu triste sans cependant être méchant; on le tenoit à la chaîne. Il mangeoit volontiers de la viande, mais sur-tout des oiseaux vivans. On ne l'a pas entendu miauler, mais



De Sene del

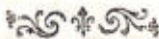
De Sene Fibur Sculp

LE BIZAAM .

» quand on le tourmentoit, il grommeloit & souffloit  
 » comme un chat. »

• M. Wofmaer dit auffi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, & qu'il n'a jamais fenti qu'il eût la plus légère odeur de musc; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué*, l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout, car M. Wofmaer compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il, » que M. de Buffon nous a fait connoître, le margay » de Cavénne est celui qui a le plus de ressemblance avec » le chat bizaam, quoiqu'en les comparant exactement, » le margay ait le museau bien plus menu & plus pointu; » il diffère aussi beaucoup par la queue & la figure des » taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Wofmaer; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, & le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire, une fois plus petit; d'ailleurs, le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue & moins pointue; & ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay & de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, & l'autre du nouveau.



## NOUVELLE ADDITION.

À L'ARTICLE DU KINKAJOU.

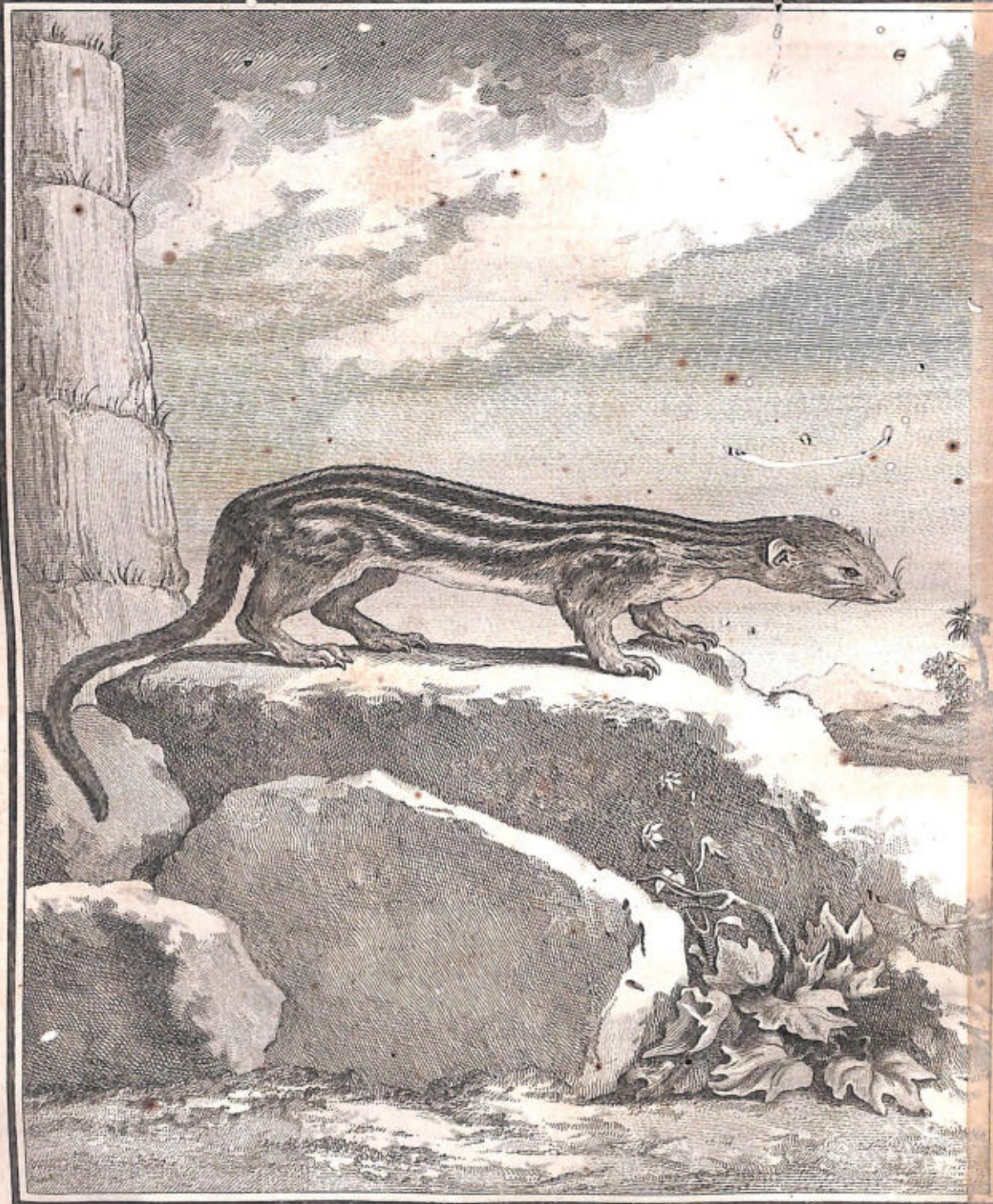
NOUS avons reconnu que le kinkajou que nous n'avions pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit *pages 244 & suivantes du tome III de nos Supplémens*. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau (a) nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son  
» cul & ses pattes de derrière, le corps droit avec un  
» fruit dans les pattes de devant, & la queue roulée en  
» volute horizontale.

» J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon  
» Chauveau, de vous offrir cet animal vivant, pour le  
» soumettre à vos observations, mais il venoit dans ces  
» instans me caresser si doucement & jouer autour de moi  
» avec tant de gaieté, que séduit par ses gentillesse, je  
» n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le  
» 3 janvier de cette année (1780), & c'étoit le neuvième  
» hiver qu'il passoit à Paris, sans que le froid ni aucune  
» autre chose eût paru l'avoir incommodé. »

---

(a) Lettre à M. de Buffon, datée de Paris le 31 janvier 1780.



LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

## ADDITION

À L'ARTICLE DU PUTOIS.

## LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

CET animal que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, & que dans son Voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui des putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats & longs dans cet animal, sur-tout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, & c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat a regarder cet animal comme un chat; cependant son corps est alongé comme celui des putois auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande & bordée de brun; la distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil, est de dix lignes, & celle de l'angle postérieur à l'oreille, est de quatorze lignes. Le tour des

yeux, le dessous du nez & les joues sont d'un fauve pâle ; le bout du nez & les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches & les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, & de la forme de celle du putois ; elle est nue, & il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, & ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres & plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant ; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale ; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve & de blanc gris ; les cuisses & les jambes de derrière ont la face interne blanche, & en quelques endroits fauve pâle ; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale ; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe ; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, sur-tout ceux de derrière ; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, & ceux de derrière vingt & une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres & bruns ; les ongles des pieds de devant ont trois lignes ; ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a six dents incisives & deux canines en haut comme en bas,



LA MOUFFETTE DU CHILI.

W. H. B. del. J. B. P. sculp.

## LA MOUFFETTE DU CHILI (a).

M. DOMBEY, correspondant du cabinet du Roi, & que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a apporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette mouffette se trouve au Chili, & appartient à la famille du zorille, du conébate, & d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, & qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puans dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, étoit mâle; il avoit la tête large & courte, les oreilles rondes & un peu aplaties, le corps épais & large à l'endroit des reins, les cuisses larges & charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, & les ongles longs, crochus & recourbés en gouttière (b). Sa queue relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large & garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes, & le dessus

(a) Elle a été <sup>représentée</sup> dans la planche LVII.

(b) L'ongle le plus long des pieds de devant, avoit onze lignes de longueur; & celui des pieds de derrière, cinq lignes.

de sa queue vers l'origine de cette parti, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, & étoit d'un brun noirâtre & luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, & l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule (c).

---

(c) Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; & la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil: les dents manquoient à la dépouille.



## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. FORSTER a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal. « J'ai vu, dit-il, à la » ménagerie du cap de Bonne-espérance, un animal du » genre des mangoustes, qui venoit de l'isle de Madaga- » gaïcar, & qui répondoit exactement à la description » du vansire donnée par M. de Buffon (a). Il se plaisoit » beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il » sortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin » de la ménagerie, nous assura que lorsqu'on tenoit cet » animal pendant quelque temps à sec & hors de l'eau, » il s'y replongeoit avec empressement dès qu'on lui en » laissoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon » (*planche XXI, volume XIII*), est assez exacte, mais » elle paroît un peu trop alongée, parce qu'elle a été » donnée sur une peau bourrée de cet animal, & d'ailleurs, » le poil est plus court que celui du vansire de la ména- » gerie du Cap. Ce dernier étoit à peu-près de la taille » de la marte ordinaire; sa queue égaloit en longueur » celle du corps jusqu'à la tête; son poil étoit de couleur » brune noirâtre, & il y avoit cinq doigts à chaque pied,

---

(a) Voyez le *volume XIII* de cette Histoire naturelle, page 169.

» bien divisés & sans membranes. Les dents incisives  
» étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il  
» y avoit huit mâchelières à chaque mâchoire c'est-à-  
» dire, quatre de chaque côté, & les canines étoient  
» isolées, ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal  
» marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le  
» talon. »



## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DE LA BELETTE.

« LA belette, appelée *mouffelle* dans le Vivarais, est  
 » naturellement sauvage & carnassière; la chair toute  
 » crue est l'aliment qu'elle préfère: elle exhale une  
 » odeur forte, sur-tout lorsqu'elle est irritée.

» Les belettes qu'on prend très-jeunes, perdent leur  
 » caractère sauvage & revêche; ce caractère se change  
 » même en soumission & fidélité envers le maître qui  
 » pourvoit à leur subsistance.

» Une belette que j'ai conservée dix mois, & qu'on  
 » avoit prise fort jeune, perdit une partie de son agilité  
 » naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, & que je  
 » l'eus attachée à la chaîne; elle mordoit furieusement  
 » lorsqu'elle avoit faim: on lui coupa les quatre dents  
 » canines très-aiguës, qui déchiroient les mains jusqu'à  
 » l'os. Dépourvue de ses armes naturelles, & n'ayant  
 » plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à  
 » déchirer, elle devint moins féroce, & comme elle  
 » avoit sans cesse besoin de mes services pour manger  
 » ou dormir, elle commença à prendre de l'affection  
 » pour moi; car manger & dormir sont les deux fréquens  
 » besoins de ce <sup>d</sup>animal.

» J'avois un petit fouet de fil qui pendoit près de son  
 » lit; c'étoit un instrument de punition lorsqu'elle essayoit

» de mordre, ou qu'elle se mettoit en colère. Le fouet  
 » dompta tellement son caractère colérique, qu'elle trem-  
 » bloit, se couchoit ventre à terre, & baïsoit la tête  
 » lorsqu'elle voyoit prendre cet instrument. Je n'ai jamais  
 » vu la soumission extérieure mieux dépeinte dans aucun  
 » animal; ce qui prouve bien que les châtimens raison-  
 » nables employés à propos, accompagnés de soins, de  
 » caresses & de bienfaits, peuvent assujettir & attacher à  
 » l'homme les animaux sauvages que nous croyons peu  
 » susceptibles d'éducation & de reconnoissance.

» Les belettes ont l'odorat exquis; elles sentent de  
 » douze pas un petit morceau de viande gros comme un  
 » noyau de cerise & plié dans du papier.

» La belette est très-vorace; elle mange de la viande  
 » jusqu'à ce qu'elle en soit remplie. Elle rend peu d'excré-  
 » mens, mais elle perd presque tout par la transpiration  
 » & par les urines qui sont épaisses & puantes.

» J'ai été singulièrement surpris de voir un jour ma  
 » belette qui avoit faim, rompre sa chaîne de fil d'archal,  
 » sauter sur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit  
 » paquet, & dévorer en un instant la viande que j'y avois  
 » cachée.

» Ce petit animal qui m'étoit si soumis, avoit conservé  
 » d'ailleurs son caractère pétulant, cruel & colérique pour  
 » tout autre que moi; il mordoit sans discrétion tous ceux  
 » qui vouloient badiner avec lui; les chat; ennemis de sa  
 » race furent toujours l'objet de sa haine; il mordoit  
 » au nez les gros mâtins qui venoient le sentir lorsqu'il

» étoit dans mes mains ; alors il pouffoit un cri de colère  
 » & exhaloit une odeur fétide qui faisoit fuir tous les ani-  
 » maux, criant *chi, chi, chi, chi*. J'ai vu des brebis, des  
 » chèvres, des chevaux reculer à cette odeur, & il est  
 » certain que quelques maisons voisines où il ne manquoit  
 » pas de souris, ne furent plus incommodées de ces  
 » animaux, tant que ma belette vécut.

» Les pouffins, les rats & les oiseaux étoient sur-tout  
 » l'objet de sa cruauté ; la belette observe leur allure &  
 » s'élançe ensuite prestement sur eux ; elle se plaît à  
 » répandre le sang dont elle se soûle, & sans être fatiguée  
 » du carnage, elle tue dix à douze pouffins de suite,  
 » éloignant la mère par son odeur forte & désagréable  
 » qu'on sent à la distance de deux pas.

» Ma belette dormoit la moitié du jour & toute la nuit ;  
 » elle cherchoit dans mon cabinet un petit recoin à côté  
 » de moi ; mon mouchoir ou une poche étoient son lit,  
 » elle se plaisoit à dormir dans le sein, elle se replioit  
 » autour d'elle-même, dormoit d'un sommeil profond,  
 » & n'étoit pas plus grande dans cette attitude qu'une  
 » grosse noix du pays de l'espèce des bombardes.

» Lorsqu'elle étoit une fois endormie, je pouvois la  
 » déplier, tous ses muscles étoient alors relâchés & sans  
 » aucune tension ; en la suspendant par la tête, tout son  
 » corps étoit flasque, se plioit & pouvoit faire le jeu du  
 » pendule cinq à six fois avant que la bête s'éveillât, ce  
 » qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet  
 » animal.

» Ma belette avoit un goût décidé pour le badinage, les  
 » agaceries, les careffes & le chatouillement; elle s'étien-  
 » doit alors fur le dos ou fur le ventre, se ruoit & mordoit  
 » tout doucement comme les jeunes chiens qui badinent.  
 » Elle avoit même appris une forte de danse, & lorsque je  
 » frappois avec les doigts fur une table, elle tournoit  
 » autour de la main, se levoit droite, alloit° par sautes  
 » & par bonds, faisant entendre quelques murmures de  
 » joie; mais bientôt fatiguée, elle se laissoit aller au som-  
 » meil & dormoit presque dans l'instant.

» La belette dort repliée autour d'elle-même comme un  
 » peloton, la tête entre les deux jambes de derrière; le  
 » museau sort alors un peu au dehors, ce qui facilite la  
 » respiration; cependant lorsqu'elle n'est pas couchée à  
 » son aise, elle dort dans une autre posture, la tête cou-  
 » chée sur son lit de repos, mais elle se plaît & dort bien  
 » plus long-temps lorsqu'elle peut se plier en peloton; il  
 » faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avoit  
 » pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher  
 » un des points du matelas qui forme un enfoncement,  
 » & d'y dormir des six heures entières.

» La belette est très-rufée: l'ayant fouettée pour avoir  
 » fait ses ordures sur mes papiers, contre son usage, elle  
 » vint dormir auprès de moi sur ma table; la crainte l'éveilla  
 » souvent au moindre bruit, elle ne changea pas de place,  
 » mais elle observa, les yeux ouverts, la démarche, faisant  
 » semblant de dormir. Elle connoissoit parfaitement le ton  
 » de careffe ou de menace, & j'ai été souvent surpris de  
 » trouver

» trouver tant d'intelligence dans une bête si petite, dans  
 » l'ordre des quadrupèdes.

« Les phénomènes que nous présente la belette sont  
 » parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très-  
 » flexible, elle se fourre dans des trous de sept lignes de  
 » largeur, elle se plie & replie en tout sens; son poil ou  
 » plutôt sa belle soie est très-fine & très-souple; une langue  
 » très-large pour le corps saisit toutes les surfaces plates,  
 » saillantes & rentrantes; elle aime à lécher; ses pattes sont  
 » larges & point racornies, courtes: le sens du toucher  
 » étant ainsi répandu dans tout le corps de la bête, elle a  
 » appris à s'en servir, ce qui motive le jugement que nous  
 » portons de son intelligence. Ce sens est d'ailleurs très-  
 » bien servi par ceux de l'odorat & de la vue.

» Lorsque j'oubliois de lui donner à manger, elle se  
 » levoit de nuis, & se rendoit d'une maison à une autre à  
 » Antragues, où elle mangeoit chaque jour. Elle alloit par  
 » les chemins les plus courts, descendant d'abord dans un  
 » balcon & dans la rue, descendant encore & montant  
 » plusieurs marches, entrant dans une basse-cour, passant  
 » à travers des amas de feuilles sèches de châtaigners, de  
 » trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court che-  
 » min, ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal; elle  
 » passoit ensuite dans la cuisine, où elle mangeoit à l'aise,  
 » après avoir fait un chemin de deux cents pas.

» Le mâle est très-libertin: je l'ai vu se satisfaire sur un  
 » autre mâle mort & empaillé; mille caresses & murmures  
 » de joie & de desir l'animoient: en sentant mes mains

» qui avoient touché ce cadavre, il reconnut une odeur  
 » qui lui plaisoit si fort, qu'il restoit immobile pour la  
 » favoriser à son aise.

» Ma belette bâilloit souvent; elle se levoit après avoir  
 » dormi en tirillant ses membres & soulevant le dos en  
 » arc. Elle léchoit l'eau en buvant; sa langue étoit âpre &  
 » hérissée de pointes: elle ronfloit quelquefois en dormant,  
 » & avoit communiqué son odeur forte & désagréable à  
 » une petite cage où elle avoit son lit; son petit matelas  
 » étoit aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère.

» Ma belette souffroit impatiemment d'être renfermée  
 » dans sa cage, & elle aimoit la compagnie & les carresses;  
 » elle avoit rongé à différentes reprises quatre petits bâtons,  
 » pour se faire une issue pour sortir de sa prison.

» Cet animal aime extrêmement la propreté; sa robe est  
 » toujours luisante.

» En faisant observer un certain régime à ces bêtes, on  
 » peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent & leur  
 » affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage  
 » adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le  
 » régime végétal.

» Les belettes ont les yeux étincelans & lumineux; mais  
 » cette lumière n'est point propre à cet animal, elle n'est  
 » point électrique & ne réside pas dans l'organe de la vue;  
 » ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu  
 » toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre  
 » la lumière & les yeux de la belette, où qu'une bougie  
 » se trouve entre les yeux de l'observateur & de l'animal.

» Ce phénomène est commun à un grand nombre de  
 » quadrupèdes & à quelques serpens, & cette cause est  
 » prouvée par les expériences que j'ai lues en 1780 à  
 » l'Académie des sciences sur les yeux des chats, &c.

« Les observations de M. de Buffon (*tome VII, in-4°*),  
 » la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de  
 » M. Giéli (*Supplément à l'Histoire naturelle, tome III, in-4.*),  
 » & le présent détail forment l'histoire complète de la  
 » belette. M. de Buffon dit (*tome III*) que ces animaux  
 » ne s'appriivoient pas & demeurent sauvages dans des  
 » cages de fer : je fais par expérience que cela est vrai  
 » lorsque les belettes sont prises vieilles ou même à l'âge  
 » de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'édu-  
 » cation dont elles sont susceptibles, & leur faire goûter  
 » la domesticité, il faut les prendre jeunes & lorsqu'elles  
 » ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre  
 » dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues,  
 » & de la châtier souvent pour fléchir son caractère.

» On voit d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que  
 » quelque petit qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a  
 » le moins négligé. Dans l'état sauvage, c'est le tigre des  
 » petits individus ; il se garantit par son agilité des quadru-  
 » pèdes plus grands que lui, & il est bien servi par l'oreille  
 » & par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait  
 » usage en peu de temps avec une forte de discernement ;  
 » il aime le sang & le carnage, il se plaît à la destruction  
 » sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.

» En état de domesticité, ses sens se perfectionnent &

» ses mœurs s'adouciſſent par le châtement. La belette  
 » devient ſuſceptible d'amitié, de reconnoiſſance & de  
 » crainte; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle  
 » reconnoiſt à l'odorat & à la ſimple vue. Elle eſt ruſée &  
 » libertine à l'excès; elle aime les careſſes, le repos &  
 » le ſommeil; elle eſt gourmande & ſi vorace qu'elle  
 » pèſe juſqu'à un cinquième de plus après ſes repas. Sa  
 » vue eſt perçante, ſon oreille bonne, l'odorat eſt exquis,  
 » le ſens du toucher eſt répandu dans tout ſon corps, & la  
 » flexibilité de ce petit corps menu & long, favoriſe  
 » infiniment la bonté de ce ſens en lui-même. Tous ces  
 » phénomènes tiennent à l'état de ſes ſens qui ſont achevés  
 » & parfaits. » *Extrait d'une lettre adreſſée à M. le comte  
 de Buffon.*

Ces obſervations ſur les habitudes de la belette en  
 domeſticité, s'accordent parfaitement avec celles que  
 mademoiſelle de Laitre a faites ſur cet animal, & qu'elle  
 a bien voulu me communiquer par une lettre datée de  
 Brienne le 6 décembre 1782.

« Le haſard, dit mademoiſelle de Laitre, m'a procuré  
 » une jeune belette de la petite eſpèce. Sollicitée par quel-  
 » qu'un à qui elle faiſoit pitié, & ſa foibleſſe m'en inſpirant,  
 » je lui donnai mes ſoins. Les deux premiers jours, je la  
 » nourris de lait chaud; mais jugeant qu'il lui falloit des  
 » alimens qui euſſent plus de conſiſtance, je lui préſentai de  
 » la viande crue qu'elle mangea avec plaiſir; depuis, elle a  
 » vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, &  
 » s'eſt privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier.

» J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas  
 » la victuaille corrompue; il ne se soucie pas même de  
 » celle qui est hâlée; c'est toujours la plus fraîche qu'il  
 » choisit: à la vérité, il mange avec avidité, & s'éloigne;  
 » mais souvent aussi il mange dans ma main ou sur mes  
 » genoux, il préfère même prendre les morceaux de ma  
 » main. Il aime beaucoup le lait: je lui en présente dans  
 » un vase, il se met auprès & me regarde; je le lui verse  
 » peu-à-peu dans ma main, il en boit beaucoup; mais si  
 » je n'ai pas cette complaisance, à peine en goûte-t-il.  
 » Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir, mais  
 » il fait des repas plus légers qui ne troublent point ses  
 » plaisirs: ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des  
 » parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur; c'est  
 » dans un de mes matelas où il a trouvé moyen de  
 » s'introduire par un défaut de la couture, qu'il dort pen-  
 » dant le jour: la nuit je le mets dans une boîte grillée;  
 » toujours il y entre avec peine, & en sort avec joie.  
 » Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après  
 » mille gentillesques qu'il fait sur mon lit, il y entre &  
 » vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je  
 » levée la première, pendant une grande demi-heure, il  
 » me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un  
 » jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou, tourne  
 » autour de mes bras, de mon corps, avec une légèreté &  
 » des agrémens que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je  
 » lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute  
 » dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse &

» singulièrement de ruses pour venir à ses fins, & sensible  
 » ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer :  
 » dès que vous ne le regardez plus, sa volonté cesse.  
 » Comme il ne semble jouer que pour plaire, seul il ne  
 » joue jamais, & à chaque faut qu'il fait, à chaque fois qu'il  
 » tourne, il regarde si vous l'examinez; si vous cessez, il  
 » va dormir. Dans le temps qu'il est le plus endormi, le  
 » réveillez-vous, il entre en gaité, agace & joue avec  
 » autant de grâce que si on ne l'eût pas éveillé; il ne  
 » montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le  
 » contrarie trop long-temps, & par de petits grognemens  
 » très-différens l'un de l'autre, il montre sa joie & son  
 » humeur.

» Au milieu de vingt personnes, ce petit animal distingue  
 » ma voix, cherche à me voir & saute par-dessus tout le  
 » monde pour venir à moi; son jeu avec moi est plus gai,  
 » ses caresses sont plus pressantes; avec ses deux petites  
 » pattes, il me flatte le menton avec des grâces & une joie  
 » qui peignent le plaisir: je suis la seule qu'il caresse de  
 » cette manière, mille autres petites préférences me  
 » prouvent qu'il m'est réellement attaché. Lorsqu'il me voit  
 » habiller pour sortir, il ne me quitte pas; quand avec peine  
 » je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte,  
 » il va s'y cacher; & lorsque je passe, il saute si adroite-  
 » ment sur moi, que souvent je ne m'en aperçois pas.

» Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité,  
 » la souplesse, la voix, le petit grognement: pendant les  
 » nuits d'été, il crioit en courant, & étoit en mouvement

» presque toute la nuit; depuis qu'il fait froid, je ne l'ai  
 » point entendu. Quelquefois le jour, sur mon lit, lorsqu'il  
 » fait soleil, il tourne, se retourne, se culbute & grogne  
 » pendant quelques instans. Son penchant à boire dans ma  
 » main où je mets très-peu de lait à la fois, & qu'il boit  
 » toujours en prenant les petites gouttes & les bords où il  
 » y en a le moins, sembleroit annoncer qu'il boit de la  
 » rosée. Rarement il boit de l'eau, & ce n'est qu'au grand  
 » besoin & à défaut de lait; alors il ne fait que rafraîchir  
 » sa langue une fois ou deux; il paroît même craindre  
 » l'eau. Pendant les chaleurs, il s'épluchoit beaucoup; je  
 » lui fis présenter de l'eau dans une assiette, je l'agaçai pour  
 » l'y faire entrer, jamais je n'y pus réussir. Je fis mouiller  
 » un linge & le mis près de lui; il se roula dedans avec une  
 » joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est  
 » sa curiosité: je ne puis ouvrir une armoire, une boîte,  
 » regarder un papier, qu'il ne vienne regarder avec moi. Si  
 » pour me contrarier, il s'écarte ou entre dans quelques  
 » endroits où je crains de le voir, je prends un papier ou  
 » un livre que je regarde avec attention; aussitôt il accourt  
 » sur ma main, & parcourt ce que je tiens avec un air de  
 » satisfaction sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec  
 » un jeune chat & un jeune chien, l'un & l'autre déjà gros,  
 » se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos,  
 » sans qu'ils se fassent de mal &c. »

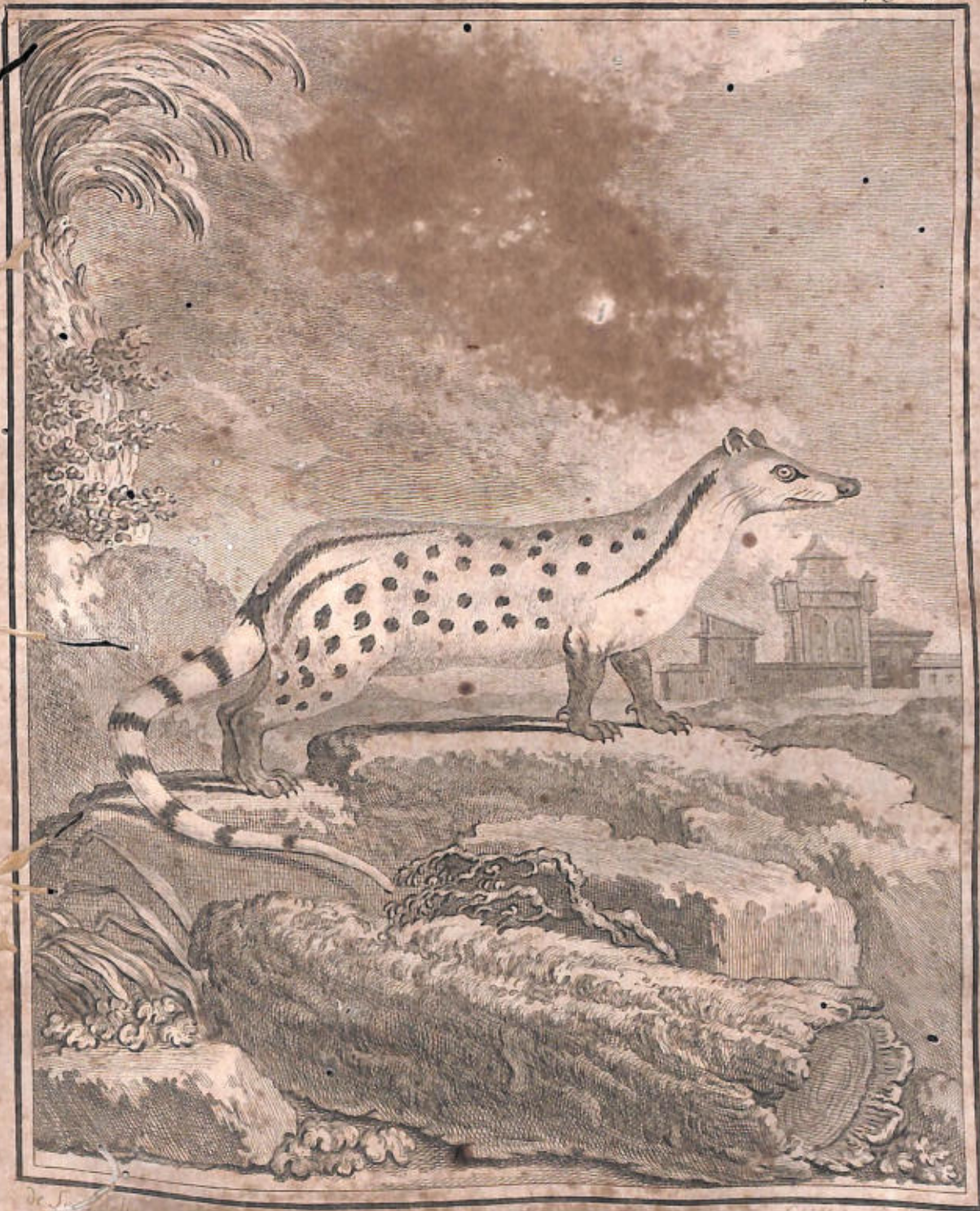


## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DE LA GENETTE (a).

M. SONNERAT, correspondant du cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal, sous la dénomination de *chat musqué* du Cap de Bonne-espérance, mais qui nous paroît être du genre des genettes, & nous en donnons ici la figure (*planche LVIII*). Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France (*Supplément, volume III, planche XLVII.*), & avec la genette d'Espagne (*volume IX, planche XXXVI*), elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci : cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beaucoup plus blanc ; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées ; & comme les terres du Cap de Bonne-espérance sont fort éloignées de l'Espagne & de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

(a) Suite de l'addition à l'art. de la genette. *Suppl. vol. III, p. 236.*



GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPERANCE.



*De Sme del.*

*De Sme pinx. Sculp.*

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

## LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

IL y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar (*planche LIX*).

La longueur du corps du bout du nez à l'origine de la queue est de..... Pieds. Ponces. Lignes.  
1. 2. 4.

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes & le corps allongé; sa tête est longue & menue; les oreilles sont larges & courtes; la queue est couverte de longs poils.

	Pieds.	Ponces.	Lignes.
Le tronçon de cette queue est de.....	"	5.	9.
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de.....	"	8.	"
Les poils de l'extrémité de la queue ont.....	"	2.	3.
Les poils de dessus le corps ont.....	"	"	11.

Leur couleur est un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge, ce qui est produit par le mélange des poils qui sont brun foncé dans la longueur, & fauve rouge à la pointe; ce fauve foncé ou rougeâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre & le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui est plus rougeâtre, & par la queue qui est <sup>grasse</sup> longue, couverte de grands poils, large à son origine, & qui se termine en une pointe très-déliée.

DE LA GRANDE MARTE  
DE LA GUYANNE.

CET animal qui nous a été envoyé de Cayenne, & dont nous donnons ici la figure, (*planche LX*) est plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; son poil est noir, à l'exception de celui de la tête & du cou jusqu'aux épaules qui est grisâtre; le bout du nez & les naseaux sont noirs; le tour des yeux & des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut & six en bas, ces dernières sont les plus petites; les canines sont très-fortes, & nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine & la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau; les oreilles sont larges & presque rondes comme celles de nos fouines; il a sur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttières; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, & ceux de derrière cinq seulement.

La queue qui a dix-huit pouces de long, & dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs



De Sivo del

LA GRANDE MARTE DE LA GUYANNE.

Jm Le villain de

Comme celui du corps, mais longs de deux ou trois  
pouces; cette queue est plus longue à proportion que  
celle de notre marte, car elle est des trois quarts de la  
longueur du corps, tandis que dans cette dernière, elle  
n'est que de la moitié.



## LE TOUAN.

NOUS donnons ici (*planche LXI*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous le nom de *touan*, & dont nous ne pouvons rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il étoit adulte, qu'il se tient dans des troncs d'arbres, & qu'il se nourrit de vers & d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce *touan* adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe qui a communément six pouces six lignes de long, mais il lui ressemble par la forme de la tête & par celle de son corps alongé sur de petites jambes, & il en diffère par les couleurs du poil: la tête n'a qu'un pouce de longueur: la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe, n'est longue que de quinze lignes, & n'est pas comme celle du *touan*, grosse & épaisse à sa naissance & très-mince à son extrémité. Le *touan* a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied. Le dessus du museau, de la tête & du corps jusqu'au près de la queue, est couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps sont d'un roux vif, le dessous du cou & du



LE TOUAN.

Ch. Lanson del.

corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainsi que le dessus des quatre jambes, sont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue est couverte, depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur, d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes, & dans le reste de la longueur, elle est sans poil; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps : tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.



## DU GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR.

CET écureuil dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différente des nôtres par la grandeur & les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, & les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa tête du bout du nez à l'occiput, a. . . . .	"	3.	—
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil, . . . . .	"	1.	6.
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille. . . . .	"	1.	"

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, & forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, & sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux & sur les joues.

Les moustaches sont noires, & les plus longs poils ont de longueur. . . . .	Pieds.	Pouces.	Lignes.
	"	2.	10.
Il y a aussi près des tempes des poils longs de. . . . .	"	1.	9.



Desève Del.

Desève fils Sculpteur

LE GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR.

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu & peu long qui fait la houppes : ces poils qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, & tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête & du cou ; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, & s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps & les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, & s'étend sur le train de derrière, les cuisses & la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre & des cuisses est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes & les pieds de devant, mais cette couleur est plus orangée sous le ventre & les pieds de derrière ; la queue a quinze pouces six lignes de longueur, & elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

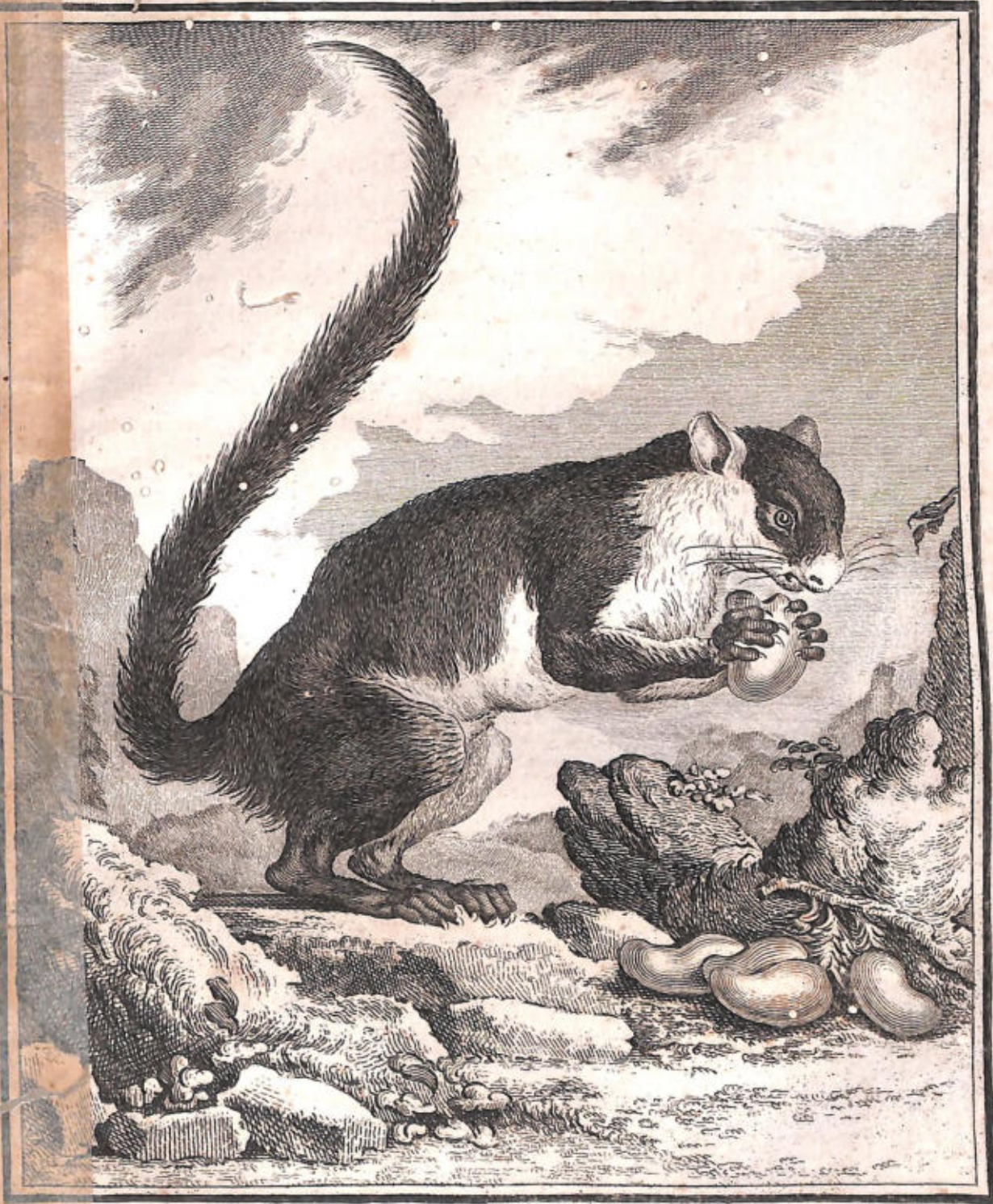
Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête & des membres ; la seule différence remarquable est dans la queue & dans le poil qui couvre les oreilles.



## L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR (a).

ON connoît à Madagascar un gros écureuil (*voyez la planche LXIII*) qui ressemble par la forme de la tête & du corps & par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, & par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même la tête mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces; ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe & d'Amérique; d'ailleurs son poil est d'un noir foncé: cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière & des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine & les faces internes des jambes de devant sont

(a) Suite de l'addition à l'article de l'écureuil, *Supplément*, volume III, page 146.



*De Saxe del.*

*De Saxe F. sculp.*

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

d'un blanc jaunâtre ; le ventre & la face interne des cuiffes font d'un brun mêlé d'un peu de jaune : les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue qui est toute noire , est remarquable en ce qu'elle est menue & plus longue que le corps , ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, fans compter la longueur du poil, qui l'allonge encore de deux pouces ; il forme sur les côtés de la queue un panache, qui la fait paroître plate dans son milieu.



## A D D I T I O N

## À L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit (a) que cet animal passoit sa vie sur les palmiers, & qu'il se trouvoit principalement en Barbarie; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal dans le pays des Nègres Jalofes, & dans les terres voisines du Cap-verd. Il fréquente les lieux découverts & voisins des habitations, & il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, & ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

---

(a) Volume X, page 126.





De Sève del.

E. Howard. Sculp.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

## LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

NOUS donnons ici (*planche LXIV*) la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint Louis, conservoit dans son cabinet, & qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, représenté *planche XXV, vol. X*, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, & la queue blanche & assez courte; au lieu que le petit-gris de notre *planche XXV, tome X*, a les oreilles nues, le dessus du corps & les flancs d'un gris cendré, & la queue de cette même couleur. Il est aussi un peu plus grand & plus épais de corps, & il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions & la description.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	"	9.	9.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....	"	2.	2.
Longueur des oreilles.....	"	"	7.
Longueur du tronçon de la queue.....	"	5.	11.
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant.	"	"	4.
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.	"	"	3.

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur; il est d'un gris argenté à la superficie, & d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un

coup-d'œil gris-de-perle jaspé; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes & le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc; le dessus du museau est gris, mais le front, le sommet de la tête & les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux & de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps; le tour & le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derrière, depuis le jarret & les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux: les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt & une lignes de longueur, & ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces: cette queue blanche avec de si longs poils, paroît très-différente de celle de l'autre petit-gris.





LE GRAND GUERLINGUET.

Leva del.

Hayward fecit.



LE PETIT GUERLINGUET

animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu-près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long & moins roux, & le petit guerlinguet a le poil encore plus court, & la queue moins fournie que le premier: tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très - lestement sur les arbres où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, & il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, & d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun-marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes & la queue, & d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des jambes: il y a même du gris & du blanc jaunâtre sous la mâchoire & le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine & sur une partie du ventre, & cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires & longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept

pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, & d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur: le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, & elle est comme rayée de bandes indécises de brun & de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras; proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, & ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps & des membres; seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes & la queue sont marqués d'olivâtre & de cendré, parce que le poil qui n'a que deux lignes de longueur, est brun-cendré à la racine, & fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre & sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires & composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes & les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles qui sont noirâtres, sont larges à leur origine &

crochus à leur extrémité, à-peu-près comme ceux des chats. La poitrine & le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet, ces mêmes parties sont d'un roux pâle & blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun & de fauve; les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.





De Sene del

LE TAGUAN.

Le. villain sc

## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU TAGUAN (a).

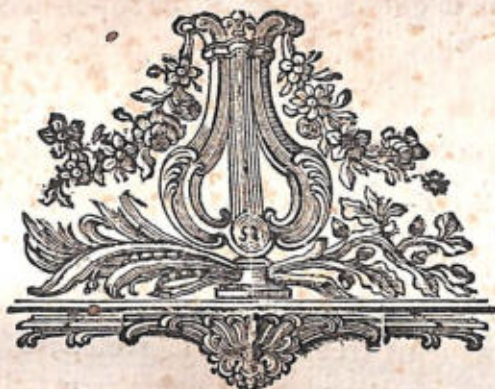
NOUS donnons ici (*planche LXVII*) la figure d'un taguan, qui quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. M<sup>gr</sup>. le prince de Condé, & duquel nous avons donné la figure dans le *volume III* de nos Supplémens, me paroît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry curé de S<sup>t</sup>. Louis, & il est maintenant au cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de M<sup>gr</sup>. le prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives; il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut & deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez est noir, le tour des yeux & les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues & le dessus de la tête sont mêlés de noir & de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs & ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles sont, comme dans les

(a) Suite de l'addition à l'article du taguan ou grand écureuil volant. *Supplément, volume III, page 150.*

écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, & ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée mêlée de fauve & de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir & de blanc, & cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes & les pieds sont noirs; les ongles qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, & devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description & la figure de ce taguan; avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence qui d'abord pourroit paroître essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paroissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies; mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été

maltraitée & même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, & est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle du *volume III* de notre Supplément.



## DE L'AYE-AYE.

**A**YE-AYE est une exclamation des habitans de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se » rapproche d'aucun genre, & qu'il tient du maki, de l'écureuil & du singe. Ses oreilles plates & larges ressemblent beaucoup à celles de la chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque lisses, parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui forment la robe: quoique la queue paroisse toute noire, cependant les poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractère principal, & un des plus singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant; les deux dernières articulations sont très-longues, grêles, dénuées de poils: il s'en sert pour tirer les vers des trous d'arbres, & pour les pousser dans son gosier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal paroît terrier, ne voit pas pendant le jour, & son œil couleur d'ocre de rue est comme celui du chat-huant. Il est très-paresseux & par conséquent très-doux; celui-ci restoit toujours couché, & ce n'est qu'en le secouant plusieurs fois qu'on venoit à bout de le faire remuer. Il a vécu près de deux mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit; il se servoit pour le manger, de ses deux doigts, comme les Chinois de baguettes. »



L'AYE - AYE.

Ch. Boncompagni

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que l'aucun autre: il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerbois que j'ai donnée sous le nom de tarsier, vol. XIII.

Les pieds semblent faire un caractère unique & très-distinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1.	2.	2.
Suivant la courbure du corps.....	1.	6.	6.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....	"	4.	9.
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet.....	"	3.	10.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	"	4.	1.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	"	5.	3.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles..	"	4.	1.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	3.	".

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir & de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses & aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos, & en plusieurs endroits du corps & des jambes. La queue est tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire & le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps & les jambes; mais les jambes & les cuisses sont d'un brun rougeâtre: le noir domine à



des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	Pouc.	Lig.	Lig.
Le premier doigt interne.....	1	3.	l'ongle $5\frac{1}{2}$ .
Le second doigt.....	1.	7.	l'ongle 6.
Le troisième doigt.....	1.	2.	l'ongle 6.
Le quatrième & le premier doigt externe.....	1.	2.	l'ongle 6.

Ces ongles sont bruns, courbes & en gouttières.

Les poils de la queue ont de longueur..... 3. 3. l'ongle //

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, & de plus ils se ressemblent par la queue qui est longue & couverte de poils, par les oreilles droites, nues & transparentes, & par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds, car le tarsier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye étoit femelle: elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales, *tome II, page 137*. Il a eu vivans le mâle & la femelle.



---

 ADDITIONS ET CORRECTIONS.

À L'ARTICLE DU PHALANGER (a).

Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger, appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés sous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, & nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales & même dans les Terres australes, comme à la nouvelle Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Bancks (b) dit avec raison que je me suis

---

(a) Addition à l'article du phalanger, *volume XIII, page 92.*

(b) « M. Bancks parcourant la campagne, prit un animal de la  
 » classe des opossum; c'étoit une femelle, & il prit en outre deux  
 » petits : il trouva qu'ils ressembloient beaucoup au quadrupède  
 » décrit par M. de Buffon sous le nom de *phalanger*; mais ce n'est  
 » pas le même. Cet auteur suppose que cette espèce est particulière  
 » à l'Amérique, mais il s'est sûrement trompé en ce point; il est  
 » probable que le phalanger est indigène des Indes orientales,  
 » puisque l'animal que prit M. Bancks, avoit quelque analogie avec  
 » lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il  
 » diffère de tous les autres quadrupèdes. » *Voyage autour du monde,*  
*tome IV, page 56.* — Je crois que cette critique est juste, & que  
 trompé

trompé & qu'il a trouvé dans la nouvelle Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

Le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales & méridionales; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas cru qu'il fût du même genre; j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses & cayopolins, par la conformation des pieds qui me paroïssoit unique dans cette espèce. Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, & ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Bancks étoit de la classe des opossum ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.



## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DES RATS ET DES SOURIS <sup>(a)</sup>.

L'ESPÈCE du rat paroît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes ; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée & reconnue par-tout, & même dans les pays nouvellement découverts. M. Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de » la mer du sud, & dans les terres de la Nouvelle- » Zélande ; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles » de la Société, & sur-tout à Taïti, où ils vivent des » restes d'alimens que les naturels laissent dans leurs » huttes, des fleurs & des casses de *l'erythrina corallo-* » *dendrum*, de bananes & d'autres fruits, &, à ce défaut, » d'excrémens de toute sorte : leur hardiesse va jusqu'à » mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. » Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises & aux îles » des Amis, & on les voit rarement aux Nouvelles- » Hébrides (b). »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles & terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique,

(a) Suite de l'addition à l'article des rats & des souris. *Supplément*, volume III.

(b) Voyez le second voyage de Cook, tome V, page 170.

ces mêmes espèces ne se font pas trouvées, & que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent y font arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès (c), il y a dans les déserts d'Arabie une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connoissons : « Leurs yeux, dit-il, sont » vifs & grands ; leurs moustaches, leur museau & le haut » du front sont blancs, ainsi que le ventre, les pattes & » le bout de la queue ; le reste du corps est jaune & » d'un poil assez long & très-propre ; la queue est » médiocrement longue, mais elle est grosse, de couleur » jaune comme le corps, & terminée de blanc. Mes » compagnons Arabes mangeoient ces rats, après les » avoir tués à coups de bâton qu'ils lancent avec » beaucoup d'adresse sur le chemin du quadrupède ou » de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »

---

(c) Voyage autour du monde, *manuscrit*, par M. de Pagès.



## LE RAT PERCHAL.

CE rat (*planche LXIX*), dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

Sa longueur est de.....	Pieds, Pouces, Lignes.
Longueus de la tête du bout du nez à l'occiput...	1. 3. 2.
	" 3. 5.

Elle est plus alongée que celle de nos rats; les oreilles nues sans poil, sont de la forme & de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, & le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, & que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun musc foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe & sur la partie supérieure des flancs; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre & le cou.

Les moustaches sont noires & longues de deux pouces six lignes; la queue est écailleuse, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.



LE RAT PERCHAL.

De la Roche.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, & sur la croupe, deux pouces; ils sont gris à leur racine, & bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre & les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde, & l'espèce en est nombreuse; il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, & les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.



## LE SCHERMAN OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

JE donne ici (*planche LXX*) la figure d'une espèce de rat, d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg par M. Herrmann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, m'écrivit-il, a échappé à vos recherches, & je l'avois pris moi-même pour le rat d'eau commun; cependant il en diffère par quelques caractères. Il est plus petit; il a la queue, le poil & les oreilles différens de ceux du rat-d'eau: on le connoît autour de Strasbourg sous le nom de *scherman*. L'espèce en est assez commune dans les jardins & les prés qui sont proches de l'eau. Cet animal nage & plonge fort bien: on en trouve assez souvent dans les nasses des pêcheurs, & ils font autant de dégâts dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre, & il y a quelques années que dans une de nos promenades publiques, appelée le *Comade* hors de la ville, un homme qui fait métier de prendre les hamsters, a pris un bon nombre dans les mêmes pièges (a). »

Par ces indications & par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paroît certain

(a) Extrait d'une lettre de M. Herrmann, datée de Strasbourg le 8 octobre 1776.



Ch. Howard. Sculp.

LE SCHERMAN.

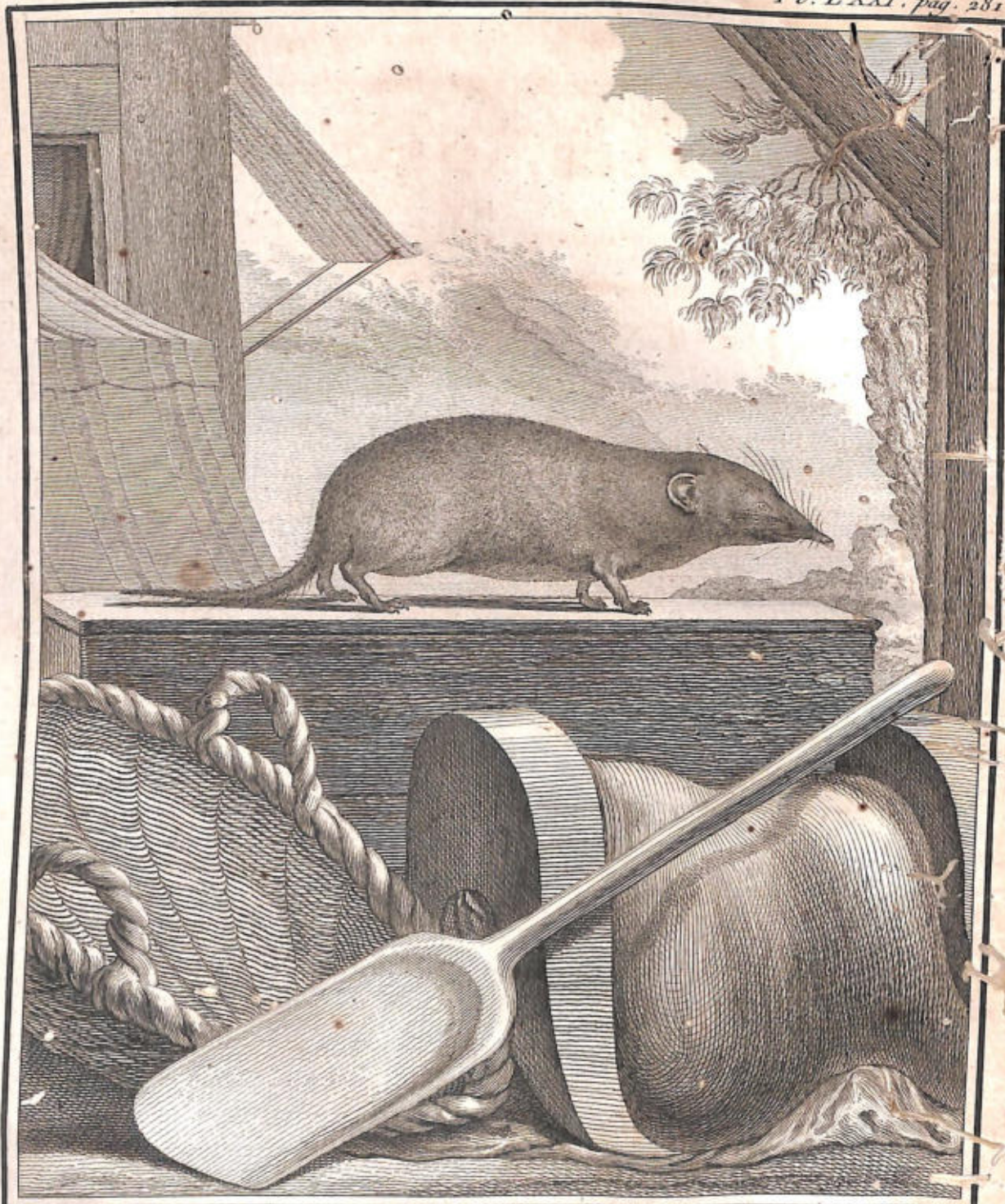
de Savé del.

qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à peu-près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Herrmann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, & il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, & elles sont cachées sous le poil qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles, tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de six pouces; la queue est longue de deux pouces trois lignes; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est en général d'un brun noirâtre mêlé de gris & de fauve, parce que le poil qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir-gris à la racine, & fauve à son extrémité. La tête est plus courte, & le museau plus épais que dans le rat domestique, & elle approche par la forme de la tête du rat d'eau; les yeux sont petits; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc & court; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires: le dessous du ventre est d'un gris-de-fouris. Les jambes sont courtes & couvertes d'un petit poil noirâtre, ainsi que les pieds qui sont

fort petits ; il y a , comme dans plusieurs rats , quatre doigts aux pieds de devant , & cinq à ceux de derrière ; les ongles sont blancs , & un peu courbés en goddière . La queue est couverte de petits poils bruns & cendrés , mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau .





DeSève del

vesse Jodieu sculp

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DE LA MUSARAIGNE.

## LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

CETTE musaraignée (*planche LXXI*), apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue & pointue; le nez est effilé, & la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les narines sont petites, & le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules; les yeux sont si petits qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues & sans poil.

Les poils des moustaches & ceux du dessus des yeux sont grisâtres, & les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites & courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, & parsemée de grands poils fins & grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris-de-fouris

282 SUPPLÉMENT À L'HISTOIRE  
ou d'ardoise-claire, teint de roufsâtre qui domine  
le nez, le dos & la queue.

Cette musaraigne qui à beaucoup d'égards ressemble  
à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte;  
qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe.  
Elle habite dans les champs, mais elle vient aussi dans  
les maisons.





Dessin de L.

Gravé par J. B.

LE LÉROT À QUEUE DORÉE.

## ADDITION

À L'ARTICLE DU LÉROT.

## LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la description & la figure (*planche LXXII*) de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure & la forme de la queue, mais qui par la position & la forme des oreilles, & par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, dit M. Allamand (a), » à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoissance » de ce petit lérot; il l'a reçu de Surinam, sans aucune » notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des » lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a jamais été décrit, » ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer » l'attention. Les nomenclateurs à systèmes ne manqueront » pas de le ranger dans la classe des *glires* ou *loirs* de » M. Linnéus, & effectivement il mérite bien autant d'y » avoir place que le rhinocéros; & sans doute ils en feront » un membre de la famille des rats, qui comprend tant

(a) Tome IV, Supplément. Édition de Hollande, pages 164 & suivantes; & planche LXVII.

» d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci.  
 » Mais sans chercher à déterminer le genre auquel il appar-  
 » tient, j'en donnerai une description exacte qui m'a été  
 » fournie par M. Klockner, qui toujours zélé pour l'avanc-  
 » cement de l'histoire naturelle, a bien voulu me la com-  
 » muniquer en m'envoyant l'animal même, afin que je  
 » pusse mieux me convaincre de son exactitude. J'ai  
 » d'abord été embarrassé sur le nom que je lui donnerois ;  
 » je n'aime pas ces noms composés qui déterminent  
 » l'espèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le  
 » porte, lorsqu'il n'est pas très-évident qu'il en soit.  
 » Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné  
 » M. Klockner, qui est en droit de le désigner par celui  
 » qu'il juge le plus convenable ; il l'a appelé *lérot à queue*  
 » *dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet engour-  
 » dissement causé par le froid aux loirs d'Europe : un  
 » quadrupède habitant de la zone torride ne paroît pas  
 » devoir y être sujet. Quelque conformité de figure &  
 » sur-tout sa queue, avec celle de nos lérots, lui a fait  
 » préférer cette dénomination à toute autre.

» C'est par la singularité & la beauté de ses couleurs  
 » que cet animal se fait remarquer. Son corps est de  
 » couleur de marron tirant sur le pourpre, plus foncée aux  
 » côtés de la tête & sur le dos, & plus claire sous le  
 » ventre. Cette couleur s'étend sur la queue à une petite  
 » distance de son origine ; là les poils fins & courts qui  
 » la couvrent, deviennent tout-à-fait noirs jusqu'à la  
 » moitié de sa longueur où ils sont plus longs, & où ils

prennent, sans aucune nuance intermédiaire, une belle  
 couleur d'orange, approchant de celle de l'or, & qu'ils  
 gardent jusqu'à l'extrémité de la queue : une longue  
 tache de cette même couleur jaune orne aussi le front ;  
 elle prend son origine au dessus du nez ; là elle est fort  
 étroite, ensuite elle va en s'élargissant jusques à la  
 hauteur des oreilles où elle finit. Cet assemblage de  
 couleurs si fort tranchantes, & si rares dans les quadru-  
 pèdes, offre un coup-d'œil très-frappant. Sa tête est  
 fort grosse, à proportion de son corps ; il a le museau  
 & le front étroits, les yeux petits ; ses oreilles présentent  
 une large ouverture, mais elles sont courtes, & ne  
 s'élèvent pas jusqu'au-dessus de la tête ; elles sont  
 couvertes en dehors & en dedans de poils très-fins,  
 & il y en a de plus longs sur leurs bords, mais il faut  
 les regarder de près pour les apercevoir. La mâchoire  
 supérieure avance sensiblement au-delà de l'inférieure ;  
 l'os du nez est assez élevé, & le haut du museau est  
 couvert de poils, ce qu'on ne voit guère dans les autres  
 quadrupèdes. La lèvre de dessus est fendue du haut en  
 bas, comme dans tous les animaux de ce genre, &  
 les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés,  
 ce qui donne à l'extrémité du groin la forme d'un  
 triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents  
 incisives fort blanches & courtes ; il y en a aussi deux  
 à la mâchoire inférieure, mais qui sont plus grandes :  
 cette mâchoire ; avec la lèvre qui la couvre, est plus  
 reculée du côté de la gorge.

» Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il y a une  
 » touffe de longs poils d'un brun sombre; leur longueur  
 » surpasse celle de la tête; ceux qui forment la partie  
 » inférieure de cette moustache sont moins longs, &  
 » dirigés en bas: derrière chaque œil, il y a une verrue  
 » d'où partent aussi six longs poils, & il y en a deux de  
 » même longueur placés au dessus des yeux.

» Les jambes de devant sont courtes; leurs pieds ont  
 » quatre longs doigts, armés d'ongles crochus & aigus;  
 » plus haut est un petit bouton obtus qui forme une espèce  
 » de pince, mais sans ongle. Au dessous de ces pieds  
 » il y a cinq éminences très-remarquables, couvertes d'une  
 » peau mince & fort douce au toucher; les jambes de  
 » derrière sont plus longues, & leurs pieds ont cinq  
 » doigts, qui sont aussi plus longs que ceux de devant,  
 » & sont de même garnis d'ongles crochus & pointus,  
 » excepté les deux doigts intérieurs dont les ongles sont  
 » un peu obtus. La plante de ces pieds postérieurs  
 » ressemble à celle des antérieurs; mais les protubérances  
 » qu'on y voit sont plus grandes.

» La queue est fort longue, & très-épaisse près du corps;  
 » mais son diamètre diminue à mesure qu'elle s'en éloigne,  
 » & elle se termine en pointe: quand on en écarte un peu  
 » les poils, on voit que sa peau est écailleuse comme celle  
 » du rat.

» Au derrière de la tête & tout le long du dos, parmi  
 » les poils dont l'animal est couvert, il y en a qui sont  
 » plats, & de la longueur d'un pouce; ainsi ils s'élèvent

» au dessus des autres; ils sont aussi plus roides, & résistent  
 » davantage quand on les touche. Ils paroissent sortir de  
 » petits étuis transparens; leur nombre va en diminuant  
 » sur les côtés & ils deviennent plus petits; sous le ventre  
 » ils disparaissent tout-à-fait. Leur conformation est assez  
 » singulière; près du corps ils sont cylindriques & fort  
 » minces, ensuite ils deviennent plats, & leur largeur  
 » augmente jusqu'à égaler une demi-ligne; après quoi  
 » ils se terminent en une pointe fort fine. Dans la partie  
 » plate du milieu, les bords sont relevés, & forment une  
 » espèce de gouttière, dont le fond vu au microscope,  
 » paroît jaunâtre & transparent, & dont les côtés sont  
 » bruns, ce qui occasionne un double reflet de lumière  
 » qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

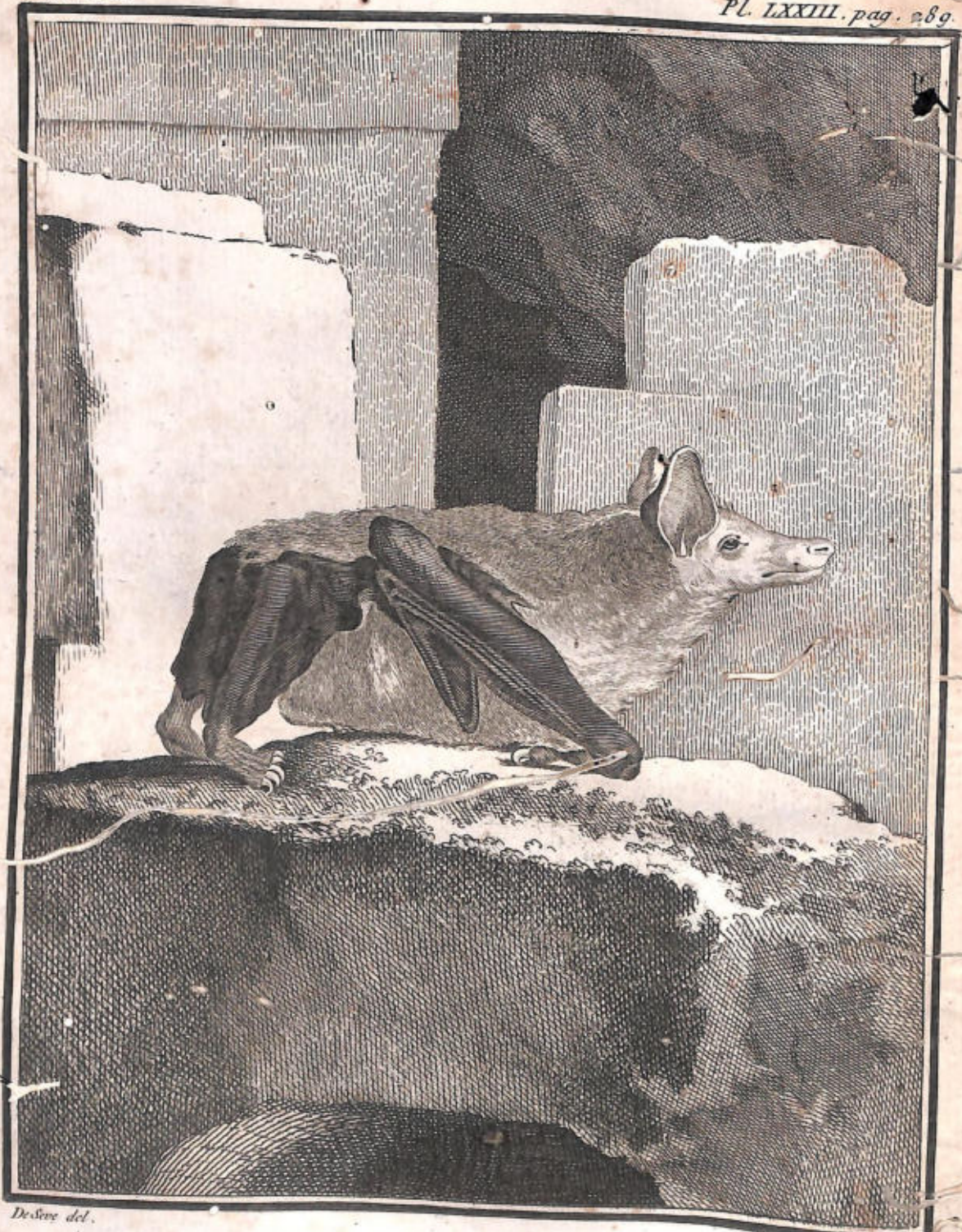
» Le corps, à l'exception du ventre, est couvert d'une  
 » peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

» L'animal qui vient d'être décrit, est une femelle qui a  
 » huit petites mamelles; il y en a deux entre les cuisses,  
 » les six autres sont placées obliquement en s'écartant de  
 » côté & d'autre, & les deux dernières sont entre les  
 » jambes de devant.

» Il paroît être fait pour grimper sur les arbres dont il  
 » mange les fruits; c'est dommage qu'un si joli animal ne  
 » soit connu que par ce seul échantillon, dont les couleurs  
 » ont sans doute perdu une partie de leur beauté dans la  
 » liqueur où il a été mis pour être envoyé. On se formera  
 » une idée juste de sa grandeur par les dimensions  
 » suivantes. »

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Longueur du corps depuis le bout du museau	"	5.	"
» jusqu'à l'origine de la queue.....	"	6.	9.
» Longueur de la queue.....	"	2.	"
» Longueur de la tête mesurée depuis le commence-	"	2.	"
» ment du nez jusqu'au-dessus du front, & suivant	"	2.	"
» sa courbure.....	"	2.	11.
» Circonférence de la tête mesurée entre les yeux	"	2.	8.
» & les oreilles.....	"	"	3.
» Circonférence du cou.....	"	"	4.
» Longueur des oreilles.....	"	3.	3.
» Leur largeur.....	"	3.	"
» Circonférence du corps mesurée derrière les jambes	"	3.	"
» de devant.....	"	3.	"
» Circonférence du corps mesurée devant les jambes	"	3.	"
» de derrière.....	"	1.	6.
» Longueur des jambes de devant, depuis les doigts	"	2.	"
» jusqu'au coude.....	"	2.	"
» Longueur des jambes entières, depuis l'épaule	"	1.	2.
» jusqu'aux doigts.....	"	3.	"
» Longueur des jambes de derrière, depuis les doigts	"	1.	2.
» jusqu'au genou.....	"	3.	"
» Longueur totale depuis la hanche jusqu'à l'extré-	"		
» mité des doigts.....	"		





De Sève del.

LA GRANDE SEROTINE DE LA GUYANNE.

De Sève fide Sculp.

## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DES CHAUVÉ-SOURIS (a).

## LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUYANNE.

NOUS donnons ici (*planche LXXIII*) la figure d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, & qui nous paroît assez différente de celle dont nous avons donné la description (b) sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *férotine* de notre *climat*, que cette grosse chauve-souris de la Guyanne ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la férotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guyanne a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le museau plus long, & la tête d'une forme plus alongée & moins couverte de poil au sommet que celle de la férotine; les oreilles paroissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base;

(a) Suite de l'addition à l'article des chauve-souris. *Supplément, volume III, page 262.*

(b) Histoire naturelle, volume X, page 57.  
*Supplément, Tome VII.*

en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur & de l'éloignement des climats, cette chauve-fouris de la Guyanne ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la férotine: cependant comme elle ressemble beaucoup plus à la férotine qu'à aucune autre chauve-fouris, nous l'avons désignée par le nom de *grande férotine de la Guyanne*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire & des autres chauve-fouris de ces climats éloignés.

Elle avoit, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, & elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-fouris se rassembler en nombre le soir, & voltiger dans les endroits découverts, sur-tout au-dessus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauve-fouris, & quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux & de quadrupèdes volans sont si nombreuses & si ferrées, que l'horizon en paroît couvert.

Cette grande férotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron; les côtés du corps d'un jaune-clair; sur le dos, le poil est long de quatre lignes; mais sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des férotines de l'Europe; il est très-court & d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes; les ongles sont blancs & crochus; l'envergure des membranes qui lui servent d'ailes, est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

## DU VAMPIRE.

M. ROUME DE SAINT-LAURENT nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avons dit & pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, & sur la manière particulière dont il suce le sang, & dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avois, pour ainsi dire, deviné la mécanique; cependant l'amour de la vérité & l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir, m'avoient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui sembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, & que MM. de Saint-Laurent & Gauthier ont observé tout ce que j'avois présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, & peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, & les faire mourir.



## LA GRANDE CHAUVÉ-SOURIS. FER-DE-LANCE DE LA GUYANNE.

CETTE chauve-fouris mâle (*planche LXXIV*) envoyée de Cayenne par M. de la Borde, est très-commune à la Guyanne; elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes; un poil assez serré couvre tout le corps, la tête & les côtés; la membrane des ailes est noirâtre & garnie d'un petit poil raz. Elle diffère des chauve-fouris communes, en ce qu'elle n'a point de queue; les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, & sans oreillon; au-dessus de la lèvre supérieure, est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, & qui diffère par-là de celle du fer-de-lance, *plaque XIII, planche XXXIII*, dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval; cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-fouris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine & sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire



Benard sculpit. Jc

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANNE.

De Feux del.

supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête depuis le museau jusqu'à l'occiput.	"	1.	3.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil. . . . .	"	"	6 $\frac{1}{2}$ .
Distance de l'œil entre l'angle postérieur & l'oreille.	"	"	3 $\frac{1}{2}$ .
Longueur des oreilles. . . . .	"	"	7 $\frac{1}{2}$ .
Distance entre la base des deux oreilles. . . . .	"	"	8.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	"	2.	10.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts.	"	5.	5.
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	"	1.	4.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles..	"	"	6 $\frac{1}{2}$ .
Longueur totale de l'aile. . . . .	"	8.	11.
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures.	"	2.	10.



ce qui balance la grande longueur des ailes; la membrane des ailes qui couvre les jambes. & la queue, est de couleur brune ou grisâtre: la queue enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite & terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes & demie de longueur; sa couleur est d'un brun-marron foncé ou noirâtre qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, & cendrée sur les côtés: la face & les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues & les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a de chaque côté une grande canine & une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en-bas finissent en pointe, & leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.



## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU HÉRISSEON.

J'AI dit à l'article du hérifson, que je doutois qu'il montât sur les arbres, & qu'il emportât des fruits sur ses piquans ; cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérifsons monter sur des arbres, & remporter des fruits à la pointe de leurs piquans.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avoient vu des hérifsons nager, & traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vitesse. Dans quelques campagnes on est dans l'usage de prendre une peau de hérifson, & d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le fevrer ; la mère se sentant piquée lui refuse le pi & s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérifsons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérifsons avec la mère ; leurs pointes ou épines étoient bien formées. ce qui paroît indiquer qu'ils avoient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer, pour les observer commodément, & l'on garnit de branches & de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils

qu'ils ne mangèrent pas; ils en sucèrent seulement toute la partie succulente, sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telles que du seneçon, du lizeron, &c. ils n'en mangèrent pas: ainsi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu-près pendant ces trois premiers jours; cependant la mère n'en parut pas affoiblie, & donna souvent à teter à ses petits.

Les jours suivans, ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru; ils suçoient ce dernier mets avec avidité, & la mère & les petits ne le quittoient pas qu'ils ne parussent rassasiés; ils mangèrent aussi un peu de pain; mais ils ne touchèrent pas aux cerises: ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois & les herbes cuites; mais, quelque chose qu'ils aient pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excréments, & il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, &c. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, & néanmoins ils ont toujours été fort gras & bien portans.

Lorsque les jeunes hériffons vouloient prendre la mamelle, la mère se couchoit sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise; ces animaux ont les jambes si courtes, que les petits avoient peine à se mettre sous le ventre de leur mère. Si elle se tenoit sur ses pieds, ils s'endormoient à la mamelle; la mère ne les réveillait

pas, elle sembloit même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnoître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits, étoit un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'étoit pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'aperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormoient; dès qu'elle s'en aperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, & s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que lorsqu'elle étoit renfermée avec ses petits, elle employoit ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, & qu'elle ne cessoit ses manœuvres & ses mouvemens inquiets que lorsque les petits venoient à s'éveiller. Dès-lors il fut facile de juger que cette mère auroit quitté volontiers sa petite famille, & que si elle sembloit craindre de l'éveiller, c'étoit seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités; car les jeunes hériffons étoient si avides de la mamelle, qu'ils y restoient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hériffons, qui est cause que les mères ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

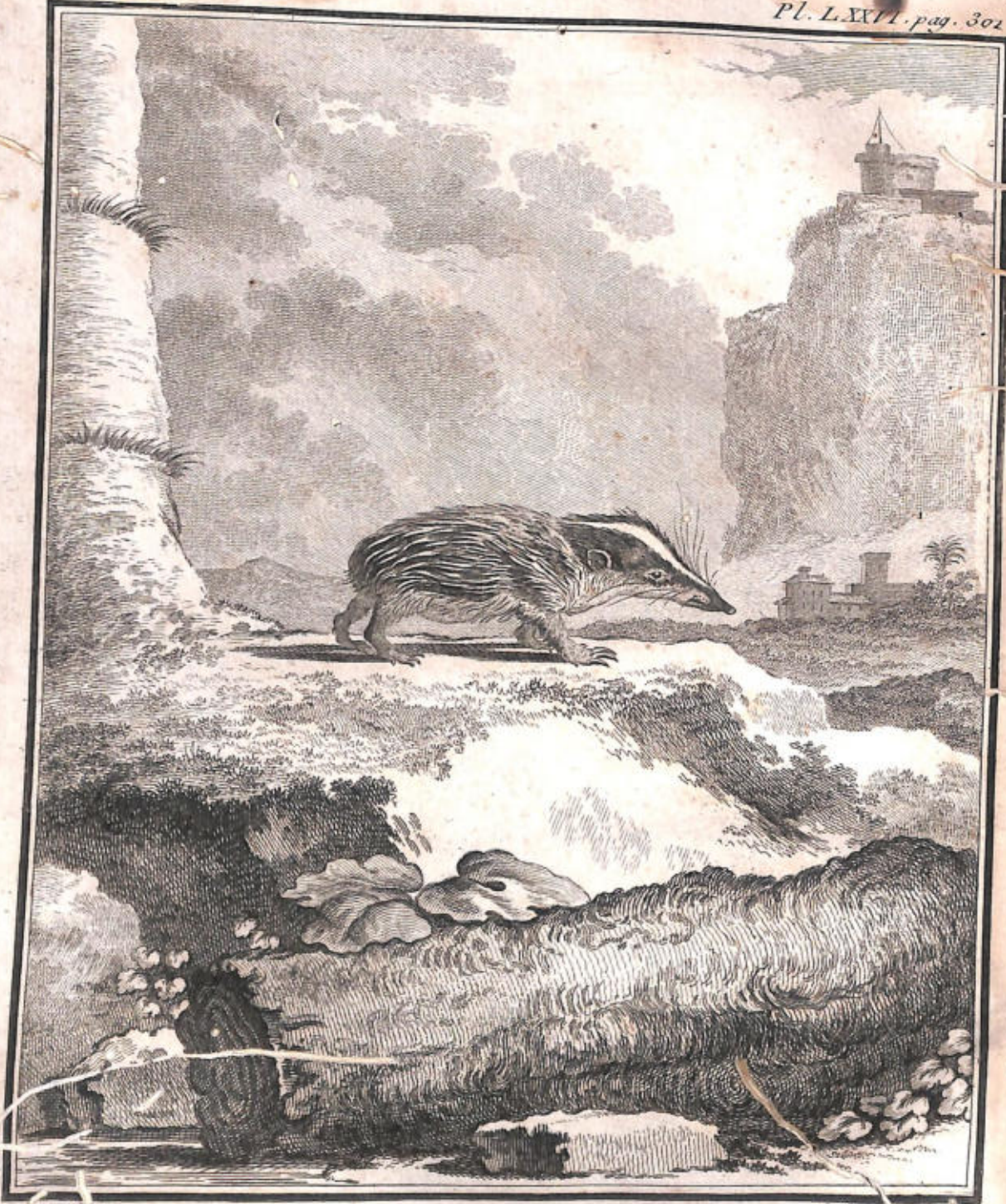
Dès que les hériffons entendoient marcher, ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissoient à terre

& ramenoient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentoient en avant les piquans qu'ils ont sur le haut du front, & qui sont les premiers à se dresser; ils ramenoient ensuite leurs pieds de derrière en avant, & à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnoient la forme d'une pelotte ou d'une boule hérissée de piquans ou de pointes. Cette pelotte ou boule n'est pas tout-à-fait ronde, elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, & plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps: la contraction de leurs muscles paroît être si grande alors, que lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il seroit presque aussi aisé de leur disloquer les membres, que de les allonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayoit souvent de les étendre, mais plus on faisoit d'efforts, plus ils sembloient opposer de résistance & se resserrer dans l'instant où ils prenoient la forme de pelotte. On a remarqué qu'il se faisoit un petit bruit de cliquetis qui étoit occasionné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent & se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux paroît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, & qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines si hérissées, quand il est question de se préserver, sont couchées en

arrière les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hériffons étant éveillés, jouissent du calme & de la tranquillité; car, quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire, que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avoient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils sont naturellement indolens & même paresseux; le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture, & l'on pourroit dire avec assez de vérité, que leurs uniques & seules occupations sont de manger & dormir. En effet, ceux que nous avons nourris & élevés, cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés, & quand ils avoient assez mangé, ils alloient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont-là leurs habitudes pendant le jour; mais pendant la nuit, ils sont moins tranquilles; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, & autres insectes dont ils font leur principale nourriture.





Debove, del.

LE TANDRAC.

L. Lagrange, Sculp.

## DU TANDRAC.

NOUS donnons ici (*planche LXXVI*) la figure d'un très-petit tandrac, qui a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de S. Louis; il est représenté de grandeur naturelle, & ne nous paroît différer de notre tandrac de la *planche LVII, volume XII*, que par sa petitesse & par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de S. Louis, qu'il se trouve à Madagascar, & que les François de cette contrée le connoissoient sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions & la courte description de ce très-petit animal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus. . . . .	"	2.	2.
Distance du bout du nez à l'œil. . . . .	"	"	6.
Distance entre l'œil & l'oreille. . . . .	"	"	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	"	"	11.
Longueur des piquans. . . . .	"	"	4.
Longueur des grands ongles des pieds de devant. . . . .	"	"	2.
Longueur des grands ongles des pieds de derrière. . . . .	"	"	1.

Cet animal a le museau très-alongé & presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, & le corps qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du

nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, & se termine en pointe à ses deux extrémités ; cette bande blanche est du même poil que le brun du corps & des côtés de la tête : ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquans. Le dessous du cou & du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes & les pieds qui font néanmoins un peu mêlés de brun ; les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, & l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue.





De Sève del.

Ebt. haurard Sculp.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

## LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

Nous avons parlé & donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, *volumé XII, planche LII*, & nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie; mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, & particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de S. Louis, & dont nous donnons ici la figure. (*planche XVIII.*) Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, & sur-tout par la forme & la longueur de la queue; elle est terminée par un bouquet de poils longs & plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin; & la queue qui porte cette houppe à son extrémité, est nue, écailleuse, & peut avoir le tiers de la longueur du corps qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe; sa tête est néanmoins plus allongée, & son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit & noir; les oreilles sont lisses, nues & arrondies: il y a quatre doigts réunis par

une membrane aux pieds de devant, & il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc; les flancs & le dessus du corps sont hérissés de piquans, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis & sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquans sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, & plusieurs sont noirs en dessus & blancs en dessous; de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs & noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant & farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, & vient en s'enflant présenter ses piquans qu'il hérisse & secoue. Il dort beaucoup le jour, & n'est bien éveillé que sur le soir; il mange assis & tenant entre ses pattes les pommes & autres fruits à pépin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, & sur-tout l'abricot lui plaisent davantage; il mange aussi du melon, & il ne boit jamais.



de Seve del.

LE COENDOU À LONGUE QUEUE.

E. B. Parwood Sculp.

## LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

UN autre animal à piquans, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malbouette intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue est de.....	2.	"	6.
Longueur de la queue.....	1.	5.	6.

Il est couvert de piquans noirs & blancs à la tête, sur le corps, les jambes & une partie de la queue, & sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppes ou bouquet de piquans à son extrémité comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue mesurée à son origine est de vingt - une lignes ; elle va en diminuant & finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue ; elle est noirâtre & couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité ; & le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, est couvert de petits poils d'un brun-clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-

épéc de Malaca qu'à toute autre, cependant elle est un peu moins alongée; les plus grands poils des moustaches qui sont noires, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues & sans poil ont quelques piquans sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquans aussi grands que les porc-épéc d'Italie, & par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquans est blanche, le milieu noir, & ils sont blancs à l'origine; ainsi le blanc domine sur le noir.

	Pouces.	Lignes.
Les plus longs piquans sur le corps ont.....	2.	8.
Sur les jambes de devant.....	1.	6.
Sur celles de derrière.....	"	10.

Il y a quelques poils longs de deux pouces à deux pouces & demi, interposés entre les piquans sur le haut, les jambes de devant & de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns & courts; les ongles sont bruns, courbes & en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de S' Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

«Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied; la queue a dix pouces de long, elle est couverte de piquans sur la moitié de sa longueur, où ils

» finissent en s'accourcissant par gradation ; le reste de la  
 » queue est recouvert par une peau grise , remplie de  
 » rides transversales très-près les unes des autres & très-  
 » profondes. Les piquans les plus longs ont environ  
 » deux pouces un quart ; ils sont blancs à leur origine  
 » & à leurs extrémités , & noirs au milieu ; le poil ne se  
 » laisse apercevoir que sur le ventre où les piquans sont  
 » très-courts ; les moustaches sont déliées , noires & ont  
 » environ trois pouces de longueur. Le plus grand  
 » des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes  
 » de longueur , ceux des pattes de derrière sont de la  
 » même longueur ; il n'a que quatre doigts onglés aux  
 » pattes de derrière , avec un tubercule un peu plus  
 » alongé que celui des pattes de devant. Cet individu  
 » diffère de celui décrit dans l'Histoire naturelle de M. de  
 » Buffon , en ce qu'il a la queue plus longue à proportion  
 » & en partie nue ; qu'il n'a que quatre doigts onglés  
 » derrière ; que les ongles paroissent moins grands que  
 » ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage ,  
 » & qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que  
 » les piquans : les bouts des piquans de celui-ci sont  
 » blancs , & ceux du premier sont noirs. »



---



---

 ADDITION ET CORRECTIONS

À L'ARTICLE DE LA MARMOTTE  
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

*Supplément, tome III, page 177.*

Nous avons donné à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe & M. Vosmaer, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte; cependant il n'est point du genre des marmottes, & n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informés qu'on appeloit *klipdas* ce même animal, auquel on donnoit aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau, (*planche LXXIX*) d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, & nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, & il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet.

« Monsieur le comte a donné dans le V.<sup>e</sup> volume de son  
» *Supplément*, page 295, édition in-12, l'histoire d'un petit  
» animal auquel il donne le nom de *marmotte du cap de*



De Sève del.

C. Baron Sculp.

LE KLIPPAS.

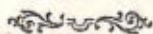
» Bonne-espérance. Permettez-moi, M. le comte, de vous  
 » dire que cet animal n'a dans ses mœurs aucune ressem-  
 » blance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap  
 » de Bonne-espérance qui vit encore & que j'ai donnée à  
 » ma sœur, la comtesse Borke, qui l'a présentement depuis  
 » quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, & j'ai l'honneur  
 » de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture,  
 » & qui représente ce petit animal très au naturel. Celle  
 » qui est dans votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve  
 » dans la *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, est absolument  
 » manquée. Le genre de vie de ces petits animaux n'est  
 » pas aussi triste que le prétend M. Vosmaer; tout au  
 » contraire, il est d'un naturel gai & dispos; cela dépend  
 » de la manière dont on le tient. Pendant les premières  
 » semaines que je l'avois, je le tins toujours attaché avec  
 » une ficelle à sa petite loge, & il passa la plus grande  
 » partie des jours & des nuits à dormir blotti dans sa  
 » loge; & que pouvoit-il faire de mieux pour supporter  
 » l'ennui de l'esclavage? mais depuis qu'on lui permet de  
 » courir en liberté par les chambres, il se montre tout  
 » autre; il est non-seulement très-apprivoisé, mais même  
 » susceptible d'attachement. Il se plaît à être sur les  
 » genoux de sa maîtresse, il la distingue des autres, au  
 » point que quand il est enfermé dans une chambre &  
 » qu'il l'entend venir, il reconnoît sa démarche, il  
 » s'approche de la porte, se met aux écoutes, & si elle  
 » s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en retourne  
 » tristement & à pas lents. Quand on l'appelle, il répond

» par un petit cri point désagréable, & vient promptement  
» chez la personne qui le demande. Il saute très-légè-  
» ment & avec beaucoup de précision; il est frileux &  
» cherche de préférence à se coucher tout au haut du  
» poële sur lequel il saute en deux sauts; il ne grimpe pas,  
» mais il saute aussi légèrement que les chats sans jamais  
» rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu, &  
» comme le poële de la chambre est ce que nous  
» nommons un *windofen* qu'on chauffe par une espèce  
» de cheminée pratiquée dans le poële, & qu'on ferme  
» d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé  
» dans le poële pendant que le bois y brûloit; & comme  
» on avoit fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y  
» étoit, il souffrit une chaleur bien violente pendant  
» quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la petite  
» porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, &  
» qu'on avoit laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur  
» quoi on le fit sortir promptement: quoiqu'il se fût brûlé  
» le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu  
» plus prévoyant, & il recherche encore toujours à être  
» bien près du feu. Ce petit animal est extrêmement  
» propre, au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un  
» pot pour y faire ses ordures & y lâcher son eau; on  
» remarqua que pour se vider, il lui falloit un lieu com-  
» mode & une attitude particulière, car alors il se dresse  
» sur les pattes de derrière, en les appuyant contre un  
» mur ou quelque chose de stable, qui ne recule pas sous  
» lui, & il pose les pieds de devant sur un bâton ou

» quelque chose d'élevé, en léchant sa bouche avec sa  
 » langue pendant tout le temps que l'opération dure. On  
 » diroit qu'il se décharge avec peine, & pour profiter de  
 » l'inclination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé  
 » un lieu commode, une espèce de chaise percée dont il  
 » se sert toujours.

» Il se nourrit d'herbes, de fruits, de patates qu'il aime  
 » beaucoup crues & cuites, & même il mange du bœuf  
 » fumé, mais il ne mange que de cette viande, & jamais  
 » de la crue, ni d'autres viandes : apparemment que  
 » pendant son transport par mer, on lui a fait connoître  
 » cette nourriture qui doit cependant être souvent variée,  
 » car il se lasse bientôt, & perd l'appétit lorsqu'on lui  
 » donne la même pendant plusieurs jours. Alors il passe  
 » une journée entière sans manger, mais le lendemain il  
 » répare le temps perdu ; il mange la mousse & l'écorce  
 » du chêne, & fait se glisser adroitement jusqu'au fond  
 » de la caisse à bois, pour l'enlever des bûches qui en  
 » sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, &  
 » ce n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a  
 » vu boire fréquemment. Il se frotte dans le sable comme  
 » les oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de la vermine  
 » qui l'incommode, & ce n'est pas en se vautrant comme  
 » les chiens & les renards, mais d'une manière toute  
 » étrangère à tout autre quadrupède, & exactement  
 » comme le faisán ou la perdrix. Il est toujours très-  
 » dispos pendant tout le cours de l'année, & il me paroît  
 » être trop éveillé pour imaginer qu'il puisse passer une

» partie de l'hiver dans un état de torpeur comme la  
 » marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il  
 » puisse se creuser un terrier comme les marmottes ou  
 » les blaireaux, n'ayant ni des ongles crochus aux doigts,  
 » ni ceux-ci assez forts pour un travail aussi rude. Il ne  
 » peut que se glisser dans les crevasses des rochers, pour  
 » y établir sa demeure, & pour échapper aux oiseaux de  
 » proie qu'il craint beaucoup; au moins chaque corneille  
 » que le nôtre voit voler, lorsqu'il est assis sur la fenêtre,  
 » place favorite pour lui, l'alarme; il se précipite d'abord  
 » & court se cacher dans sa loge d'où il ne sort que long-  
 » temps après, lorsqu'il imagine le danger passé. Il ne  
 » mord pas violemment, & quoiqu'il en fasse des tenta-  
 » tives lorsqu'on l'irrite, il ne peut guère se défendre à  
 » coups de dents, pas même contre le petit épagneul de  
 » sa maîtresse, qui jaloux des faveurs qu'on lui prodigue,  
 » prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve proba-  
 » blement en état de liberté, son salut que dans la fuite  
 » & dans la célérité de ses sauts, talens très-utiles pour  
 » ce petit animal qui, selon le rapport des voyageurs,  
 » habite les rochers du sud de l'Afrique. Quoiqu'il  
 » engraisse beaucoup lorsqu'on le tient enfermé & à  
 » l'attache, il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un  
 » autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne pleine  
 » liberté de courir & de se donner de l'exercice. »



## LE COCHON DE SIAM OU DE LA CHINE (a).

L'ESPÈCE du cochon est, comme nous l'avons dit, l'une des plus universellement répandues; M.<sup>r</sup> Cook & Forster l'ont trouvé aux îles de la Société, aux Marquises, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. « Il n'y a, » disent-ils, dans toutes ces îles de la mer du Sud que » deux espèces d'animaux domestiques, le cochon & le » chien. La race des cochons est celle de la Chine (ou » de Siam); ils ont le corps & les jambes courtes, le » ventre pendant jusqu'à terre, les oreilles droites, & » très-peu de foies. Je n'en ai jamais mangé, dit M. Forster, » qui fût aussi succulente, & la graisse d'un goût aussi » agréable; cette qualité ne peut être attribuée qu'à » l'excellente nourriture qu'ils prennent; ils se nourrissent » sur-tout de fruits à pain, frais, ou de la pâte aigrie » de ce fruit, d'ignames, &c. Il y en a une grande » quantité aux îles de la Société: on en voit autour de » presque toutes les cabanes..... Ils sont abondans » aussi aux Marquises, & à Amsterdam, l'une des îles » des Amis; mais ils sont plus rares aux îles occiden- » tales des nouvelles Hébrides. » (b)

(a) Suite de l'addition à l'art. du cochon. *Suppl. vol. III.*

(b) Forster, observations à la suite du second voyage de Cook, page 172.

## LE SANGLIER DU CAP-VERT.

NOUS avons dit, dans notre troisième volume de Supplément, *page 91*, que le sanglier du Cap-vert, dont M. d'Aubenton a donné la description des mâchoires, nous paroissoit être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *sanglier d'Afrique*, dans le même volume de Supplément. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très-distinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, sur-tout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, & particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du Cap-vert, & deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du Cap-vert a la tête longue & le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Éthiopie a le museau très-large & aplati. Les oreilles sont droites, relevées & pointues; les soies qui les garnissent sont très-longues, ainsi que celles qui couvrent le corps, particulièrement sur les épaules, le ventre & les cuisses où elles sont plus longues que par-tout ailleurs. La queue est menue, terminée par une grosse touffe de soies, & ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses.

On le rencontre non-seulement au Cap-vert , mais sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-espérance (a). Il paroît que c'est cette espèce de sanglier que M. Adanson a vue au Sénégal, & qu'il a désignée sous le nom de *très-grand sanglier d'Afrique*.

---

(a) M. Pennant, *Histoire naturelle des quadrupèdes*, volume I, page 132.



## A D D I T I O N

## À L'ARTICLE DU PÉCARI.

JE suis maintenant assuré par plusieurs témoignages, qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pécaris ou *tajacus* : la plus grande espèce est celle dont nous avons donné la figure, *tome X, planches III & IV*; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*, & il est en général beaucoup plus petit que le pécari. Les *patiras* ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns & presque noirs sur tout le corps, à mesure qu'ils vieillissent. Les *patiras* vont, ainsi que les pécaris, par grandes troupes, & on les chasse de même; la seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le *patira* a les jambes sensiblement plus menues que le pécari: mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitans les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très-distinctes; & ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le cabinet du Roi une

peau bourrée d'un jeune pécari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, & dont les couleurs sont bien plus foibles que celles du pécari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.



## A D D I T I O N

## À L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Nous donnons ici (*planche LXXX*) la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avoient que deux pouces, les dernières étoient tombées dans le commencement de janvier de la même année; & comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée des bois figurés dans la *planche III du volume XII*. Ce jeune animal avoit été pris à 50 lieues au-delà de Moscou; & au rapport de son conducteur, sa mère étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, & beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble & élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé, & ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il



DeSève del.

sauss Tardieu sc.

L'ÉLAN.

a sur le dos, au-dessus des épaules, & qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues & d'une forme légère, les boulets larges, sur-tout ceux de derrière; les pieds sont très-forts, & les sabots qui sont noirs se touchent par leur extrémité, qui est menue & arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur; ils sont longs, droits & plats, & ne se touchent point, mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite, deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, & se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte & ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati & faisant un peu gouttière au milieu; le nez & les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, & il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun-marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi-fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée & garnie de poils noirs; l'angle antérieur de l'œil est ouvert, il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée & finissant en pointe arrondie;

elle est d'un brun-noirâtre en dessus, & garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, & bruns-noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court & couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, & gris roussâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé mêlé de fauve & de gris; elle étoit presque noire sur les pieds & le paillon, ainsi que sur le cou & la partie charnue au-dessous des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avoient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces: ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, & fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.

Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis	Pieds.	Pouces.	Lignes.
le bout du museau jusqu'à l'anus.....	6.	2.	4.
Longueur suivant la courbure du corps.....	7.	8.	"
Hauteur du train de devant.....	4.	10.	9.
Hauteur du train de derrière.....	4.	9.	2.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois.....	1.	4.	3.
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput..	1.	9.	7.
Longueur du bout du museau à l'œil.....	"	11.	3.
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1.	6.	1.
Contour de la bouche.....	1.	2.	2.
Distance entre les ongles de la mâchoire inférieure.	"	11.	3.
Distance entre les naseaux en bas.....	"	3.	4.

Distance

	Pieds. Pouces. Lignes.		
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.....	#	#	11.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	1.	2.	8.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	#	1.	6.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	#	3.	4.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.....	#	6.	10.
Circonférence de la tête prise au devant du bois..	2.	2.	4.
Distance entre les deux dagues du bois.....	#	4.	7.
Distance entre le bois & les oreilles.....	#	1.	11.
Longueur des oreilles.....	#	10.	#
Longueur de la base mesurée sur la courbure exté- rieure.....	#	7.	6.
Distance entre les deux oreilles.....	#	4.	8.
Longueur du cou.....	1.	1.	8.
Circonférence près de la tête.....	2.	#	3.
Circonférence près des épaules.....	2.	9.	10.
Hauteur des épaules.....	3.	10.	9.
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.....	4.	4.	8.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	5.	1.	3.
Circonférence devant les jambes de derrière.....	4.	9.	3.
Distance du dessous du ventre à terre.....	2.	7.	5.
Longueur du tronçon de la queue.....	#	1.	8.
Circonférence de la queue à son origine.....	#	3.	6.
Longueur du canon dans les jambes de devant....	#	10.	9.
Circonférence à l'endroit le plus mince.....	#	4.	9.
Circonférence du boulet.....	#	9.	3.
Longueur du paturon.....	#	3.	10.
Circonférence du paturon.....	#	8.	9.
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret.....	1.	5.	7.
Circonférence de la cuisse près du ventre.....	1.	4.	3.
Longueur du canon.....	1.	8.	#

	Pieds, Pouces, Lignes.
Circonférence du canon.....	" 9. 3.
Longueur des ergots.....	" 2. 9.
Hauteur des sabots.....	" 2. 3.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.....	" 7. 6.
Longueur dans les pieds de derrière.....	" 7. 3.
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant.....	" 4. 1.
Largeur dans les pieds de derrière.....	" 3. 4.
Distance entre les deux sabots.....	" " 6.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.....	" 10. 10.
Circonférence prise sur les pieds de derrière.....	" 9. 10.



## SUITE DE LA NOUVELLE ADDITION

## A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

PLUSIEURS voyageurs ont prétendu qu'il existe dans l'Amérique septentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, & même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley (a) qui a envoyé à la Société royale de Londres, une très-bonne description de l'original, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Josselyn (b) assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques, donnent six pieds de longueur à leur bois; & suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses ou de dix à onze pieds; la Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois & quatre cents livres (c). Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des Sauvages qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cents mille au sud-ouest du fort d'Yorck une espèce d'élan

(a) M. Dudley, *Transact. phil. année 1721, n.º 368.*

(b) Josselyn's, *Voy. New. Engl. 88.*

(c) *Voy. N. America, i, 57.*

beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, & qu'ils appellent *waskeffer*; mais ce qui cependant pourroit faire préférer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé (d), parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands & aussi pesans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges & plus gros, sur-tout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur depuis son insertion dans le crâne, jusqu'à la pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaumure dix-huit pouces de largeur, & la distance entre les deux extrémités étoit de sept pieds neuf pouces: mais cet énorme bois étoit cependant très-petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, & dont les deux extrémités étoient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis long-temps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde; mais s'il existe encore des

---

(d) Josselyn's, *Voy. New. Engl.* 88.

individus semblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser*; & dès-lors les récits de M. Dudley, de Josselyn & de la Hontan, seroient entièrement confirmés.



## NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES DU CERF ET DU CHEVREUIL.

NOUS devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'histoire naturelle de ces animaux, & dans le troisième volume de Supplément, quelques autres faits intéressans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, Chambellan de Sa Majesté Prussienne, qui joint beaucoup de connoissances à un discernement excellent, & qui s'est occupé en observateur habile & en chasseur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux sauvages du pays qu'il habite : voici ce qu'il m'a écrit au sujet du cerf & du chevreuil, par sa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784.

« Vous dites, M. le Comte, dans votre histoire naturelle du cerf, tome II, page 113 de votre édition in-12 :  
 » *La disette retarde donc l'accroissement du bois, & en*  
 » *diminue le volume très-considérablement ; peut-être même*  
 » *ne seroit-il pas impossible, en retranchant beaucoup la*  
 » *nourriture, de supprimer entièrement cette production, sans*  
 » *avoir recours à la castration.* Ce cas est arrivé, Monsieur,  
 » & je puis vous dire que votre supposition a été pleinement vérifiée. Un cerf fut tué de nuit au clair de la  
 » lune, dans un jardin, au mois de janvier. Le chasseur  
 » qui lui avoit porté le coup, le prit pour une vieille biche,  
 » & fut très-surpris en l'approchant, de le reconnoître

» pour un vieux cerf, mais qui n'avoit pas de bois : il  
 » examina d'abord les daintiers qui étoient en bon état ;  
 » mais en approchant de la tête, il vit que la mâchoire  
 » inférieure avoit été emportée en partie par un coup de  
 » fusil long-temps auparavant. La blessure en étoit guérie,  
 » mais la difficulté qu'avoit eue le cerf de prendre sa  
 » nourriture, l'avoit privé de toute surabondance, & avoit  
 » absolument retranché la production du bois. Ce cerf  
 » étoit d'une si grande maigreur, qu'il n'avoit que la peau &  
 » les os, & son bois une fois tombé, il ne lui avoit plus été  
 » possible d'en reproduire un autre ; les couronnes étoient  
 » absolument sans réfaits, & simplement recouvertes d'une  
 » peau veloutée, comme elles le sont les premiers jours  
 » que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-être unique, est très-  
 » rare ; il est arrivé dans le voisinage de mes terres que  
 » j'habite, & pourroit être attesté juridiquement si on le  
 » demandoit. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin  
 me fait part de quelques expériences qu'il a faites en  
 retranchant le bois des cerfs, ce qui les prive, comme  
 la castration, de la puissance d'engendrer.

Il est clairement démontré que les daintiers & une  
 » surabondance de nourriture sont la cause de l'accrois-  
 » sement du bois du cerf & de tous les animaux qui  
 » portent du bois, & qu'ainsi le bois est l'effet, & les  
 » daintiers & la surabondance la cause. Mais qui eût  
 » imaginé que dans le cerf il y eût une réaction de l'effet  
 » à la cause, & que si l'on coupoit le bois du cerf

» d'abord après qu'il ~~ait~~ rut, c'est-à-dire, avant le  
 » rut, on détruiroit en lui, pour cette année, les moyens  
 » de se reproduire! & cependant il n'y a rien de plus vrai.  
 » J'en ai été convaincu cette année par une observation  
 » très-remarquable : j'avois enfermé en 1782 dans un  
 » parc de daims que j'ai à côté de mon château, un  
 » cerf & une biche, tous les deux du même âge, &  
 » qui tous deux étoient parfaitement apprivoisés. L'éten-  
 » due du parc est assez considérable, & malgré les  
 » daims qui y sont, l'abondance de nourriture y est si  
 » grande, que le cerf immédiatement après la chute  
 » des dagues, refit un bois (en 1782) de dix cors,  
 » portant cinq andouillers sur chaque perche. Cependant  
 » ce cerf devint dangereux pour ceux qui se promenoient  
 » dans mon parc, & cela m'engagea à lui faire scier les  
 » perches tout au-dessous du premier andouiller, d'abord  
 » après qu'il eut touché au bois. En automne, ce cerf  
 » entra en rut, raya fortement, couvrit la biche & se  
 » comporta comme un vieux cerf; mais la biche ne  
 » conçut point. L'année suivante, en 1783, le cerf porta  
 » un bois plus fort que le précédent, je le fis scier  
 » de même : ce cerf entra encore en rut, mais ses  
 » accouplemens ne furent pas prolifiques. La biche qui  
 » n'avoit jamais porté, n'étoit entrée dans le parc que  
 » lorsque le cerf avoit perdu ses premières dagues, le seul  
 » bois que je ne lui avois pas fait couper. La troisième  
 » année, 1784, le cerf étoit plus grand & plus fort que  
 » le plus vieux cerf de mes forêts, & portoit un bois  
 » de

» de six andouillers sur chaque perche, que je fis  
 » encore scier; & quoiqu'il entrât en rut, il ne pro-  
 » duisit rien encore. Cela m'engagea à lui laisser son  
 » bois l'année suivante 1785, parce que l'état de vigueur  
 » dans lequel lui & la biche se trouvèrent, me fit douter  
 » que peut-être leur stérilité pouvoit provenir de ce que  
 » je lui avois fait toujours couper le bois, & l'effet  
 » m'assura que j'avois eu raison; car l'automne passé, je  
 » m'aperçus que la biche ne souffrit que peu de temps  
 » les approches du cerf. Elle conçut, & j'en'ai eu cette  
 » année, en 1786, un faon qui vit encore, & qui est gros  
 » & vigoureux; mais pour la biche, je l'ai perdue cette  
 » année pendant le rut, le cerf lui ayant fait une blessure  
 » d'un coup d'andouiller, dont elle est morte quelques  
 » semaines après. »

Je n'ai parlé dans l'histoire naturelle du chevreuil que  
 de deux races, l'une fauve ou plutôt rousse, plus grande  
 que la seconde, dont le pelage est d'un brun plus ou moins  
 foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné connois-  
 sance d'une troisième race, dont le pelage est absolument  
 noir.

« En parlant du pelage du chevreuil, m'écrivit cet  
 » illustre observateur, vous ne nommez pas l'exactement  
 » noir, quoique dans le *Supplément*, tome V, page 201,  
 » édition in-12, vous faites mention d'un chevillard tout  
 » blanc. Cela me fait croire qu'une variété constante de  
 » chevreuils tout noirs vous est peut-être inconnue;  
 » elle subsiste cependant dans un très-petit canton de  
 » *Supplément. Tome VII.*

» l'Allemagne, & nulle part ailleurs. C'est dans une forêt  
 » nommée la *Lucie*, du comté de Dannenberg, apparte-  
 » nant au roi d'Angleterre, comme duc de Lunebourg,  
 » que ces chevreuils se trouvent. Je me suis adressé au  
 » grand-maître des forêts de Dannenberg pour avoir  
 » de ces chevreuils dans mon parc, & voici ce qu'il  
 » me répond. *Les chevreuils noirs sont absolument de la*  
 » *même grandeur, & ont les mêmes qualités que les*  
 » *fauves ou les léons : cependant c'est une variété qui est*  
 » *constante, & j'crois que c'est le chevreuil & non la*  
 » *chevrette qui donne la couleur au faon (j'ai fait la*  
 » *même observation sur le daim); car j'en ai vu de nos*  
 » *qui avoient des faons fauves. J'ai observé qu'en 1781*  
 » *une chevrette noire avoit deux faons, l'un fauve & l'autre*  
 » *noir; une chevrette fauve avoit deux faons noirs; une*  
 » *autre chevrette fauve avoit un faon noir, & deux che-*  
 » *vrettes noires, en revanche, deux faons fauves. Il y en a*  
 » *qui ne sont que noirâtres, mais la plupart sont noirs*  
 » *comme du charbon. Entr'autres il y a un chevreuil, le*  
 » *plus beau de son espèce, qui a le pelage noir comme de*  
 » *l'encre de la Chine, & le bois de couleur jaune. Au*  
 » *reste, j'ai fait bien des tentatives pour en élever, mais*  
 » *inutilement; ils sont tous morts, au lieu que les faons*  
 » *fauves qu'on m'a apportés ont été élevés heureusement. Je*  
 » *conclus de-là que le chevreuil noir a le tempérament plus*  
 » *délicat que les fauves* ». . . . Quelle peut être la cause  
 » d'une variété si constante, & cependant si répandue! »

## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU RENNE.

*Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow près Stettin, le 15 novembre 1784*

« J'AI encore l'honneur de communiquer à M. le  
 » Comte la gravure d'un renne mâle, que j'ai peint d'après  
 » nature : celle de la femelle & du faon, je l'attends  
 » tous les jours de mon graveur, & j'aurai l'honneur de  
 » vous en envoyer un exemplaire, si vous le desirez. Le  
 » renne, lorsque je l'ai peint, n'avoit que deux ans, &  
 » portoit son second bois ; c'est pourquoi il n'est pas  
 » encore si large d'empaumure, & chargé de tant de  
 » chevilles ou de cornichons que ceux que ces mêmes  
 » rennes portent présentement. Il faut aussi remarquer  
 » que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe  
 » pendante du renne, la figure d'une crinière qu'on diroit  
 » descendre du côté opposé. Si je puis, Monsieur, vous  
 » faire plaisir par des miniatures peintes en couleur d'après  
 » nature, de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup  
 » de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfac-  
 » tion. . . . S. A. R. M.<sup>gr</sup> le margrave de Brandebourg  
 » Schwedt Frédéric Henri, cousin du roi de Prusse, en

» a fait venir de la Suède & de la Russie, & m'a donné  
 » la permission de les dessiner, de les mesurer & de les  
 » observer. J'ai publié dans les mémoires de la Société  
 » de Berlin, en allemand, les observations que j'ai faites,  
 » & j'ai l'honneur de vous en communiquer la substance.  
 » Il y a, comme vous le remarquez, M. le Comte, dans  
 » le tome V, page 212 de votre Supplément, édit. in-12.  
 » deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup  
 » plus grande que l'autre, du renne; je les connois toutes  
 » les deux. La différence entre ces deux espèces est aussi  
 » remarquable qu'entre le cerf & le daim. Les grands  
 » rennes qui sont de la taille de nos cerfs, furent en-  
 » voyés de la province *Mezeu*, dans le gouvernement  
 » d'Archangel, province renommée pour avoir les plus  
 » beaux & les plus grands rennes de toute la Russie: ce  
 » sont deux mâles & deux femelles. Deux femelles  
 » & un mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient guère  
 » plus grands que nos daims, c'est-à-dire, les rennes  
 » femelles, car le mâle n'est pas parvenu jusqu'ici, étant  
 » mort sur le vaisseau. Voici quelques dimensions prin-  
 » cipales qui vous feront voir d'un coup-d'œil combien  
 » les rennes de Russie surpassent en grandeur ceux de  
 » Suède. »

	RENNES de RUSSIE.						RENNE de SUÈDE.		
	MÂLE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus.....	6.	2.	4.	5.	8.	..	4.	8.	3.
Hauteur du train de devant.....	3.	10.	6.	3.	5.	8.	2.	10.	6.
Hauteur du train de derrière.....	3.	7.	7.	3.	5.	3.	2.	11.	..
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses.....	3.	9.	8.	3.	8.	3.	2.	11.	6.
Circonférence du corps au milieu....	5.	3.	..	4.	9.	..	3.	4.	..
Circonférence du corps derrière les épaules.....	4.	4.	..	3.	5.	6.	3.	..	..
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois.....	1.	4.	..	1.	1.	5.	1.	..	..
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.....	1.	1.	3.	..	11.	..	..	9.	..
Longueur du cou.....	1.	1.	7.	1.	4.	10.	1.	1.	..
Circonférence derrière la tête.....	2.	4.	4.	1.	4.	1.	1.	2.	..
Circonférence devant les épaules....	3.	..	6.	2.	2.	9.	1.	5.	..

» Ce qui est très-remarquable, & dont cependant  
 » au un naturaliste ne fait mention, c'est que les faons  
 » des rennes ont d'abord en naissant des bossettes, &  
 » qu'âgés de quinze jours, ils ont déjà de petites dagues  
 » longues d'un pouce, de manière qu'ils touchent au  
 » bois peu de temps après leur mère. Les faons des  
 » rennes de Russie avoient le bois long d'un pied, &

» chaque perche avoit trois andouillers, au lieu que  
 » ceux de Suède ne portoient que des dagues moins  
 » longues, qui se séparoient au bout en deux andouillers.  
 » La figure du daim de Groënland que donne M. Edwards,  
 » me paroît être celle d'un faon de trois mois, à la  
 » couleur près qui est toute différente. Il est singulier  
 » que les femelles qui étoient pleines en arrivant, & qui  
 » depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt, ont mis bas  
 » chaque année un faon, n'ont produit que des femelles;  
 » ainsi je ne saurois dire si les faons mâles portent des  
 » bois plus longs & plus chargés d'andouillers que les  
 » femelles, mais on peut le supposer en jugeant de la  
 » grande différence qu'il y a entre le bois du mâle &  
 » celui de la femelle. Les faons naissent aux mois de  
 » juin & de juillet, & ne portent pas de livrée; ils sont  
 » bruns, plus foncés sur le dos, & plus roux aux pieds,  
 » au cou & au ventre; cependant cette couleur se noircit  
 » tous les jours, & au bout de six semaines, ils ont le dos,  
 » les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front & le  
 » nez d'un gris noir; le reste est jaunâtre, & les pieds  
 » fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord  
 » après leur mère; cela arrive au mois d'octobre, &  
 » c'est aussi alors que le rut commence.

» Les rennes mâles poursuivent long-temps les  
 » femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles Russes  
 » entroient en rut quinze jours plutôt que les femelles  
 » de Suède; il y eut même une femelle des faons Russes  
 » qui, quoiqu'agée à peine de cinq mois, souffrit au

commencement de novembre les approches du mâle,  
 & mit bas l'année suivante un faon auffi grand que les  
 autres. Cela prouve que le développement des parties  
 de la génération du renne est plus prompt que dans  
 aucun autre animal de cette grandeur ; peut-être auffi  
 la plus grande chaleur de notre climat, & la nour-  
 riture abondante dont ils jouissent, a hâté l'accroissement  
 de ces rennes. Cependant le bois que portent les  
 rennes femelles à l'âge de cinq mois, n'indiqueroit-il  
 pas une surabondance de molécules organiques, qui  
 peut occasionner un développement plus prompt des  
 parties de la génération ? il se peut même que les faons-  
 mâles soient en état d'engendrer au même âge. Le  
 comportement du renne mâle que j'observois pendant  
 le rut, ressembloit plus à celui du daim qu'à celui du  
 cerf. En s'approchant de la femelle, il la caressoit  
 de sa langue, hauffoit la tête & rayoit comme le daim,  
 mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il  
 gonfloit en même temps ses grosses lèvres, & en en  
 faisant échapper l'air, il les faisoit tremblotter contre  
 les gencives ; alors il baïffoit les jarrets des pieds de  
 derrière, & je crus qu'il couvroit ainsi la femelle qui  
 sembloit auffi l'attendre ; mais au lieu de cela, il fit  
 jaillir beaucoup de semence sans bouger, après quoi il  
 étoit pendant quelques minutes comme perclus des  
 pieds de derrière, & marchoit avec peine. Jamais je  
 ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'étoit toujours la  
 nuit ; il s'y prêtoit lentement & point en fuyant, comme

» les cerfs & les daims qui, ainsi que je l'ai souvent  
 » observé dans mes bois & dans mon parc, sautent sur  
 » les biches tout en courant, en les arrêtant & les ferrant  
 » quelquefois si rudement des pieds de devant, qu'ils  
 » leur enfoncent les ergots à travers la peau, & mettent  
 » leurs côtés en sang. Le rut commence à la mi-octobre,  
 » & finit à la fin du mois de novembre. Les rennes  
 » mâles ont pendant ce temps une odeur de bouc  
 » extrêmement forte.

» On a fait des tentatives infructueuses pour faire  
 » couvrir des biches ou des daims par le renne. Le  
 » premier renne qui vint à Schwedt fut pendant plusieurs  
 » années sans femelles, & comme il parut ressentir les  
 » impressions du rut, on l'enferma avec deux biches  
 » & deux daines dans un parc, mais il n'en approchoit  
 » pas. On lui présenta des vaches l'année suivante qu'il  
 » refusa constamment, quoiqu'il attaquât des femmes,  
 » & que plus il avançoit en âge, plus il devenoit furieux  
 » pendant le rut. Il donne non-seulement des coups  
 » violens du haut de son bois, mais il frappe plus dan-  
 » gereusement des pieds de devant. Je me souviens  
 » qu'un jour le renne étant sorti de la ville de Schwedt,  
 » & se promenant par les champs, il fut attaqué par un  
 » gros chien de boucher, mais lui sans s'épouvanter se  
 » cabra & donna des pieds de devant un coup si violent  
 » au chien, qu'il l'assomma sur la place. Il n'avoit pas  
 » de bois dans ce temps-là. Le bois tombe aux mâles  
 » vers Noël & au commencement de l'année, selon  
 qu'ils

» qu'ils font plus ou moins vieux, & ils l'ont refait au  
 » mois d'août; les femelles au contraire muent au mois  
 » de mai, & elles touchent au bois au mois d'octobre;  
 » elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq  
 » mois, au lieu que les mâles y emploient huit mois:  
 » aussi les mâles, passé cinq ans, ont des bois d'une  
 » longueur prodigieuse; les surandouillers ont des em-  
 » paumures larges, ainsi que le haut des perches, mais  
 » il est moins gros & plus cassant que celui du cerf ou  
 » du daim. C'est peut-être aussi pour le garantir d'autant  
 » plus lorsqu'il est encore tendre, que la nature l'a  
 » recouvert d'une peau beaucoup plus grosse que celle  
 » du refait du cerf; car le refait du renne est beaucoup  
 » plus gros que celui du cerf, & cependant lorsqu'il a  
 » touché au bois, les perches en sont bien plus minces.  
 » Le renne ne peut guère blesser des andouillers comme  
 » le cerf, mais il frappe des empaumures du haut en  
 » bas, ce que Gaston Phœbus a déjà très-bien observé  
 » dans la description qu'il donne du rangier, *page 97*  
 » *de la Venerie de Dufouilloux*. . . . . Tous ceux qui  
 » ont donné l'histoire du renne, prétendent que le lait  
 » qu'on tire des femelles ne donne pas de beurre; cela  
 » dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de la manière  
 » de traiter le lait. Je fis traire à Schwedt les rennes;  
 » & trouvai le lait excellent, ayant un goût de noix;  
 » j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner  
 » à goûter chez moi, & fus très-surpris de voir à mon  
 » arrivée que le cahotement de ma voiture, pendant

» trois heures de chemin qu'il faut faire pour venir de  
 » Schwedt à mon château, avoit changé ce lait en  
 » beurre; il étoit blanc comme celui de brebis, & d'un  
 » goût admirable. Je crois donc, fondé sur cette expé-  
 » rience, pouvoir affurer que le lait de renne donne de  
 » très-bon beurre s'il est battu d'abord après avoir été  
 » tiré, car ce n'est que de la crème toute pure. En Suède,  
 » on prétend que le lait de renne a un goût rance & désa-  
 » gréable; ici j'ai éprouvé le contraire: mais en Suède,  
 » la pâture est très-inférieure à celle d'Allemagne; ici, les  
 » rennes paissent sur des prairies de trèfle, & on les nourrit  
 » d'orge, car l'avoine, ils l'ont constamment refusée;  
 » ce n'est que rarement qu'on leur donne du *lichen rangife-*  
 » *rimus* qui croît ici en petite quantité dans nos bois, & ils  
 » le mangent avidement. J'ai remarqué que le craquement  
 » que les rennes font entendre en marchant, n'est formé  
 » que par les pinces des sabots qui se choquent, & par  
 » les ergots qui frappent contre les sabots. On peut  
 » s'en convaincre aisément en mettant un linge entre les  
 » pinces des sabots, & en enveloppant les ergots de  
 » même; alors tout craquement cesse. Je crus, comme  
 » tout le monde, que ce craquement se formoit entre  
 » le boulet & le genou, quoique cela ne me parût guère  
 » possible; mais un cerf apprivoisé que j'ai dans mon  
 » parc, me fit entendre un craquement pareil, quoique  
 » plus sourd, lorsqu'il me suivoit sur la pelouse ou sur  
 » le gravier, & je vis très-distinctement en l'observant  
 » de près, que c'étoit les pinces des sabots qui en

» claquant l'une contre l'autre & forment ce craquement.  
 » En réitérant cette observation sur les rennes, je me  
 » suis convaincu qu'il en est tout de même avec eux.  
 » Je remarque aussi que sans marcher ils font entendre  
 » le même craquement, lorsqu'on leur cause quelque  
 » surprise ou quelque crainte en les touchant subitement;  
 » mais cela provient de ce qu'en se tenant debout, ils  
 » ont toujours les sabots éloignés & distinctement séparés;  
 » & que dès qu'ils s'effrayent ou qu'ils lèvent le pied  
 » pour marcher, ils joignent subitement les pinces du  
 » sabot & craquent. Au reste, c'est un événement très-  
 » remarquable pour un naturaliste que ces rennes se  
 » conservent & se multiplient dans un pays où la tem-  
 » pérature du climat est bien plus douce que dans leur  
 » patrie; dans un pays où les neiges ne sont pas fré-  
 » quentes & les hivers bien moins rudes, tandis qu'on  
 » a déjà tenté inutilement, depuis le seizième siècle, de  
 » les naturaliser en Allemagne, quoiqu'alors le climat  
 » fût bien plus rude & les hivers plus rigoureux. Le roi  
 » Frédéric I de Prusse en reçut de la Suède qui mouru-  
 » rent quelques mois après leur arrivée, & cependant  
 » dans ce temps-là il y avoit dans la Poméranie & dans  
 » la Marche, ainsi qu'aux environs de Berlin, beaucoup  
 » plus de marais & bien plus de bois, & il y faisoit par  
 » cette raison beaucoup plus froid qu'à présent. Il y a  
 » présentement cinq ans que ces rennes subsistent & se  
 » multiplient à Schwedt; & étant voisin de cette petite

» ville, & S. A. R. me permettant de venir souvent chez  
» elle, j'ai eu de fréquentes occasions de les voir & de  
» les observer, & tout ce que j'ai eu l'honneur de vous  
» dire à ce sujet de ces rennes, est le fruit de ces observa-  
» tions fréquemment réitérées. »




## A D D I T I O N

À L'ARTICLE DU RENNE.

*Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon. Lille, 30 mai 1785.*

« IL vient d'arriver ici trois rennes dont un mâle âgé de six ans, une femelle âgée de trois ans, & une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui les conduit & qui les montre pour de l'argent, assure qu'il les a achetés dans une peuplade de Lapons, nommée en Suédois *Deger Forth Capel*, dans la province de *Wertu bollo* à quatre-vingt-dix milles (deux cents soixante-dix lieues de France) de *Stockolm*, & huit milles (vingt-quatre lieues) d'*Uma*; il les a débarqués à *Lubeck* au mois de novembre de l'année dernière. Ces trois jolis animaux sont très-familiers, le jeune sur-tout joue comme un chien avec ceux qui le caressent; ils sont gras, fort gais & se portent très-bien.

» J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la description que vous en faites; elle est parfaite sur tous les points. Le mâle a un bois couvert de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est très-chaud au toucher, chaque branche a dix-sept pouces de longueur depuis la naissance jusqu'à l'extrémité où l'on commence à reconnoître deux andouillers qui se forment à tête ronde & non pointue comme ceux du cerf. Ces deux branches se séparent dans

» la forme que je vous présente  ; leur courbure est  
 » en avant ; elles sont uniformes & de la plus belle  
 » venue ; les deux andouillers qui sont près de la tête ,  
 » croissent en avant en se rapprochant du nez de l'animal ,  
 » deviennent plats & larges avec six petits andouillers , le  
 » tout imitant la forme d'une main qui auroit six doigts  
 » écartés , le reste du bois produisant beaucoup de rameaux  
 » qui croissent presque tous en avant , autant que j'ai pu  
 » en juger par un dessin très-mal fait que le maître de ces  
 » rennes m'a présenté du dernier bois d'un renne qu'il a  
 » vendu en Allemagne. Ce bois avoit quatre pieds de  
 » hauteur , & pesoit vingt-sept livres. L'extrémité de chaque  
 » branche se termine par de larges palettes qui portent de  
 » petits andouillers comme celles qui sont près de la tête.  
 » La régularité du jeune bois que j'ai vu & sa belle venue  
 » annoncent qu'il fera superbe.

» Ils mangent du foin dont ils choisissent les brins qui  
 » portent la graine ; la chicorée sauvage , les fruits & le pain  
 » de seigle sont la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre.  
 » Quand ils veulent boire , ils mettent un pied dans le seau  
 » & cherchent à troubler l'eau en la battant ; ils ont tous  
 » trois le même usage , & laissent presque toujours leur  
 » pied dans le seau en buvant.

» La femelle a deux proéminences qui annoncent la  
 » naissance du refait , le petit en a de même ; j'ai vu le bois  
 » de la femelle de l'année dernière , il n'est pas plus grand  
 » qu'un bois de chevreuil ; il est tortueux , noueux , &  
 » chaque branche est d'une forme très-irrégulière.

» J'y ai reconnu tous les caractères que vous désignez,  
 » le craquement des pieds lorsqu'ils marchent & sur-tout  
 » après le repos, le poil long & blanchâtre sous le cou,  
 » leur forme qui tient de celle du bœuf & du cerf, la tête  
 » semblable à celle du bœuf, ainsi que les yeux, la queue  
 » très-courte & semblable à celle du cerf, le derrière de la  
 » croupe blanchâtre comme sur le cerf; le renne n'a dans ses  
 » mouvemens ni la pesanteur du bœuf, ni la légèreté du  
 » cerf, mais il a la vivacité de ce dernier, tempérée par sa  
 » forme qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminans,  
 » ils se mettent à genoux pour se coucher, ils ont horreur  
 » des chiens, ils les fuient avec frayeur ou cherchent à les  
 » frapper avec les pieds de devant; leur poil est d'un brun  
 » fauve, ce fauve se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le  
 » ventre, aux deux côtés du cou & derrière la croupe.

» On remarque au-dessous de l'angle intérieur de  
 » chaque œil une ouverture longitudinale où il seroit aisé  
 » de faire entrer un gros tuyau de plume; c'est sans doute  
 » le larmier de ces animaux.

» Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière  
 » sont gros & assez longs pour que la corne pointue dont  
 » ils sont armés pose à terre lorsque l'animal marche; les  
 » éperons s'écartent dans cette position, & l'animal marque  
 » toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de  
 » derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable.  
 » Cette conformation doit leur être fort utile pour se  
 » cramponner dans la neige.

» Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis

» le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, &  
 » trois pieds quatre pouces de hauteur depuis la sole  
 » jusqu'au garrot.

» La femelle, quatre pieds six pouces de longueur  
 » & trois pieds de hauteur.

» Le petit, quatre pieds un pouce de longueur & deux  
 » pieds sept pouces de hauteur; il croît à vue d'œil.

» Ils ont huit petites dents incisives du plus bel émail &  
 » rangées à merveille à l'extrémité antérieure de la mâ-  
 » choire inférieure, cinq molaires de chaque côté au fond  
 » de la bouche; il y a un espace de quatre doigts entre les  
 » molaires & les incisives de chaque côté, dans lequel  
 » espace il n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a  
 » de même & seulement cinq molaires de chaque côté  
 » au fond de la bouche, mais elle n'a aucune incisive.

» Le temps du rut est le même que celui du cerf, la  
 » femelle a été couverte au mois de novembre de l'année  
 » dernière à quatre lieues d'Upsal.

» En voilà bien long & peut-être beaucoup trop sur  
 » des animaux que vous connoissez mieux que moi sans  
 » les avoir vus; mais comme il n'en a point paru jusqu'ici  
 » de vivans en France, j'ai pensé que mes observations  
 » pourroient vous être agréables, &c. »





Un cheve del

LA GIRAFFE.

— ornato di



*De Sere del.*

SQUELETTE DE LA GIRAFFE.

*De Sere filius sculp.*

## NOUVELLE ADDITION

À L'ARTICLE DE LA GIRAFFE.

LORSQUE nous avons donné la première addition à l'article de cet animal dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation, qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la giraffe par les anciens naturalistes & les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes, & quoique la figure que nous avons donnée de cet animal dans notre *troisième volume de Supplément* soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; il a vu & pris plusieurs giraffes, & les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier & graver (*planche LXXXI*); nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes & la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les giraffes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième

degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des Nègres, que les Hottentots appellent *brinas* ou *briquas*; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, & ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres qui habitent les côtes orientales de l'Afrique ne connoissent point les giraffes; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est & l'ouest, & du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, & même dans la haute Egypte.

Lorsque ces animaux sont debout & en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au dessus de la tête, est dans les adultes de quinze à seize pieds. La giraffe que j'ai fait représenter & dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces; sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur. Elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules avoit neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière & le devant de la giraffe, provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes; mais

M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant & d'une des jambes de derrière; elles sont à peu-près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates & des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, & les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied, ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici (*planche LXXXII*).

La peau de la giraffe est parsemée de taches rouffes ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, & de figure rhomboïdale ou ovale & même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles & dans les jeunes mâles que dans les adultes, & toutes en général deviennent plus brunes & même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la giraffe, avoit des taches blanches sur un fond roufsâtre; & en effet, lorsqu'on voit de loin une giraffe, elle paroît presque entièrement rouffe, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entr'elles; de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roufsâtre.

La forme de la tête de la giraffe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds ; le cerveau est très-petit ; elle est couverte de poils parfemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces ; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure ; & comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la giraffe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, & qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit ; mais c'est une erreur, & M. Gordon a reconnu dans toutes les giraffes qu'il a prises & disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme & la substance à la langue des gazelles ; & il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu-près la même, & que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillans, & le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, & les paupières sont garnies de poils longs & roides en forme de cils, & il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La giraffe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avons déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient point chaque année comme les bois des cerfs,

mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, &c. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand, sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la giraffe sont une excroissance de l'os du front dont elles font partie, & sur lequel elles s'élevèrent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, & plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la giraffe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, & elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, & celles de la giraffe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit au premier coup-d'œil pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse & dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; & l'on remarque entre les oreilles & les cornes deux

protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, & qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes giraffes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, & forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite, il se relève & se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince, & a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, & son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts & longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de giraffe pour lier les anneaux de fer & de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, & seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon qui est sans tache & d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par-devant que par-derrrière, & ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire

entre les mâles & les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; & il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, & cependant ne portent ordinairement qu'un petit, ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, & attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout & qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur nature. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers, & ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la giraffe est un amble, elle porte ensemble le pied de derrière & celui de devant du même côté; & dans sa démarche le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galoppe en s'appuyant sur les pieds de derrière; & alors pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière; lorsqu'elle élève ses pieds de devant, & en avant, lorsqu'elle les pose à terre; mais en général les mouvemens de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme

ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, & qu'elle peut marcher de suite pendant très-long-temps, il est difficile de la suivre & de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux ; & l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser & de les rendre domestiques ; néanmoins ils ne le sont nulle part, & dans leur état de liberté, ils se nourrissent des feuilles & des fruits des arbres que, par la conformation de leur corps & la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, & à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, sur-tout celle des jeunes, est assez bonne à manger, & leurs os sont remplis d'une moëlle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des giraffes qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différens usages ; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les giraffes habitent uniquement dans les plaines ; elles vont en petites troupes de cinq ou six, & quelquefois de dix ou douze ; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre, ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine & aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions d'une giraffe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaquas.

Hauteur

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement.....	15.	2.	"
Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue.....	13.	"	6.
Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne.....	5.	7.	7.
Longueur en suivant la courbure.....	5.	10.	"
Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite..	9.	11.	"
Hauteur en suivant la courbure.....	10.	4.	"
Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite.....	8.	2.	"
Hauteur suivant la courbure.....	8.	8.	6.
Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine.....	5.	7.	6.
Hauteur entre les jambes de derrière.....	5.	"	"
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	10.	"	"
Circonférence derrière les jambes de derrière.....	8.	4.	6.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes & les oreilles.....	2.	4.	4.
Distance entre le bout du museau & le milieu des yeux.....	1.	6.	6.
Longueur des yeux.....	"	2.	4.
Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension.....	"	3.	"
Longueur dans sa plus courte dimension.....	"	1.	"
Longueur des cornes.....	"	7.	"
Circonférence des cornes à leur base.....	"	11.	"
Circonférence des cornes près du sommet.....	"	7.	"
Distance entre les bases des cornes.....	"	2.	"
Distance entre leurs extrémités.....	"	4.	"

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des oreilles.....	"	9.	"
Circonférence des oreilles près de leur base.....	"	11.	"
Circonférence de la tête devant les cornes.....	3.	7.	4.
Circonférence derrière les dents incisives.....	1.	8.	"
Longueur du cou.....	5.	11.	6.
Circonférence du cou près de la tête.....	2.	6.	6.
Circonférence du cou à son milieu.....	3.	"	"
Circonférence près des épaules.....	5.	3.	"
Longueur de la queue & de ses crins.....	4.	3.	"
Longueur de la poitrine en ligne droite.....	1.	7.	"
Longueur de la partie postérieure du corps.....	2.	2.	3.
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied jusqu'au coude.....	3.	2.	3.
Longueur depuis le coude jusqu'à l'épaule.....	2.	7.	3.
Circonférence de la jambe de devant, à l'endroit où elle est le plus mince.....	1.	2.	"
Circonférence à son milieu au-dessus du coude...	1.	10.	"
Circonférence près du corps.....	3.	6.	3.
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux.....	2.	10.	3.
Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur.	2.	11.	3.
Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince.....	1.	1.	6.
Circonférence à son milieu au-dessus du genou..	2.	"	"
Circonférence près du corps.....	5.	"	"
Hauteur de la partie antérieure des sabots.....	"	4.	"
Hauteur de leur partie postérieure.....	"	1.	"
Longueur de la plante du pied de devant.....	"	9.	"
Sa largeur.....	"	6.	6.
Longueur de la plante du pied de derrière.....	"	3.	"
Sa largeur.....	"	5.	9.

*Dimensions des différentes parties du squelette de la giraffe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.*

L'on a conservé dans la figure que nous en donnons ici (*planche LXXXII*) la représentation d'un très-fort ligament, qui sert à l'animal à soutenir & diriger son cou; ce ligament s'étend le long des vertèbres dorsales au dessus de leurs apophyses épineuses; il est adhérent à toutes les cervicales, & il a sa direction au bas de celle qui est immédiatement au dessous de l'atlas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput.....	2.	1.	2.
Sa circonférence près des cornes.....	3.	1.	3.
Sa circonférence où finissent les os du nez.....	"	11.	9.
Longueur de la mâchoire inférieure.....	1.	7.	10.
Longueur de ses branches.....	"	9.	"
Largeur des dents mâchelières supérieures.....	"	1.	"
Largeur des dents mâchelières inférieures.....	"	"	8.
Largeur de l'ouverture des narines.....	"	5.	11.
Le plus grand diamètre des orbites.....	"	3.	"
Distance entre les orbites & l'extrémité des os du nez.....	"	10.	"
Longueur des cornes.....	"	7.	6.
Circonférence de leurs bases.....	"	9.	10.
Circonférence de leur extrémité arrondie.....	"	6.	3.
Circonférence au-dessous de cet arrondissement...	"	6.	"
Hauteur du tubercule qui est sur le front.....	"	2.	" <sup>o</sup>
Longueur de sa base.....	"	3.	11.
Longueur du cou.....	5.	3.	6.
Longueur de l'atlas.....	"	5.	"
Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince.	"	8.	2.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la troisième vertèbre du cou qui est la plus longue.....	"	11.	"
Longueur de la septième qui est la plus courte..	"	8.	8.
Circonférence de cette dernière vertèbre.....	1.	3.	"
Longueur de la colonne vertébrale depuis le cou jusqu'à l'os sacrum.....	4.	"	"
Longueur de l'os sacrum.....	"	9.	"
Longueur des cinq fausses vertèbres du coccx, qui sont le commencement de la queue.....	"	11.	"
Longueur des treize osselets qui forment les vertèbres de la queue.....	"	10.	"
Largeur de la partie la plus large des os des hanches.	1.	4.	3.
Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin.....	2.	4.	"
Diamètre de la plus grande ouverture du petit bassin.	1.	1.	6.
Diamètre de la plus petite ouverture.....	"	10.	1.
Diamètre de la cavité cotyloïde.....	"	3.	"
Longueur du trou ovalaire.....	"	3.	2.
Sa largeur.....	"	2.	4.
Longueur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale.....	"	9.	"
Longueur de celle de la seconde vertèbre.....	1.	1.	"
Longueur de celle de la troisième qui est la plus longue.....	1.	3.	"
Longueur de celle de la quatrième.....	1.	1.	6.
Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos.....	"	4.	6.
Longueur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires.....	"	4.	"
Longueur de celle de la seconde.....	"	4.	6.
Longueur de celle de la troisième.....	"	4.	7.
Longueur de celle de la cinquième ou dernière des vertèbres lombaires.....	"	2.	10.
Longueur du sternum.....	2.	"	"

Longueur de la plus longue côte, suivant la courbure.	3.	"	"
Longueur du cartilage par lequel elle adhère au sternum.....	"	8.	"
Largeur de la plus grosse côte.....	"	2.	"
Longueur de l'omoplate.....	2.	2.	"
Largeur de sa base.....	"	9.	"
Sa circonférence à l'endroit le plus étroit.....	"	9.	6.
Hauteur de son épine à l'endroit le plus élevé....	"	2.	"
Diamètre de la cavité glénoïde.....	"	3.	4.
Longueur de l'humérus.....	1.	6.	6.
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....	"	7.	8.
Longueur de l'os du coude.....	2.	7.	5.
Longueur de l'olécrâne.....	1.	"	"
Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince.....	"	8.	6.
Longueur du canon de la jambe de devant.....	2.	4.	6.
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....	"	7.	10.
Longueur du fémur.....	1.	8.	"
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....	"	8.	9.
Longueur du tarse.....	"	7.	"
Longueur du tibia.....	1.	11.	"
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....	"	9.	"
Longueur du canon de la jambe postérieure.....	2.	4.	6.
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....	"	7.	"
Longueur de la rotule.....	"	3.	6.
Sa plus grande largeur.....	"	3.	"
Épaisseur de la rotule.....	"	2.	"
Longueur des os féramoïdes.....	"	"	6.
Longueur de la première phalange des doigts....	"	4.	6.
Longueur de la seconde phalange.....	"	2.	3.
Longueur de la troisième phalange.....	"	3.	4.

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S

*Contenuës dans ce Volume.*

### A

- A D I V E** (Chacal). Description du chacal adivè, *page* 221.
- A L O U A T T E**. Addition à son article, *page* 87. Sa description, *ibid.* & *suiv.* Ses habitudes, *page* 89. Description de l'organe de la voix de cet animal, *pages* 93 & *suiv.*
- A Y E - A Y E** (l') se trouve à Madagascar, *page* 268. Description de cet animal, & notice relative à ses habitudes, *ibid.* & *suiv.*

### B

- B A B O U I N A F A C E B L E U Â T R E**. Description de ce singe, *page* 40. Il ne paroît être qu'une variété du babouin des bois, *ibid.*
- B A B O U I N À L O N G U E S J A M B E S**. Description & habitudes de cet animal, *page* 41.
- B A B O U I N À M U S E A U D E C H I E N**. Description & habitudes naturelles de ce singe, *pages* 47 & *suiv.*
- B A B O U I N C E N D R É**; sa descrip. *p.* 40.

- B A B O U I N D E S B O I S**. M. Pennant a fait connoître cette espèce, *page* 39. Sa description, *ibid.*
- B A B O U I N G R I S**, babouin à museau de chien, *page* 47.
- B A B O U I N J A U N E**. Description de ce babouin, *page* 39.
- B A Y - M O N K E Y**, nom donné à une guenon qui a beaucoup de rapports avec la guenon à canail, *page* 66.
- B E L E T T E**. Nouvelle addition relative aux habitudes naturelles de la belette, *pages* 237 & *suiv.*
- B I Z A A M**. Habitudes & description de cet animal, *pages* 228 & *suiv.*
- B L A N C - N E Z**. (Le) Description & habitudes naturelles de cet animal, *pages* 67 & *suiv.*
- B R O W N B A B O O N**, un des noms du babouin à longues jambes, *page* 41.

### C

- C E R F**. Addition à l'article de cet animal, *page* 326. La disette qu'il éprouve, empêche la production de son bois, *ibid.* Le retranche-

- ment de son bois le prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer, *page* 327.
- CEYLONICUS (Simiolus) nom donné à la guenon nègre, *page* 83.
- CHAT MUSQUÉ, nom donné à une genette du Cap de Bonne-espérance, *page* 248.
- CHAUVE-SOURIS (Description de la) grande sérotine de la Guyanne, *page* 289.
- CHAUVE-SOURIS, (La grande) *fer de lance de la Guyanne*. Dimensions & description de cet animal, *page* 292. Description d'une autre chauve-souris du même pays, *page* 294.
- CHEVREUIL. Description d'une troisième race de chevreuils, *page* 329.
- CHIEN. Le chien de berger se trouve dans presque tous les pays du monde, *page* 143.
- CHIEN DES BOIS. Description de la grande espèce de chien des bois de Cayenne, *page* 140. Notice au sujet de la petite espèce de chien des bois du même pays, *page* 141.
- CHIEN-LOUP. Description d'un grand chien-loup, *page* 153.
- CHIENS-MÉTIS, production présûmée d'un chien avec une louve, *page* 209. Autres exemples du produit d'une louve avec un chien, *pages* 214 & *suiv.*
- CHIENS-MULETS provenant d'une louve & d'un chien braque, *page* 161. Description & habitudes du mâle, première génération, *page* 165. De la femelle, première génération, *page* 171. Du mâle, seconde génération, *page* 175. De la femelle, seconde génération, *page* 178. De la femelle, troisième génération, *page* 190. Du mâle, quatrième génération, *page* 203. De la femelle, quatrième génération, *page* 205. Suite de leur histoire, *page* 206.
- CHORAS. Description & habitudes naturelles de ce babouin, *pages* 43 & *suiv.*
- COAITA. Addition à l'article de ce sapajou, & exposé de ses habitudes, *pages* 101 & *suiv.*
- COCHON DE SIAM. Addition à son article, *page* 313.
- COENDOU À LONGUE QUEUE. Description de cet animal, *page* 305.
- CORNU. (Sajou) Description de ce sapajou, *pages* 110 & *suiv.*
- CRINIÈRE (Description de la guenon à), *page* 81.
- CYNOCÉPHALE (Le petit) a été indiqué par Prosper Alpin, *page* 37. Caractères distinctifs de cette

espèce, *ibid.* Ses rapports avec le pithèque, *ibid.*

CYNOCÉPHALE. (Le nom de) a été donné au babouin à museau de chien, *page 47.*

## D

DOG-FACED BABOON. Le babouin à museau de chien a été ainsi nommé, *page 47.*

DOUC. Addition à l'article de cet animal, *page 85.*

## E

ÉCUREUIL. Description du grand écureuil de la côte de Malabar, *pages 254 & suiv.*

ÉCUREUIL DE MADAGASCAR. Description de cet animal, *page 256.*

ÉLAN. Description & dimensions d'un élan mâle, *pages 318 & suiv.* Nouvelle addition à l'article de l'élan, *page 323.*

## F

FATUELLUS, (Simia) nom donné au sajou cornu, *page 110.*

FOUINE DE MADAGASCAR, (Petite) sa description, *page 249.*

FULL-BOTTOM, nom donné à la guenon à camail, *page 65.*

## G

GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Sa description, *page 248.*

GIRAFFE. Lieux qu'elle habite, *page 345.* Sa description, *pages 346 & suiv.* Forme & nature de ses cornes, *page 348.* Ses habitudes, *page 351.* Dimensions de ses parties extérieures & intérieures, *pages 353 & suiv.*

GLOUTON. Addition à l'article de cet animal, *page 223.*

GRAND BABOUIN, nom donné au choras, *page 43.*

GRIS. (Le petitmaki). Sa description, *page 121.*

GUENON À CAMAIL. Description de cet animal, *page 65.* Variété dans cette espèce, *page 66.*

GUENON À LONG NEZ. Description de cet animal, *page 53.*

GUENON À MUSEAU ALONGÉ. Pays où on la trouve, *page 60.* Sa description, *ibid.*

GUENON À NEZ BLANC PROÉMINENT. (La) Sa description, *page 72.*

GUENON-COURONNÉE, (Description de la) *page 61.* Ses dimensions, *page 63.*

GUERLINGUETS. Il existe à la Guyanne deux espèces ou variétés de

de ces petits animaux, *page* 261.  
Description de la grande espèce,  
*page* 262. Description de la petite  
espèce, *page* 263.

## H

HÉRISSEON. Addition relative aux  
habitudes naturelles de cet animal,  
*page* 296.

## J

JOCKO. Le singe décrit sous ce nom  
(*Volume XIV*), étoit un jeune  
pongo, *page* 2. Description de cette  
petite espèce d'orang-outang, *pages*  
14 & *suiv.* Habitudes naturelles  
d'une femelle de cette espèce, *pages*  
15 & *suiv.*

## K

KINKAJOU. Nouvelle addition à son  
article, *page* 230.  
KLIPDAS, nom de l'animal appelé  
aussi marmote du Cap de Bonne-  
espérance, *page* 308. Habitudes de  
ce quadrupède, *pages* 309 & *suiv.*

## L

LÉROT À QUEUE DORÉE. Habitu-  
des, description & dimensions de  
cet animal, *page* 283.  
LORIS DE BENGALÉ. Description  
*Supplément, Tome VII.*

& habitudes de cet animal, *pages*  
125 & *suiv.*

LOWANDO. Addition à l'article de ce  
singe, *page* 50. Le singe de Moco  
décrit dans cette page & dans la  
suivante, est le babouin à museau  
de chien, *Avertissement*.

LYNX. Nouvelle addition à l'article  
de ce quadrupède, *page* 225.

## M

MACAQUE À QUEUE COURTE.  
Description de cet animal, *pages* 56  
& *suiv.*

MAKI. Description d'une autre espèce  
de maki, *page* 123.

MANDRIL. Grand singe qui a beau-  
coup de rapport avec le mandril,  
& qui appartient à l'espèce du  
choras, *page* 11. Sa description  
& ses habitudes, *pages* 12 & *suiv.*

MARMOTTE DU CAP DE BONNE-  
ESPÉRANCE. Addition & correc-  
tions à l'article de cet animal, *page*  
308.

MARTE. Description de la grande  
marte de la Guyane, *page* 250.

MIKOU, nom que le fajou gris porte  
à la Guyane, *page* 107.

MOCCOCO. Habitudes de ce maki,  
*page* 119.

MOCO (Le singe de) est le babouin  
à museau de chien, *Avertissement*.  
Sa description, *pages* 50 & *suiv.*

- MONA (Description du), *page* 75.  
 MONGOUS (Grand). Description de ce maki, *page* 118.  
 MONTEGAR, nom donné au choras, *page* 43.  
 MORMO, nom donné au choras, *page* 43.  
 MOUFFETTE DE CHILI. Sa description, *page* 233.  
 MULE. Exemples d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval, *page* 140.  
 MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE. Sa description, *page* 281.

## N

- NÈGRE (Description de la guenon), *page* 83.  
 Notice au sujet du sajou nègre, *page* 109.  
 Notice relative au tamarin nègre, *page* 116.

## O

- ORANG-OUTANG. Ce mot indien, qui signifie homme sauvage, est un nom générique, *page* 1. Il existe deux espèces de ces animaux, *ibid.* caractères distinctifs de ces deux espèces, *page* 2.  
 OUANDEROU. Addition à l'article de ce singe, *page* 52.

## P

- PALMISTE. Addition à l'article du palmiste, *page* 258.  
 PAPIRE, nom donné au choras, *page* 43.  
 PÉCARI. Addition à l'article du pécari, *page* 316.  
 PATAS À QUEUE COURTE (Description du), *page* 58.  
 PETIT-GRIS DE SIBÉRIE. Description de ce joli petit quadrupède, *page* 259.  
 PHALANGER. Additions & corrections à son article, *page* 272.  
 PITHÈQUE (Le) n'est que le magot, *Avertissement*. Observations de M. Desfontaines sur la nature & les habitudes de cet animal, *pages* 30 & *suiv.* Autres détails concernant les mœurs de ce singe, *page* 34.  
 Principales dimensions d'un individu de cette espèce, *page* 35.  
 Description de cet individu, *ibid.*  
 PLATYPIGOS (Simia). Un des noms du babouin à longues jambes, *p.* 41.  
 PONGO. Divers noms donnés à cette grande espèce d'orang-outang, *page* 3. Habitudes naturelles de ce singe, *pages* 5 & *suiv.* Sa taille ordinaire, *page* 8.  
 PORC-ÉPIC DE MALACA. Description de cet animal, *page* 303. Ses habitudes, *page* 304.

POURPRE (La guenon à face). Sa description, *page* 80.

PUTOIS RAYÉ DE L'INDE. Description de cet animal, *page* 231 & *suiv.*

## R

RAT. Courte description d'une espèce de rat qui habite l'Arabie, suivant M. Pagès, *page* 275.

RAT PERCHAL. Description de cet animal, *page* 276.

RATS. Nouvelle addition à l'article des rats & des souris, *page* 274.

RENARD. Addition à l'article de cet animal, *page* 218.

RENARD BLANC. Description d'un renard blanc, *page* 219.

RENNE. Additions relatives aux habitudes & à la description du renne, *pages* 331 & *suiv.* Autres additions relatives au même sujet, *pages* 341 & *suiv.*

ROLOWAY ou LA PALATINE. Description de cette guenon, *page* 77.

RUSSIE (Description d'un grand chien mâle de), *page* 157. Description de la femelle, *page* 158.

## S

SAÏMIRÏ. Addition à son article, *page*

112.

SAJOU BRUN. Addition à l'article

de ce sajou, & exposé de quelques-unes de ses habitudes, *pages* 106 & *suiv.*

SANGLIER DU CAP-VERT. Addition & correction à son article, *page* 314.

SCHERMAN ou RAT D'EAU DE STRASBOURG. Description de cet animal envoyé par M. Herrmann, *page* 278.

SIBÉRIE (Notice au sujet du chien de), *page* 149.

SIMIA ÆGYPTIACA, le babouin à museau de chien, *page* 47.

SIMIA HAMADRIAS. M. Linné a nommé ainsi le babouin à museau de chien, *page* 47.

SINGE DE NUIT. Description du sajouin nommé ainsi, *page* 214.

SINGE MASQUÉ DE GUINÉE. Le babouin à museau de chien a été ainsi nommé, *page* 47.

## T

TAGUAN. Description d'un taguan, *page* 265.

TAMARINS. Habitudes de ces sajouins, *page* 216.

TANDRAC. Dimensions & description d'un tandrac, *page* 301.

TARTARIN, un des noms du babouin à museau de chien, *page* 47.

TIGRE. Nouvelle addition à l'article  
du tigre, page 227.

TOUAN. Description de ce petit ani-  
mal que l'on a envoyé de Cayenne  
au Cabinet du Roi, page 252.

TUFTEPE. Le choras a été ainfi  
nommé, page 43.

TURC. Description d'un chien turc  
& gredin, page 150.

V

VAMPIRE. Addition à l'article de cette  
chauve-fouris, page 291.

VANSIRE. Nouvelle addition à son  
article, page 235.

Y

YARQUÉ. Description de ce fagouin,  
page 113.

*Fin de la Table des Matières.*

## ERRATA.

- PAGE 15, ligne 2, au-dessus, lisez au-dessous.  
— 35, lig. 2, & lorsque, lisez lorsque.  
— 47, lig. 8 de la note, anteriori; lisez  
antereiore.  
— 56, lig. 16, de babouins; lisez des  
babouins.  
— 59, lig. 10, gris-cendré; lisez d'un gris-  
cendré.  
— 64, lig. 1, au bout du doigt; lisez au  
bout du plus long doigt.  
— 83, lig. 3, représente; lisez présente.  
— 87, lig. 1, sapajou; lisez sapajous.  
— 88, lig. 8, au poignet; lisez jusqu'au  
poignet.  
— 91, lig. 6, d'une bourse; lisez de  
bourse.  
— 130, lig. 20, existent; lisez n'existent.  
— 150, lig. 4, avoit eue; lisez avoit eu.  
— 186, lig. 12, semblent; lisez sembloient.  
— 187, lig. 2, leurs; lisez un de leurs.  
— 200, lig. 28, leurs ennemis naturels;  
lisez leur ennemi naturel.  
— 192, lig. 7, & page 197, lig. 10,  
vingt-un; lisez vingt & un.  
— 209, lig. 19, & pour mère; lisez ou  
pour mère.  
— 212, lig. 21, femelle; lisez une femelle.  
— 214, lig. 10, chaffois; lisez faisois chasser.  
— 223, lig. 12, negligé; lisez negligés.  
— 247, lig. 5, & qu'il, lisez & où il.  
— 249, lig. 17, brun; lisez d'un brun.  
— ibid. lig. 18, fauve rouge; lisez d'un  
fauve rouge.

